

Commerce
et chaînes
de valeur



PETITS PRODUCTEURS, SYSTÈMES DE CERTIFICATION ET NORMES PRIVÉES : LE SYSTÈME EST-IL RENTABLE ?



PETITS PRODUCTEURS, SYSTÈMES DE CERTIFICATION ET NORMES PRIVÉES : LE SYSTÈME EST-IL RENTABLE ?

COÛTS ET BÉNÉFICES DES SYSTÈMES DE CERTIFICATION ET
DE VÉRIFICATION POUR LES PETITS PRODUCTEURS DE CACAO,
DE CAFÉ, DE COTON ET DE FRUITS ET LÉGUMES

Michiel Kuit^a
et
Yuca Waarts^b

Mai 2015

a M. Kuit, Kuit Consultancy, Heelsum, les Pays-Bas. michiel@kuit-consultancy.com
b Y.R. Waarts, LEI Wageningen UR, Wageningen, les Pays-Bas. yuca.waarts@wur.nl



Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) est une institution internationale conjointe des États du Groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et de l'Union européenne (UE). Il intervient dans les pays ACP pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, accroître la prospérité dans les zones rurales et garantir une bonne gestion des ressources naturelles. Il facilite l'accès à l'information et aux connaissances, favorise l'élaboration des politiques agricoles dans la concertation et renforce les capacités des institutions et communautés concernées.

Le CTA opère dans le cadre de l'Accord de Cotonou et est financé par l'UE.



Pour plus d'informations sur le CTA, visitez www.cta.int

Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE (CTA)

PO Box 380

6700 AJ Wageningen

Les Pays-Bas

Relecture : Vincent Fautrel et Andrew Shepherd, CTA

Coordination : Bianca Beks, CTA

Édition : Anne Downes, Irlande

Mise en page : Flame Design, Afrique du Sud

Traduction : cApStAn, Belgique

© Photos : www.dreamstime.com

Impression : Latimer Trend & Company Limited, Royaume-Uni

Citation correcte : *Petits producteurs, systèmes de certification et normes privées : le système est-il rentable ? Coûts et bénéfices des systèmes de certification et de vérification pour les petits producteurs de cacao, de café, de coton et de fruits et légumes.* Centre technique de coopération agricole et rurale, Wageningen.

AUTRES PUBLICATIONS DANS LA COLLECTION CTA « COMMERCE ET CHAÎNES DE VALEUR » :

- Guides for value chain development - A comparative review (version anglaise)
- Systèmes de commerce structuré de céréales en Afrique
- Developing sustainable, green and inclusive agricultural value chains in the Caribbean and the Pacific Islands (version anglaise)
- Vers des chaînes de valeur agricoles inclusives, écologiques et durables dans les pays ACP

Pour télécharger cette publication, visitez <http://publications.cta.int>

© CTA. 2015.

ISBN: 978-92-9081-576-1

Sommaire

Avant-propos	v
Remerciements	vi
Liste des abréviations	vii
Synthèse	1
1 Introduction	7
2 Méthodologie	9
2.1 Quels sont les systèmes de certification et de vérification analysés, et dans quels secteurs ?	9
2.2 Comment les informations ont-elles été choisies pour l'évaluation ?	10
2.3 Quelles catégories d'indicateur ont été évaluées ?	11
2.4 Comment sont calculés et présentés les coûts de certification ?	12
3 Histoire et objectifs des systèmes de certification	15
3.1 Histoire et origines des systèmes de certification	15
3.2 Modèles commerciaux des certificateurs	17
3.3 Mise en œuvre de la certification	20
3.4 Impacts mis en avant par les organismes de certification	23
4 Café	29
4.1 Marché et secteur	29
4.2 Avantages pour les petits producteurs	34
4.3 Conclusions d'autres études d'impact	40
4.4 Analyse coûts-bénéfices de la certification du café	41
5 Cacao	45
5.1 Marché et secteur	45
5.2 Avantages pour les petits producteurs	50
5.3 Conclusions d'autres études d'impact	51
5.4 Analyse coûts-bénéfices de la certification du cacao	52

6	Coton	55
6.1	Marché et secteur	55
6.2	Avantages pour les petits producteurs	59
6.3	Conclusions d'autres études d'impact	60
6.4	Analyse coûts-bénéfices de la certification du coton	61
7	Fruits et légumes	65
7.1	Marché et secteur : les fruits	66
7.2	Marché et secteur : légumes	70
7.3	Avantages pour les petits producteurs de fruits et légumes	72
7.4	Conclusions d'autres études d'impact : fruits	74
7.5	Conclusions d'autres études d'impact : légumes	75
7.6	Analyse coûts-bénéfices de la certification des fruits	76
7.7	Analyse coûts-bénéfices de la certification des légumes	78
8	Facteurs contextuels influençant les coûts de certification et les bénéfices	81
8.1	Facteurs influençant les coûts de certification	81
8.2	Facteurs influençant les bénéfices retirés de la certification	83
9	Conclusions	85
9.1	Données en faveur d'un impact positif de la certification	85
9.2	Coûts financiers et bénéfices de la certification	88
9.3	Facteurs influençant les coûts et les bénéfices de la certification	91
10	Recommandations	93
10.1	Recommandations à l'attention des producteurs et des détenteurs d'une licence	93
10.2	Recommandations afin d'améliorer la rentabilité de la certification et l'impact pour les petits producteurs	94
11	Perspectives – Quatre scénarios pour l'évolution de la certification	97
	Bibliographie	101
Annexe 1	Organisations contactées pour obtenir des informations dans le cadre de cette étude	125
Annexe 2	Informations sur les systèmes de certification	126
Annexe 3	Informations détaillées sur les études utilisées et sur les coûts selon le produit concerné	133
Annexe 4	Catégorisation des études analysées	143
	Notes de fin	144

Avant-propos

La certification des produits agricoles est un outil qui se généralise et dont la vocation est d'améliorer les pratiques agricoles, le bien-être du producteur et la sécurité alimentaire, de faire reculer la pauvreté et de réduire l'impact sur l'environnement. Sur un marché toujours plus compétitif, les transformateurs, les fabricants et les négociants ont recours à la certification pour afficher leur engagement écologique et durable tout en différenciant leurs produits. Pour certaines matières premières, à l'instar du café et du cacao, les produits certifiés durables sont en passe d'atteindre une part de marché majoritaire dans les principaux pays producteurs et consommateurs. Cette évolution représente un défi de taille pour les producteurs de manière générale, et pour les petits producteurs des pays ACP et d'autres pays en voie de développement en particulier.

Cette publication, commanditée par le CTA, présente les conclusions d'une étude sur l'impact de la certification sur les producteurs de café, de cacao, de coton et de fruits et légumes. Le secteur privé et les bailleurs de fonds ont réalisé des investissements conséquents en faveur de la certification des produits des petits producteurs. Comprendre les répercussions de ces programmes sur les petits producteurs est essentiel dans le contexte d'expansion constante des certifications.

Les organismes de certification et les ONG qui contribuent à mettre en œuvre ces programmes brossent parfois un portrait trop flatteur des bénéfices escomptés. Cette étude montre au contraire que les bénéfices retirés par les petits producteurs sont moins flagrants que ne le voudraient les acteurs du secteur. La certification peut néanmoins s'inscrire dans une stratégie viable pour les entreprises, les coopératives agricoles et les producteurs. Cependant, que l'on s'intéresse à un projet financé par des bailleurs de fonds ou aux acteurs d'une chaîne de valeur, la décision d'investir en faveur d'une certification doit être motivée par des données économiques et commerciales solides.

La présente publication est la cinquième de la nouvelle collection « Commerce et chaînes de valeur » du CTA. Nous sommes convaincus que grâce à ses indications, les producteurs, les coopératives agricoles, les entreprises, les gouvernements, les bailleurs de fonds et les ONG pourront porter un regard critique sur la certification afin de limiter les investissements aux contextes de bénéfices manifestes pour les petits producteurs.

Michael Hailu
Directeur, CTA

Remerciements

La majorité des données utilisées dans cette étude proviennent de la littérature, par exemple d'articles revus par des pairs, de rapports, de présentations et de sources en ligne. Les informations sur les coûts de certification étant particulièrement difficiles à obtenir, nous avons contacté des organismes de certification, des entreprises, des ONG, des instituts de recherche et des cabinets de conseil. Nous leur sommes infiniment reconnaissants de nous avoir aidés et de nous avoir fourni des informations précieuses qui ont énormément contribué à améliorer nos évaluations.

Merci à Vincent Fautrel et Andrew Shepherd du CTA, qui ont tous les deux contribué à la structure de cette publication par leurs conseils et leurs suggestions éditoriales.

M. Kuit
Y.R. Waarts

Liste des abréviations

4C	Common Code for the Café Community
ACP	Groupe d'États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ADM	Archer, Daniels Midland
BCI	Better Cotton Initiative
BPA	bonnes pratiques agricoles
BSCP	Business Social Compliance Initiative
CE	commerce équitable
CMiA	Cotton Made in Africa
DDT	dichlorodiphényltrichloroéthane
ETI	Ethical Trade Initiative
GSCP	Global Social Compliance Programme
ha	hectare
IFOAM	International Federation of Organic Agriculture Movements
IMOFFL	Institute for Marketecology Fair for Life
ISEAL	International Social and Environmental Accreditation and Labelling Alliance
kg	kilogramme
lb	livre
mrd	milliard
ONG	organisation non gouvernementale
RA	Rainforest Alliance
RSE	responsabilité sociale des entreprises
SCI	système de contrôle interne
SGI	système de gestion interne
t	tonne
UE	Union européenne
USD	dollar américain
USDct	cent USD
UTZ	UTZ Certified

Synthèse

Contexte

La certification des produits et des productions remonte au début du XXe siècle. Jusqu'à la fin des années 1980, la certification biologique était le système de certification agricole prédominant. Le concept du commerce équitable existe depuis les années 1950, mais ce n'est qu'à la fin de l'année 1988 que le premier café certifié Max Havelaar-Fairtrade fait son apparition dans les supermarchés néerlandais. Du café, Fairtrade a étendu son activité à des catégories de produits comme les fruits et légumes, le coton, le cacao et les fleurs. À l'heure actuelle, cet organisme certifie 15 produits uniques différents et de nombreux produits composites.

Dans les années 1990, l'inquiétude grandissante au sujet de la sécurité alimentaire, des droits des travailleurs, de la déforestation et des moyens de subsistance des producteurs a été à l'origine d'un certain nombre d'initiatives de certification. La toute première certification de Rainforest Alliance (une bananeraie de grande envergure) remonte à 1993. UTZ Certified a vu le jour en 1998. GLOBALG.A.P. (alors appelé EUREPGAP) a commencé ses activités à la même époque sous la forme d'une initiative de négociants horticoles européens. Vers la fin des années 1990 et tout au long de la décennie suivante, le mouvement de certification a pris de l'ampleur : les entreprises se sont mises à l'utiliser comme une police d'assurance prouvant leur engagement en faveur d'une sous-traitance responsable.

L'étude

Ce rapport présente une analyse de 270 études sur les systèmes de certification et de vérification des petits producteurs de cacao, de café, de coton et de fruits et légumes. En complément de ces études, nous avons utilisé des informations obtenues par le biais d'organismes de normalisation, d'organismes de mise en œuvre des initiatives de certification, d'acteurs de la chaîne logistique, d'universités et de consultants. Huit systèmes de certification ont été analysés :

1. 4C
2. Better Cotton Initiative (BCI)
3. Cotton Made in Africa (CMiA)
4. Fairtrade
5. GLOBALG.A.P.

6. Labels d'agriculture biologique
7. Rainforest Alliance (RA)
8. UTZ Certified (UTZ).

Parmi ces études, 19 ont fait l'objet d'une attention toute particulière en raison de leur méthodologie, qui permettait d'imputer les impacts constatés à un système de certification donné. Le secteur du café, qui a recours à la certification depuis les années 1980, est analysé dans 15 de ces études. Pour les secteurs où la certification relève d'un phénomène plus récent, le nombre d'études est plus limité. On peut uniquement tirer de solides conclusions sur les conséquences de la certification pour le secteur du café. Cependant, les nombreuses études consultées nous ont permis de tirer d'importantes conclusions d'ordre général sur l'utilisation de la certification par les petits producteurs.

Les données montrant un impact positif de la certification du café sont limitées

Les producteurs de café certifiés, notamment par Fairtrade, ont obtenu une augmentation des prix, sans pour autant atteindre l'augmentation de la productivité qui aurait eu des conséquences positives en termes de prix, à une exception près. Les données sur les coûts de production sont mitigées : 40 % des études montrent que les coûts des cafés certifiés sont plus élevés. Le rendement agricole n'est pas affecté par la certification. Malgré une augmentation des prix, les conséquences sur les revenus sont neutres en raison de l'augmentation des coûts de production et de contrôle. Les producteurs certifiés jouissent toutefois d'un meilleur accès à des services tels que la formation.

Absence de données sur les coûts de certification pour les petits producteurs et les détenteurs de licence

Bon nombre de systèmes de certification sont co-financés par des bailleurs de fonds : les coûts inhérents aux systèmes peuvent manquer de transparence, et il est difficile d'évaluer les bénéfices de la certification en l'absence de soutien de ces bailleurs. Les informations sur les coûts sont souvent disséminées entre différents organismes qui assistent les producteurs dans leur démarche de certification. Par ailleurs, les entreprises détentrices d'une licence ne divulguent pas les informations sur les coûts de mise en œuvre, qui relèvent du secret d'affaires. Par conséquent, même les études sur les coûts et les bénéfices de la certification pèchent par leur manque d'informations sur plusieurs postes de dépenses. Bon nombre d'études fondent leurs calculs sur des hypothèses concernant des facteurs comme l'adhésion à des organisations de producteurs, les volumes produits par producteur ou les premium perçus par les producteurs. Il en résulte des calculs irréalistes sur le bénéfice net des systèmes de certification.

Les coûts de certification peuvent être récupérés uniquement par les producteurs dont les volumes de production sont supérieurs à la moyenne

Exception faite des exigences des clients, les facteurs qui déterminent si un producteur peut investir dans une certification sont les suivants : coûts de mise en œuvre, volumes de production par producteur, niveaux de premium et taux de commercialisation, c'est-à-dire le pourcentage de produits certifiés qui reçoivent un premium. Les coûts de mise en œuvre dépendent du nombre de producteurs pour lesquels une entreprise ou une coopérative agricole met en œuvre un système de certification ; quant aux bénéfices sous forme de premium, ils dépendent du volume vendu. Les producteurs à faible rendement coûtent davantage à certifier et vendent souvent des volumes insuffisants pour couvrir leurs coûts de certification.

S'il est fréquemment avancé que la certification durable aide les petits producteurs, les petits producteurs les mieux organisés dont les rendements sont relativement élevés auront plus de chances d'atteindre, voire de dépasser, le seuil de rentabilité relevé par les coûts de certification. En fonction du niveau des coûts de mise en œuvre, les petits producteurs doivent atteindre un rendement supérieur à la moyenne pour que la certification soit rentable. Ce constat vaut pour toutes les matières premières analysées dans cette étude.

Bien que la mise en œuvre d'une certification durable par l'entreprise soit en passe de devenir le modèle majoritaire, en faire une initiative rentable dans les pays à faible rendement par producteur restera probablement difficile, même pour les entreprises les mieux financées. Les financements accordés par les bailleurs de fonds (également appelés « partenariats public-privé ») resteront probablement décisifs pour la mise en œuvre sur le terrain. Si ceux-ci venaient à tarir, les détenteurs de licence et les producteurs pourraient avoir à assumer des coûts de certification récupérés en partie seulement grâce aux premium.

Facteurs qui influencent les coûts de certification

Plusieurs facteurs influencent les coûts de certification. Parmi ceux-ci, citons :

- la situation initiale des producteurs avant la certification
- une présence structurelle (par exemple des coopératives agricoles ou des ONG) et la disponibilité de formateurs
- l'échelle du programme de certification
- le nombre de producteurs déjà regroupés en coopératives, et les capacités organisationnelles de ces dernières
- l'accès à des financements accordés par des bailleurs de fonds, du moins à court terme.

Facteurs qui influencent les bénéfices de la certification

Les facteurs qui influencent les éventuels bénéfices sont les suivants :

- le volume produit par producteur
- l'assistance technique normalement assurée
- la sécurité des marchés et l'engagement des acheteurs
- la disponibilité de contrats entre producteurs et acheteurs, et de ventes directes
- la production biologique, qui peut être responsable d'un manque à gagner pendant la période de transition
- les caractéristiques des producteurs, comme leurs capacités, leurs actifs et leur capacité à exporter.

Recommandations en faveur de la rentabilité et de l'impact sur les petits producteurs

Au moment d'envisager la certification, les producteurs et les détenteurs de licence concernés doivent étudier les bénéfices financiers potentiels, les coûts prévus et les facteurs qui influenceraient la rentabilité de la certification. D'après les informations issues de cette étude, on peut tirer une conclusion sur les bénéfices nets escomptés de la certification.

L'apparente absence de bénéfices notables à la certification pour les petits producteurs nous amène à formuler un certain nombre de recommandations.

1. Les systèmes de certification doivent gagner en transparence en ce qui concerne leurs coûts et leurs bénéfices. En ayant accès à davantage d'informations sur les bénéfices nets, les producteurs et les détenteurs de licence pourraient prendre une décision éclairée quant à une éventuelle certification. Par ailleurs, les bailleurs de fonds pourraient utiliser ces informations pour décider s'ils souhaitent investir en faveur des systèmes de certification.
2. Les détenteurs de licence potentiels gagneraient à avoir accès à des données commerciales de qualité sur les différentes certifications. Seuls 4C,ⁱ UTZ Certified et BCI proposent des chiffres fiables agrégés sur l'offre et la demande. Tous les systèmes de certification devraient publier des informations sur l'offre et la demande à l'échelon national, à l'attention du grand public, des producteurs et des détenteurs de licence potentiels.

ⁱ Depuis peu, les rapports annuels de 4C comprennent également les données sur l'offre et la demande pour le café certifié Fairtrade et Rainforest Alliance.

3. Les coûts de mise en œuvre de la certification peuvent être minorés en assouplissant les exigences qui s'imposent aux détenteurs de licence dont les performances se sont avérées satisfaisantes pendant une certaine période. Ceux-ci pourraient voir leurs résultats récompensés par un espacement des audits, par exemple, ou des chartes personnalisées qui ne ciblent que les problèmes les concernant. L'harmonisation des normes de certification et les audits conjoints de la part de différents organismes de certification pourraient considérablement diminuer les coûts de certification.
4. Les bailleurs de fonds et les autres parties prenantes doivent comparer les coûts et les bénéfices des systèmes de certification à ceux d'autres interventions au sein de la chaîne de valeur, comme les différents programmes de prestation de services ou d'agriculture contractuelle. L'amélioration des moyens de subsistance des petits producteurs n'est pas l'apanage de la certification. Des données montrent que celle-ci profite en majorité aux producteurs déjà privilégiés. En effet les producteurs certifiés témoignent d'un meilleur niveau d'études, de davantage d'actifs, d'exploitations plus importantes, d'une plus grande proximité avec les débouchés sur le marché et d'un emplacement dans des zones agro-écologiques favorables. Comparer l'impact des différentes interventions permettrait à toutes les parties concernées d'évaluer le coût d'opportunité des interventions de certification par rapport aux autres activités de développement.

Quatre scénarios pour les évolutions de la certification

Sur certains marchés, comme celui du café et du cacao, les produits certifiés sont en passe de devenir la norme. Il est communément attendu qu'une fois la certification normalisée, les premium viendront à disparaître. En parallèle, la certification pourrait s'avérer indispensable pour accéder à certains marchés. D'après les expériences de mise en œuvre de systèmes de certification (durable), nous prévoyons les évolutions suivantes, dont des exemples existent déjà :

1. **Les détenteurs de licence cesseront d'être certifiés faute de pouvoir récupérer les coûts de certification.** En raison des objectifs ambitieux de certification désormais définis par les fabricants, l'abandon généralisé de ces systèmes semble improbable. En revanche, les producteurs qui s'appuyaient sur un soutien conséquent de la part des bailleurs de fonds pour assumer les coûts de certification pourraient se trouver en difficulté si ce soutien leur est retiré, notamment lorsque leur taux de commercialisation est faible.

2. **Les producteurs ou les détenteurs de licence prennent en charge les coûts de la certification si celle-ci devient une condition préalable à l'exportation sur certains marchés, or cette condition préalable entraîne la disparition du premium.** Lorsqu'un produit devient la norme de facto, l'existence d'un premium pour l'obtenir perd sa raison d'être. Le prix bonifié devient alors la norme. L'alternative la plus probable est la stagnation des prix, la disparition du premium, et la prise en charge des coûts de certification par les détenteurs de licence, qui pourraient tenter de répercuter les coûts de conformité sur les producteurs.
3. **Des systèmes de certification alternatifs sont créés pour diminuer les coûts de certification.** La certification peut devenir trop onéreuse, ce qui conduit les détenteurs de licence à envisager la création de systèmes concurrents. Il n'est pas certain que les fabricants et les grands négociants soient disposés à accepter une telle démarche.
4. **La certification devient la norme.** Pour continuer à se distinguer des autres normes et pour répondre à la demande des fabricants et des négociants, les systèmes de certification ajoutent toujours plus de critères à l'existant. Si la certification devient une condition préalable à l'exportation vers des marchés développés, les organismes de certification veulent continuer à se distinguer de la concurrence. Plusieurs ont déjà ajouté à leur charte des critères liés au changement climatique, ou sont en passe de le faire. Des critères liés au genre pourraient bientôt suivre.

7

Introduction

La certification des produits agricoles est un outil qui se généralise et dont la vocation est d'améliorer les pratiques agricoles, le bien-être du producteur et la sécurité alimentaire, de faire reculer la pauvreté et de réduire l'impact sur l'environnement. Les transformateurs, les fabricants et les négociants ont recours à la certification pour afficher leurs engagements écologiques et durables. Il est également notoire que la certification permet de démarquer leurs produits de ceux de la concurrence. Les producteurs certifiés adhèrent à un ensemble de principes et de pratiques prédéfinis dans une charte. Une organisation externe, généralement une entreprise privée, une ONG ou une plate-forme de parties prenantes, détient et gère la charte et certifie les producteurs ou les coopératives jugés conformes sur base d'audits réguliers. Le fait d'être certifié est censé apporter de nombreux avantages aux producteurs, qui vont de meilleures pratiques agricoles à la protection de l'environnement en passant par l'accès aux marchés, voire un premium. Le secteur privé et les bailleurs de fonds ont réalisé des investissements conséquents en faveur de la certification des petits producteurs. Pour certaines matières premières, à l'instar du café et du cacao, les produits certifiés durables sont en passe d'atteindre une part de marché majoritaire dans les principaux pays producteurs et consommateurs. Dans ce contexte, les produits certifiés sont devenus chose courante. Avec cette normalisation de la certification, les premiums vont aller en disparaissant. En parallèle, produire des produits certifiés peut devenir une condition pour accéder à certains marchés.

Cette situation peut poser problème aux petits producteurs qui, malgré leur absence actuelle de certification, interviennent sur des marchés où la certification est en plein essor. Elle pose également problème aux organisations du secteur public et privé qui travaillent avec ces producteurs. De même, les producteurs certifiés et leurs partenaires dans la chaîne de valeur feront face à la probabilité d'une diminution des premiums, associée à des coûts de mise en œuvre récurrents.

Compte tenu de l'importance des exportations agricoles de nombreux pays en voie de développement et émergents, et du manque d'informations

cohérentes, tant sur les coûts que sur les bénéfices de la certification pour les petits producteurs des pays d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP), cette étude répond aux questions suivantes :

- Pour les petits producteurs de cacao, de café, de coton et de fruits et légumes, quels sont les bénéfices nets de la certification et de la vérification ?
- Quels sont les facteurs contextuels qui affectent les producteurs certifiés ?
- Quelles sont les mesures à prendre pour maximiser les bénéfices et minimiser les coûts de certification pour les petits producteurs ?

Le chapitre 2 explique les méthodologies utilisées pour cette étude : les systèmes de certification évalués, le choix des informations utilisées, les indicateurs évalués et le calcul des coûts de certification. Le chapitre 3 plante le contexte historique des systèmes de certification. Les chapitres 4 à 7 analysent les différents secteurs : café (chapitre 4), cacao (chapitre 5), coton (chapitre 6), et fruits et légumes (chapitre 7). Ces chapitres décrivent les marchés et les secteurs pertinents, abordent les bénéfices du point de vue des petits producteurs, et donnent une analyse coûts-bénéfices. Le chapitre 8 donne une vue d’ensemble des facteurs contextuels qui influencent les coûts et les bénéfices de la certification. Le chapitre 9 termine par des conclusions. Les informations sur les coûts financiers et les bénéfices concrets pour les petits producteurs sont rares dans la littérature : le chapitre 10 présente donc des recommandations à l’attention des producteurs et des détenteurs de licence, dans le but de les aider à prendre une décision éclairée quant à une éventuelle certification. Il présente des recommandations d’ordre général visant à améliorer la rentabilité de la certification, maximiser les bénéfices et minimiser les coûts de certification pour les petits producteurs. Le chapitre 11 décrit quatre scénarios d’évolution des certifications.

2 Méthodologie

2.1 Quels sont les systèmes de certification et de vérification analysés, et dans quels secteurs ?

Au total, 148 systèmes de certification et de vérification relatifs au secteur agro-alimentaire étaient en place à la fin de l'année 2012.¹ Certaines organisations font un distinguo entre la certification et la vérification, mais celui-ci ne fait pas consensus et n'est pas systématiquement appliqué. Selon l'Alliance ISEAL, organisation mondiale de normes de développement durable, la certification est « le fait d'assurer le respect d'une norme de développement durable. Cette vérification consiste souvent en un audit externe, qu'il soit confié à un auditeur indépendant ou à une équipe d'audit, qui se rend sur site pour vérifier que les pratiques respectent la norme.² » Selon 4C, qui se présente comme un système de vérification, un vérificateur externe rendra visite au groupe qui souhaite devenir ou rester certifié par 4C, afin de vérifier s'il respecte la norme 4C.³

Compte tenu de l'ambiguïté de la distinction entre les deux, ce rapport utilise le terme « certification » pour désigner tant les systèmes de certification que de vérification.

L'expression « petits producteurs » désigne les exploitations familiales à petite échelle où l'agriculture est le principal moyen de subsistance du foyer. La définition d'une « petite échelle » varie d'un pays à l'autre et d'une culture à l'autre, mais va généralement de moins de 1 ha à 10 ha environ.

Cette étude s'est penchée sur huit systèmes de certification (tableau 1).ⁱⁱ

ii Initialement, 14 systèmes de normes devaient être analysés, mais en l'absence d'informations (de qualité) sur six d'entre eux, à savoir, Business Social Compliance Initiative (BSCI), Ethical Trade Initiative (ETI), Global Social Compliance Programme (GSCP), IMO Fair for Life (IMOFFL), initiatives nationales de certification/normes, Indications géographiques), nous ne les avons pas inclus à ce rapport.

TABLEAU 1 : SYSTÈMES DE CERTIFICATION ET SECTEURS À L'ÉTUDE

Système de certification	Cacao	Café	Coton	Fruits et légumes
4C	•	X	•	•
Better Cotton Initiative (BCI)	•	•	X	•
Coton Made in Africa (CMiA)	•	•	X	•
Fairtrade	X	X	X	X
GLOBALG.A.P.	•	•	•	X
Labels d'agriculture biologique	X	X	X	X
Rainforest Alliance (RA)	X	X	•	X
UTZ Certified (UTZ)	X	X	•	•

2.2 Comment les informations ont-elles été choisies pour l'évaluation ?

Cette étude s'intéresse principalement à la littérature. Nous avons complété les informations tirées de la littérature par des informations obtenues par le biais d'organes de normalisation, d'organisations qui mettent en œuvre les initiatives de certification, d'acteurs des chaînes de valeur, d'universités et des consultants, afin d'obtenir des réponses concises aux questions de l'étude (voir l'annexe 1 pour la liste des organisations contactées).

Pour l'évaluation, nous avons utilisé un système de notation pour les articles, les rapports et les comptes-rendus afin de juger objectivement de la qualité, de la précision et de la fiabilité des sources. Ce système de notation les classe en cinq catégories : ⁴

1. Études d'impact qui utilisent un scénario contrefactuel crédible (évaluations quantitatives qui comparent des producteurs certifiés et non certifiés analogues à au moins deux moments différents)
2. Études d'impact sans scénario contrefactuel crédible (évaluations quantitatives qui comparent des producteurs certifiés et non certifiés à l'aide de données à un seul moment, ou qui comparent l'évolution des seuls producteurs certifiés)
3. Autres études d'impact (majoritairement qualitatives)
4. Sources d'information sur les coûts de la certification
5. Sources en apparence pertinentes mais dont la méthodologie n'est pas claire.

Dans notre évaluation, nous avons mis l'accent sur des articles : des catégories 1 et 2 pour les informations d'impact (et sur les coûts), et des articles de catégorie 4

présentant des informations sur les coûts. Les articles de catégorie 1 sont généralement revus par des pairs, à l'inverse de ceux de la catégorie 2. Malgré la qualité des meilleurs articles universitaires, la littérature grise et les entretiens se sont révélés indispensables car les publications universitaires accusent généralement un retard de trois à cinq ans sur les évolutions sur le terrain (voir l'annexe 4 pour une catégorisation détaillée de toutes les études analysées).

Compte tenu des limites méthodologiques des études d'impact de catégorie 2, les bénéfices identifiés sont donnés exclusivement à titre indicatif. Faute d'utiliser des groupes de producteurs non certifiés semblables aux producteurs certifiés, ou de suivre les évolutions au fil du temps, il est impossible d'imputer avec crédibilité des changements positifs à un système de certification donné. Les changements observés peuvent trouver leur origine dans la tendance des détenteurs de licence (producteurs, coopératives ou entreprises détentrices de licence) à travailler avec des producteurs plus productifs, ou dans les fluctuations des précipitations d'une année sur l'autre. Seules les études procédant à des évaluations quantitatives, dans lesquelles des producteurs certifiés et non certifiés similaires sont comparés à au moins deux moments différents, permettent de tirer des conclusions quant aux impacts. Si nous n'avons pas inclus les articles et les rapports de la littérature à nos analyses, notre évaluation se base sur les sources originales traitant des impacts de la certification.

2.3 Quelles catégories d'indicateur ont été évaluées ?

Dans cette étude, nous avons analysé les informations sur les catégories d'indicateur suivantes, liées aux bénéfices :

- agronomie et environnement : production, productivité, qualité, rendement agricole et améliorations liées au sol, à l'eau et à la biodiversité
- critères économiques : accès au marché, prix, coûts de production et revenus
- accès aux services : développement organisationnel, formation, crédit et intrants
- critères sociaux : travail des enfants, santé et autres critères sociaux.

Pour chaque catégorie, le nombre et le pourcentage d'études présentant des données d'impact sur ces indicateurs sont précisés, tout en tirant des conclusions globales sur l'impact.

2.4 Comment sont calculés et présentés les coûts de certification ?

L'objectif de cette étude est de dresser un tableau complet des coûts de certification par producteur. Nous avons compilé les données sur les coûts pour chaque système de certification ; nous nous sommes efforcés de les décomposer en postes précis et d'établir une distinction entre les coûts initiaux et récurrents. Le cas échéant, les informations sur les coûts de certification par producteur sont indiquées tant pour le producteur que pour le détenteur de licence. Toutes les données relatives aux coûts sont présentées en euros constants de 2014.

Le tableau 2 présente les coûts plausibles liés à la mise en œuvre de la certification, dont nous tenons compte. Tous les postes de dépenses indiqués dans le tableau 2 ne sont pas applicables à chaque système de certification. Par exemple, Fairtrade et GLOBALG.A.P. sont les seuls systèmes à demander un droit d'adhésion.

**TABLEAU 2 : POSTES ET TYPES DE DÉPENSES
(INITIALES ET/OU RÉCURRENTES)**

Postes de dépense	Type de dépense
Perte de rendement pendant la période de transition	Investissement initial
Mise en œuvre d'un système interne de contrôle ou de gestion	Investissement initial
Droits d'adhésion	Initial et récurrent
Matériel	Initial et récurrent
Infrastructure	Initial et récurrent
Transport	Initial et récurrent
Formation du personnel	Initial et récurrent
Formation des producteurs	Initial et récurrent
Audit externe	Initial et récurrent
Gestion	Initial et récurrent
Activités de contrôle interne ou de système gestion	Récurrent
Analyses de laboratoire	Récurrent
Vérifications sanitaires	Récurrent
Prestation de services aux producteurs (sauf formation)	Récurrent
Séparation des flux de produits certifiés et non certifiés sur l'exploitation, en transit, lors de la transformation, du stockage et de l'exportation	Récurrent
Premium	Récurrent

La littérature ne comprenant que peu d'informations sur les coûts,ⁱⁱⁱ nous avons calculé les coûts de certification moyens pour tous les systèmes combinés, plutôt que de présenter les coûts pour chaque système de certification. Nous indiquons de quels systèmes de certification sont issus les coûts ayant servi aux calculs. Les coûts sont présentés dans le texte comme les coûts de certification totaux par producteur, pour le producteur et/ou le détenteur de licence. Les chiffres sur les coûts vont d'un simple chiffre à un éventail de coûts, ce qui donne une fourchette avec les coûts minimum et maximum moyens trouvés. Les chiffres uniques sont présentés lorsque seule une étude présente des informations sur les coûts.

L'annexe 3 présente des informations détaillées sur les coûts moyens relevés dans la littérature pour chaque matière première, décomposés selon les coûts initiaux et récurrents, le cas échéant. Elle présente également un coût total de la certification. Le coût moyen total et la somme des coûts moyens individuels diffèrent parfois. Cette situation s'explique par le fait que toutes les études n'indiquent pas une décomposition détaillée des coûts ; certaines n'indiquent qu'un chiffre pour les coûts de certification totaux. Ainsi, les coûts de certification moyens totaux présentés peuvent être supérieurs à la somme des coûts par poste. L'annexe 4 indique quelles études font référence aux coûts de certification.

Il ressort que le coût de mise en œuvre de la certification semble majoritairement dépendre du nombre de producteurs certifiés. Le volume de produits certifiés, la part de ce volume effectivement vendu en tant que tel et tout autre écart de prix applicable : tous ces éléments déterminent dans quelle mesure les coûts sont couverts ou dans quelle mesure des bénéfices sont réalisés. Le volume de produits certifiés par producteur est un élément capital dans l'analyse de la rentabilité potentielle de la mise en œuvre de la certification. Nous finalisons notre évaluation de chaque matière première en calculant le seuil de rentabilité, d'après le volume, au niveau de l'exploitation. Le volume de rentabilité est présenté pour deux scénarios de coûts : le coût minimum et le coût maximum de certification. Ces calculs donnent des indications, au niveau de l'exploitation agricole, sur les volumes de production nécessaires pour rendre la certification viable d'un point de vue économique. Nos analyses de rentabilité ne reposent pas sur les coûts moyens de certification, car notre évaluation a mis en évidence une fourchette extrêmement vaste en la matière.

iii Dans bon nombre d'études mentionnant les coûts de certification, les informations manquaient souvent de détails permettant de calculer les coûts de certification par producteur pour les détenteurs de licence et les producteurs. Certaines études ne présentaient pas d'informations sur les unités de mesure, ou encore, les chiffres sur les coûts reposaient sur des hypothèses et non des données empiriques.

Dans l'analyse de rentabilité, l'investissement initial pour des actifs durables tels que les entrepôts ou d'autres infrastructures, est amorti sur huit ans. Tous les autres investissements initiaux sont amortis sur trois ans. Les bénéfices financiers sont calculés à l'aide d'informations sur les premium perçus par unité produite par les détenteurs de licence et les producteurs, ainsi que le taux moyen de commercialisation, qui désigne la part de produits certifiés vendus en tant que tels.

3

Histoire

et objectifs des systèmes de certification

3.1 Histoire et origines des systèmes de certification

La certification des produits et des productions remonte au début du XXe siècle. En 1908, Fritz Haber et Carl Bosch inventent l'engrais azoté synthétique, qui va révolutionner l'agriculture. Pour la toute première fois, les rendements peuvent être augmentés de façon spectaculaire et régulière. Leur invention est à l'origine, en grande partie, de la croissance de la population mondiale (de 1,6 mrd en 1900 à plus de 6 mrd à l'heure actuelle). À la même époque, un groupe de producteurs opposés à l'utilisation d'engrais et de pesticides de synthèse se rassemblent en Allemagne sous le label Demeter International. C'est ainsi que le premier système de certification au monde voit le jour. Les initiatives fleurissent dans d'autres pays. En 1963, la publication de *Printemps silencieux*, de Rachel Carson, donne un élan au mouvement biologique. Cet ouvrage décrit un futur où l'accumulation de pesticides comme le DDT met en danger les populations d'oiseaux et de poissons, et finit par menacer les humains. En 1972, plusieurs mouvements biologiques nationaux créent l'International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM, Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique).

Jusqu'à la fin des années 1980, c'est la certification biologique qui dominait les systèmes de certification agricole. Le concept de commerce équitable existe depuis les années 1950, lorsque des organisations de la société civile ont tenté de s'approvisionner directement auprès de coopératives dans des pays en voie de développement. En 1987, la part du café « équitable » sur le marché néerlandais ne dépassait pas 0,2 %. Les choses allaient changer. Fin 1988, les produits certifiés par Fairtrade font leur apparition dans les supermarchés néerlandais. À la fin 1989, le café Max Havelaar captait 1,7 % de parts de marché, soit 9 fois plus que l'année précédente. Jusqu'à la moitié des années 1990, les volumes certifiés Fairtrade connaissent une croissance stable. Sa part sur le marché néerlandais atteint actuellement 4 %. À partir du café, Fairtrade a étendu ses activités à d'autres catégories de produits comme les fruits, le coton, le cacao et les fleurs. À l'heure actuelle, Fairtrade certifie 15 produits uniques et de nombreux produits composites (avec un minimum de 20 % d'ingrédients certifiés Fairtrade en poids ou en volume).

Jusque dans les années 1990, la certification biologique et le récent mouvement Fairtrade étaient les principales certifications. Dans les années 1990, l'inquiétude grandissante au sujet de la sécurité alimentaire, des droits des travailleurs, de la déforestation et des moyens de subsistance des producteurs ont été à l'origine d'un certain nombre d'initiatives de certification. La toute première certification de Rainforest Alliance (une bananeraie de grande envergure) remonte à 1993. UTZ Certified a vu le jour en 1998, fruit de la collaboration entre un producteur de café guatémaltèque et Ahold, un négociant néerlandais. GLOBALG.A.P. (alors appelé EUREPGAP) a été créé à la même époque, sous la forme d'une initiative de négociants horticoles européens.

Vers la fin des années 1990 et au cours de la décennie qui a suivi, le mouvement de certification a gagné en vitesse, passant d'un marché de niche à une généralisation progressive. Plusieurs entreprises ont montré à de nombreuses reprises qu'un comportement responsable envers les fournisseurs était manifestement difficile à concilier avec leur obligation de bénéfices. Sous la pression des campagnes menées par des ONG, des entreprises de secteurs allant des articles de sport (comme Nike) au café, entre autres, ont ressenti le besoin de montrer en quoi leurs décisions amélioraient les conditions de vie et l'environnement de leurs fournisseurs. Dans le secteur du café, le rapport d'Oxfam *Une tasse de café au goût d'injustice*⁵ tient les torréfacteurs responsables des difficultés éprouvées par les pays producteurs, provoquées par des prix faibles sur le marché mondial à la fin du XXe siècle. En réponse, les entreprises ont commencé à intégrer les produits certifiés Fairtrade, biologiques et autres à leur gamme de produits. D'autres ont conclu des partenariats avec des ONG et développé des chartes internes. Ces évolutions se sont révélées capitales pour les organismes de certification, leur nombre et leur part de marché a connu une augmentation rapide (figure 1).

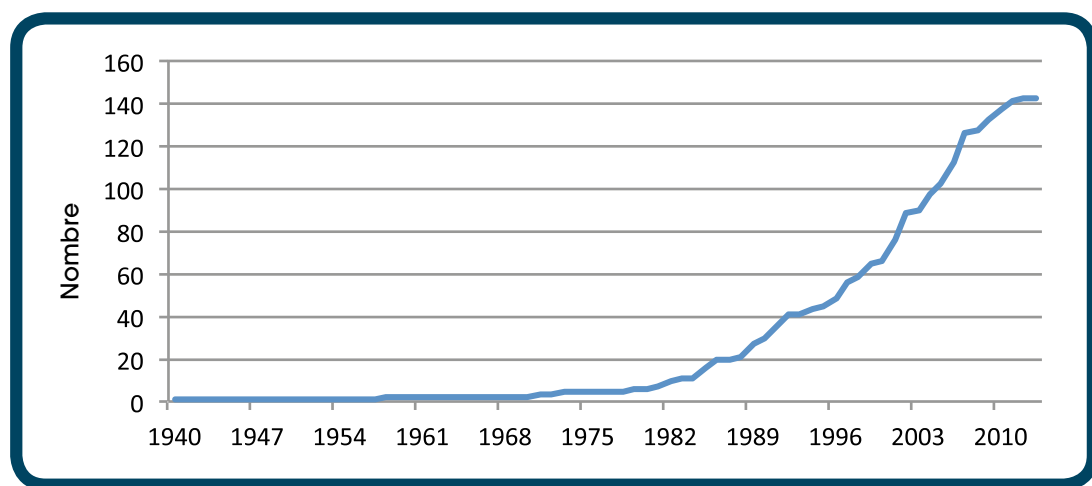


Figure 1 : Nombre de systèmes de certification agricoles existants par année civile.
Source : ⁶

Les entreprises qui achètent des produits certifiés utilisent la certification comme police d'assurance pour prouver leur engagement en faveur d'une politique d'achats responsable. Bon nombre des organismes de certification ont recours à des audits externes pour leurs producteurs certifiés : cette procédure vient étayer leurs affirmations sur leurs achats responsables. Pour avoir la garantie de recevoir des produits durables ou équitables de la part de leurs fournisseurs, les entreprises paient en retour des frais au certificateur et/ou au producteur, ou aux représentants du détenteur de licence.

Notamment dans le secteur privé, le point de vue sur les premium donne parfois matière à débat. Les arguments varient, mais se résument ainsi : « les producteurs profitent de la certification, il n'est donc pas nécessaire de payer un premium pour des produits certifiés ». D'autres entreprises, qui s'inquiètent de l'offre, voient dans la certification et les interventions connexes un moyen de garantir leur approvisionnement tout en resserrant les liens avec les producteurs. Dans le secteur du cacao, cet argument fréquemment invoqué est à l'origine d'investissements considérables en faveur de l'amélioration de la production par des entreprises de transformation et de commerce du cacao telles que Cargill, ADM et Olam. Le café a connu une évolution comparable, bien que moins portée par une anxiété vis-à-vis de la demande, tout du moins au début. En 2010 et 2011, le café est devenu un marché favorable aux vendeurs, ce qui a contribué à mettre mal à l'aise les acheteurs ; les producteurs étaient alors satisfaits du niveau des prix. Comme bien souvent, les prix élevés ont conduit à une augmentation du rendement des plantations existantes et à la création de nouveaux sites. Ainsi, malgré une croissance marquée en termes d'offre certifiée, l'offre conventionnelle s'est également développée. À l'heure actuelle, il se vend presque autant de café conventionnel qu'il y a dix ans.

3.2 Modèles commerciaux des certificateurs

Deux modèles commerciaux dominent le secteur de la certification. Dans le modèle dominant, les fabricants paient un droit d'adhésion ou des droits calculés selon le volume produit. Les modèles de Fairtrade et UTZ reposent en partie sur ces paiements de la part de ce type de membres. L'autre modèle commercial repose sur le paiement de services obtenus par les producteurs certifiés. Rainforest Alliance illustre bien cette situation : environ un tiers de son chiffre d'affaires provient de l'audit de ses producteurs certifiés. Quel que soit le modèle commercial, le financement accordé par les bailleurs de fonds est presque toujours essentiel (figure 2). Pour des informations détaillées sur l'année de création, la gouvernance, le modèle commercial et les bénéfices supposés des huit systèmes de certification de cette étude, voir l'annexe 2.

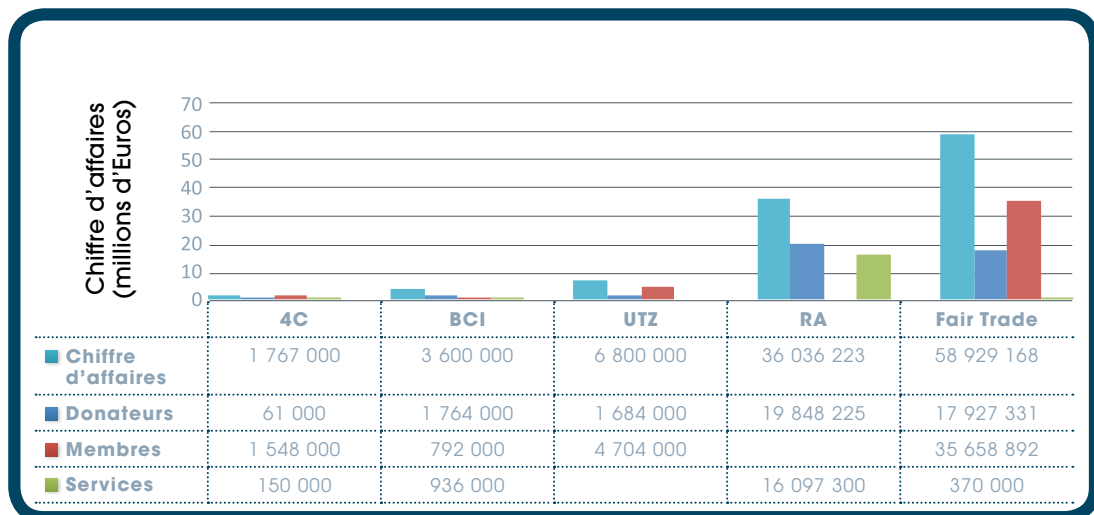


Figure 2 : Sources de revenus pour les certificateurs en 2011 (Fairtrade : FLO et ses organisations à l'échelon national) ou 2012 (autres) et leur chiffre d'affaires (toutes les valeurs monétaires sont indiquées en euros). Des écarts entre le chiffre d'affaires et la somme des sources sont possibles, aucune catégorie « autre » n'ayant été incluse. Les informations sur CMiA, les labels d'agriculture biologique et GLOBALG.A.P. n'étaient pas disponibles.

Sources : voir⁷

Fairtrade et GLOBALG.A.P. sont les seuls systèmes où les producteurs certifiés doivent directement régler des droits d'adhésion à l'organisation de certification. Le montant perçu est négligeable pour Fairtrade et non révélé par GlobalG.A.P. En 2011, Fairtrade tirait une majorité de ses fonds des fabricants qui utilisent des produits labellisés Fairtrade, considérés comme des paiements de membres. Rainforest Alliance constitue l'exception : elle ne perçoit pas directement de droits de la part des entreprises. Environ 30 % de son budget 2012 provenait de frais d'audits de ses producteurs certifiés, audits réalisés par sa filiale RA Cert. Celle-ci intervient sur un marché captif car il s'agit du seul auditeur accrédité pour Rainforest Alliance.^{iv}

Ce marché représentait 16 millions d'euros pour la seule année 2012. Fairtrade engrange aussi des revenus de l'audit des producteurs certifiés par le biais de FLO-Cert, qui appartient entièrement à Fairtrade International ; ces revenus sont toutefois très limités. Les organisations qui font appel à des audits externes n'obtiennent pas ce type de revenus. Comme indiqué plus haut, toutes les organisations reposent, à différents degrés, sur le financement accordé par des bailleurs de fonds. Rainforest Alliance et Fairtrade n'ont aucune difficulté pour mobiliser ce type de fonds essentiels à leur organisation.

Le montant du chiffre d'affaires des organisations de certification par producteur agricole certifié peut illustrer leur efficacité (figure 3).

iv À quelques rares exceptions, les ONG qui procèdent aux audits à la place de RA Cert sont toutes membres du réseau Sustainable Agriculture Network (SAN), à qui appartient la marque RA.

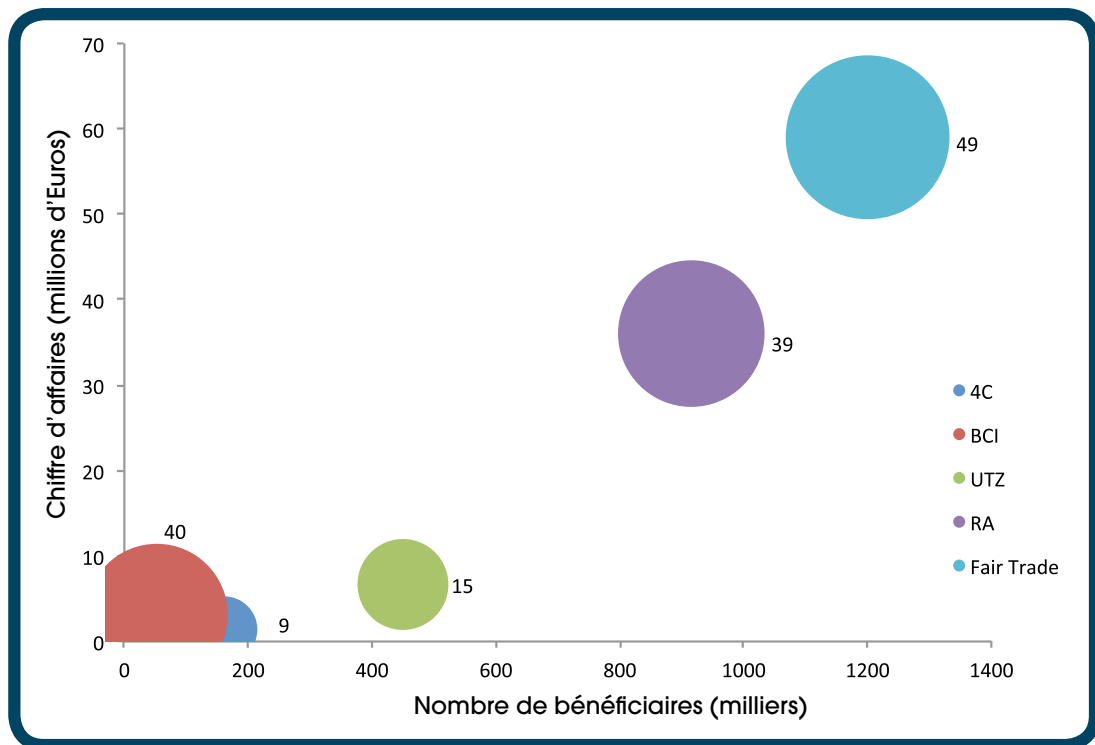


Figure 3 : Nombre de bénéficiaires^v certifiés et chiffre d'affaires de l'organisation de certification en 2011 (Fairtrade) ou 2012 (autres), où la taille de la bulle représente le chiffre d'affaires de l'organisation par producteur agricole certifié.

Le chiffre d'affaires de l'organisation est consacré en majorité au salaire du personnel, à la commercialisation du label, à la conception des normes et à l'administration. Les sommes dépensées par les détenteurs de licence, les bailleurs de fonds, les entreprises et les producteurs pour mettre en œuvre la certification ne sont *pas* incluses à ce graphique. Le montant du chiffre d'affaires des organisations va d'une somme relativement modeste par producteur pour 4C à 49 € annuels par bénéficiaire pour Fairtrade. BCI est bien placé, mais il est à noter que ses 40 € annuels par producteur remboursent tous les audits réalisés au niveau des exploitations agricoles. C'est également le cas pour Rainforest Alliance et Fairtrade, mais ici, les producteurs (ou leurs organisations) paient les frais d'audit aux auditeurs qui appartiennent aux (propriétaires des) organismes de certification. Chez BCI, les frais d'audit sont pris en charge par les bailleurs de fonds et les entreprises qui financent l'organisation. UTZ et 4C semblent plus efficaces par bénéficiaire. Cependant, l'efficacité réelle ne peut être jugée qu'à l'aune des bénéfices apportés par les organismes de certification.

^v Le terme « bénéficiaires » est délibéré car il englobe les producteurs et les autres types de producteurs. Cette notion est importante car Fairtrade certifie également des produits non agricoles.

3.3 Mise en œuvre de la certification

La mise en œuvre de la certification implique toujours le respect d'une norme par les coopératives de producteurs certifiés, et dans la plupart des cas, un certain degré de formation. En principe, toute exploitation agricole peut choisir d'être certifiée. Dans les faits, les producteurs doivent produire suffisamment afin de lisser les coûts de mise en œuvre. Un petit producteur ne produit généralement pas assez pour faire de la certification une option rentable. Dans les rares cas où le volume n'est pas un obstacle à la certification, l'indispensable expertise en matière de gestion et d'administration peut en être un. Les entreprises de négoce et d'exportation qui achètent aux petits producteurs peuvent souvent faire office d'intermédiaire en termes de volume et de capacités de gestion, en endossant le rôle de détenteur de licence pour un groupe de producteurs. Autre option : un collectif de producteurs ou une coopérative agricole peut détenir la licence. Dans le cas de certains produits Fairtrade, comme le café, c'est d'ailleurs la seule façon de devenir certifié.^{vi,8}

Un modèle de mise en œuvre générique (figure 4) correspond à tous les systèmes de certification, bien que les détails pratiques puissent varier d'une norme à l'autre.

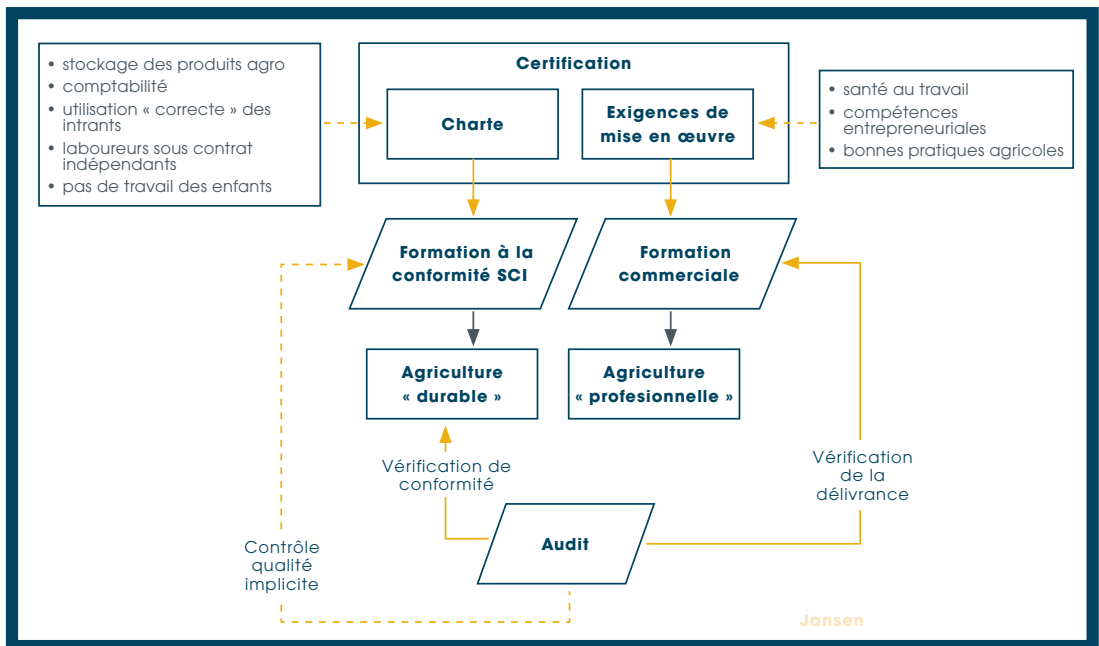


Figure 4 : Modèle générique de mise en œuvre d'une certification.

Source : ⁹

vi En 2011, la division entre FLO et TransFair USA (désormais appelée Fairtrade USA) pourrait faire changer les choses. TransFair USA permet aux producteurs extérieurs à toute coopérative de bénéficier d'une certification collective organisée par des entreprises commerciales. On estime que la majorité des producteurs de café ne font pas partie d'une coopérative.

La mise en œuvre se compose habituellement de deux activités principales. L'une consiste à assurer le respect d'une charte ou d'une norme. Un certain nombre d'exigences doivent être remplies, comme par exemple : la tenue d'une comptabilité, l'utilisation correcte des intrants et l'interdiction du travail des enfants. Les producteurs reçoivent une formation, tandis qu'un système de contrôle ou de gestion interne (SCI) est mis en œuvre pour assurer le respect et la pérennité de la conformité. Ces points sont vérifiés à l'occasion d'un audit. Par ailleurs, la plupart des normes imposent au détenteur de licence d'assurer un certain nombre de services aux producteurs membres du groupe certifié. S'il s'agit souvent d'une formation à la santé et à la sécurité au travail et aux bonnes pratiques agricoles, celle-ci peut également concerner l'offre en matière d'information ou, dans le cas de Fairtrade, la gestion correcte du premium social obtenu par son biais. Le respect de ces critères externes est vérifié à l'occasion de l'audit externe.

Les différents systèmes de certification utilisent différentes façons de certifier le respect des critères par les producteurs. Les audits sont généralement réalisés sur une base annuelle par des auditeurs externes et pris en charge par les détenteurs de licence (producteurs, organisations de producteurs ou négociants) (tableau 3). Les bailleurs de fonds fournissent également des financements aux détenteurs de licence afin de faire respecter et de pérenniser la certification. Malheureusement, aucune information consolidée n'est disponible sur les engagements financiers pris en faveur de la certification par les organisations de bailleurs de fonds. Tous les producteurs ne sont pas audités chaque année ; lorsqu'un groupe de petits producteurs est certifié dans le cadre d'une certification collective, les audits concernent généralement un sous-ensemble choisi au hasard.

TABLEAU 3 : INFORMATIONS SUR LES AUDITS PAR SYSTÈME DE CERTIFICATION

Certificateur	Qui procède aux audits ?	À quelle fréquence ont lieu les audits ?	Qui prend en charge les audits ?
4C	Auditeur externe	Une fois (vérification initiale)	Détenteur de licence
	Auto-évaluation	Chaque année	
	Auditeur externe	Tous les trois ans	
BCI	Auto-évaluation	Chaque année	BCI
	Vérification de la crédibilité par une deuxième entité, par unité de production	Chaque année	
	Auditeur externe	Chaque année	
CMiA	Auditeur externe	Tous les 2 ans	Aid by Trade foundation
Fairtrade	FLO-CERT (appartenant aux membres de Fairtrade International)	Chaque année	Détenteur de licence
GLOBALG.A.P	Auditeur externe	Chaque année	Détenteur de licence
Labels d'agriculture biologique	Auditeur externe	Chaque année	Détenteur de licence
Rainforest Alliance	RA Cert (qui appartient à RA) et membres fondateurs du réseau Sustainable Agriculture Network	Chaque année	Détenteur de licence
UTZ	Auditeur externe	Chaque année	Détenteur de licence

Fairtrade et Rainforest Alliance sont les seules organisations à ne pas faire appel à des auditeurs externes. Elles demandent aux détenteurs de licence d'avoir recours à des entreprises membres de l'organisation propriétaire de la norme. Cette procédure se justifie par la plus grande simplicité de contrôle de la qualité des audits. Rainforest Alliance tire environ un tiers de son chiffre d'affaires annuel de ces audits. Dans le cas de Fairtrade, ces revenus représentent moins de 5 % du chiffre d'affaire. BCI et CMiA prennent en charge les coûts d'audit. Dans les deux cas, l'audit est financé par une combinaison de fonds accordés par des bailleurs et de droits réglés par les entreprises utilisatrices de leurs labels. À l'exception de Rainforest Alliance et Fairtrade, le détenteur de licence peut choisir parmi un ensemble d'auditeurs accrédités par l'organisation de certification. Ces auditeurs se livrent à une compétition tarifaire.

Avec la mise en œuvre de la certification, les coûts sont majorés à différents niveaux de la chaîne de valeur. La plupart sont assumés par le détenteur de licence (qui peut être un producteur, une coopérative agricole ou une entreprise). Les producteurs eux-mêmes prennent en charge une partie des coûts : principalement sous forme de temps consacré à la formation, pour laquelle un coût d'opportunité peut être calculé, ou sous la forme d'investissements matériels (tableau 4).

Les sections à venir sur les différentes matières premières aborderont les informations disponibles sur ces postes de dépenses.

TABLEAU 4 : POSTES DE DÉPENSES, ENTITÉ PAYANTE ET TYPE DE COÛTS : INITIAL OU RÉCURRENT

Postes de dépense	Entité payante	
	Détenteur de licence	Producteur agricole
Mise en œuvre d'un système interne de contrôle ou de gestion	Investissement initial	
Activités de contrôle interne ou de système gestion	Coût récurrent	Coût récurrent
Droit d'adhésion, le cas échéant	Initial et récurrent	
Matériel	Initial et récurrent	Initial et récurrent
Infrastructure	Initial et récurrent	Initial et récurrent
Formation du personnel	Initial et récurrent	
Formation des producteurs	Initial et récurrent	Initial et récurrent
Autres prestations de services aux producteurs	Coût récurrent	
Audit externe	Initial et récurrent	Initial et récurrent
Premium	Coût récurrent	
Analyses de laboratoire	Initial et récurrent	
Vérifications sanitaires	Initial et récurrent	
Séparation des flux de produits certifiés et non certifiés sur l'exploitation, en transit, lors de la transformation, du stockage et de l'exportation	Coût récurrent	
Gestion	Initial et récurrent	Initial et récurrent

3.4 Impacts mis en avant par les organismes de certification

Les systèmes de certification présentent différents bénéfices aux producteurs membres de leur programme. Nous avons regroupé ces bénéfices en quatre domaines : services, agronomie (y compris l'environnement), économie et social. Comptabiliser et noter le nombre de bénéfices promis par les organisations de certification dans ces quatre domaines permet de savoir où celles-ci entendent faire la différence (figure 5).

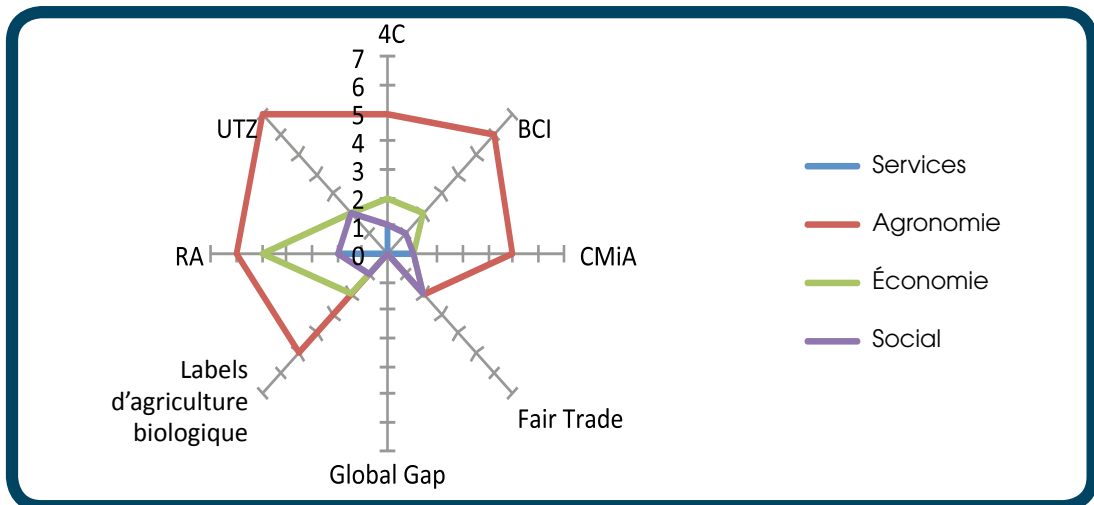


Figure 5 : Nombre de bénéfices présentés pour les producteurs par les organisations de certification, regroupés en quatre domaines : services, agronomie et environnement, économie et social.

Sources : ¹⁰

Contrairement aux autres systèmes de certification, GLOBALG.A.P. ne promet pas de bénéfices aux producteurs. Les promesses de Fairtrade sont relativement modestes. La majorité des promesses concernent le domaine agronomique et environnemental, suivi du domaine économique, puis social. Les bénéfices présentés dans le domaine des services sont relativement rares.

Pour beaucoup, le fait que les producteurs puissent accéder à des services comme la formation, l'assistance technique, des financements et l'information est une condition préalable à l'amélioration de l'agriculture. Pour certaines, comme CMiA, la raison d'être du système de certification est précisément de permettre aux producteurs d'accéder à une formation. Pour d'autres, comme UTZ Certified et 4C, la formation n'est pas un impact, mais une condition préalable que doit remplir le détenteur de licence. C'est Rainforest Alliance qui propose le plus d'éléments en la matière. Selon cette organisation, participer à son programme permettrait d'accéder à davantage de financement, à de meilleures options de crédit, ainsi qu'à des formations et une aide technique (tableau 5).

TABLEAU 5 : BÉNÉFICES PROMIS PAR LES ORGANISATIONS DE CERTIFICATION AUX PRODUCTEURS DANS LE DOMAINE DES SERVICES

Bénéfices promis	4C	BCI	CMiA	Fairtrade	G.GAP	Labels d'agriculture biologique	RA	UTZ
Accès à l'information	X	•	•	•	•	•	•	•
Accès à des options favorables de crédit/ financement	•	•	•	•	•	•	X	•
Accès à une formation/aide technique	•	•	X	•	•	•	X	•

C'est dans les domaines de l'agronomie et de l'environnement que la plupart des organisations de certification entendent faire la différence (tableau 6).

TABLEAU 6 : BÉNÉFICES PROMIS PAR LES ORGANISATIONS DE CERTIFICATION AUX PRODUCTEURS DANS LES DOMAINES DE L'AGRONOMIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Bénéfices promis	4C	BCI	CMiA	Fairtrade	G.GAP	Labels d'agriculture biologique	RA	UTZ
Meilleure gestion de l'exploitation agricole	X	X	X	•	•	X	X	X
Augmentation du rendement	X	X	X	•	•	X		X
Amélioration de la qualité	X	•	X	•	•	•	X	X
Amélioration de l'efficacité sur site	•	X	X	•	•	•	X	•
Résilience au changement climatique	•	•	•	•	•	X	•	•
Protection de l'eau et des ressources naturelles	•	X	•	X	•	•	X	X
Protection de la faune, de la flore et des réserves naturelles	•	X	•	X	•	•	X	X
Réduction de la pollution	•	•	•	•	•	X	•	X
Optimisation de l'utilisation des intrants	X	•	X	•	•	X	•	X
Réduction de l'utilisation des intrants	X	X	•	•	•	•	X	•

La plupart des organisations promettent une meilleure gestion de l'exploitation agricole. À l'exception de Fairtrade, GLOBALG.A.P. et Rainforest Alliance, toutes promettent une augmentation du rendement suite à l'utilisation plus efficace des intrants. L'optimisation de l'utilisation des intrants est un autre bénéfice souvent mis en avant. Cela devrait par ailleurs réduire la pollution

et protéger les ressources naturelles. Seuls les labels d'agriculture biologique attendent des exploitations agricoles du programme qu'elles deviennent plus résilientes du point de vue climatique.

Les changements apportés à la gestion de l'exploitation sont censés avoir de nombreux impacts économiques (tableau 7).

TABLEAU 7 : BÉNÉFICES PROMIS PAR LES ORGANISATIONS DE CERTIFICATION AUX PRODUCTEURS DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

Bénéfices promis	4C	BCI	CMIa	Fairtrade	G.GAP	Labels d'agriculture biologique	RA	UTZ
Réduction des coûts	X	X	•	•	•	•	X	X
Stabilité des prix	•	•	•	X	•	•	•	•
Premium grâce à l'effet équitable	•	•	•	X	•	•	•	•
Augmentation de la rentabilité	X	X	X	•	•	•	•	X
Réduction du risque financier	•	•	•	•	•	X	•	•
Nouvelles opportunités commerciales	•	•	•	•	•	X	•	•
Meilleur accès aux acheteurs spécialisés	•	•	•	•	•	•	X	•
Marchés haut de gamme	•	•	•	•	•	•	X	•
Stabilité des contrats	•	•	•	•	•	•	X	•
Publicité	•	•	•	•	•	•	X	•

La moitié des organisations de certification promettent une réduction des coûts. Avec ou sans amélioration du rendement, cela pourrait contribuer à une augmentation de la rentabilité. Fairtrade est la seule certification à avoir instauré un prix minimum et un premium fixe, bien qu'elle ne promette pas une meilleure rentabilité en retour (ni un meilleur revenu). Les promesses économiques des labels d'agriculture biologique se limitent à la réduction du risque financier suite à l'arrêt de l'utilisation d'intrants chimiques. Les promesses de Rainforest Alliance sont uniques : cette organisation compte au nombre de ses bénéfices tangibles un meilleur accès au marché et plus particulièrement, à des segments de niche haut de gamme.

On estime que les producteurs peuvent retirer des bénéfices sociaux directs de leur participation au programme et des bénéfices indirects des améliorations économiques (tableau 8).

TABLEAU 8 : BÉNÉFICES PROMIS PAR LES ORGANISATIONS DE CERTIFICATION AUX PRODUCTEURS DANS LE DOMAINE SOCIAL

Bénéfices promis	4C	BCI	CMiA	Fairtrade	G.GAP	Labels d'agriculture biologique	RA	UTZ
Amélioration des moyens de subsistance	•	•	X	X	•	X	•	•
Autonomisation des producteurs et des travailleurs agricoles	•	•	•	X	•	•	•	•
Amélioration de l'hygiène, de la sécurité et de la dignité sur le lieu de travail	•	•	•	•	•	•	X	•
Sentiment de santé, de motivation et de respect	•	•	•	•	•	•	•	X
Pas de travail des enfants	•	X	•	•	•	•	X	X
Organisations de producteurs plus performants	X	•	•	•	•	•	•	•

CMiA, Fairtrade et les labels d'agriculture biologique promettent tous une amélioration des moyens de subsistance. Leur définition et les moyens de les améliorer ne sont cependant généralement pas décrits. Rainforest Alliance avance des bénéfices plus tangibles en promettant de rendre le lieu de travail plus propre et plus sûr. Rainforest Alliance et UTZ sont tous deux explicites sur le fait d'éviter ou de limiter le travail des enfants dans le cadre du programme. La plupart des autres organisations possèdent des critères comparables dans leurs normes, mais ne les présentent pas comme un bénéfice pour les producteurs.

4

Café

4.1 Marché et secteur

L'offre mondiale de café est passée d'environ 110 millions de sacs de 60 kg de café vert en 2001 à 150 millions de sacs à l'heure actuelle.¹¹ À la fin des années 1990 et au début du XXI^e siècle, les prix du café accusent la pire chute jamais enregistrée en 30 ans : cette situation donne de l'élan au mouvement de certification né dans les années 1980 avec Max Havelaar. Sous la pression d'ONG comme Oxfam, les cinq plus grands torréfacteurs multinationaux, alors responsables de 60 % de la demande, s'engagent à répondre aux demandes des producteurs. En réponse, ils promettent d'acheter des volumes toujours plus importants de café certifié durable.

Par conséquent, l'offre de café durable certifié est passée d'environ 1 % du total mondial en 2001 à 9 % en 2010. Selon les estimations de 2010, la part de café certifié devrait atteindre 20 à 25 % à l'horizon 2015.¹² En revanche, les estimations de 2009-2010 ne comprenaient pas 4C, avec laquelle la croissance de l'offre certifiée est bien plus soutenue. En 2012, la part de l'offre certifiée représentait 38 % de l'offre totale (figure 6). Une part inconnue de café certifié est rattachée à plus d'une certification. Par exemple, certains produits peuvent être certifiés à la fois par Fairtrade et des labels d'agriculture biologique. Ce volume de café sera alors comptabilisé en double au moment d'évaluer les volumes que chaque organisation indique avoir certifié. Par conséquent, le volume de café certifié de la figure 6 représente une surestimation. En l'absence de données consolidées sur les volumes et les sources de chaque organisme de certification, ajuster le volume total de café pour tenir compte de la certification multiple s'avère difficile. Un sondage auprès des sources du secteur nous porte à penser qu'environ 25 % de l'offre jouit d'une certification multiple. Après ajustement des données pour ce paramètre, nous estimons que 29 % de l'offre mondiale est désormais certifiée.

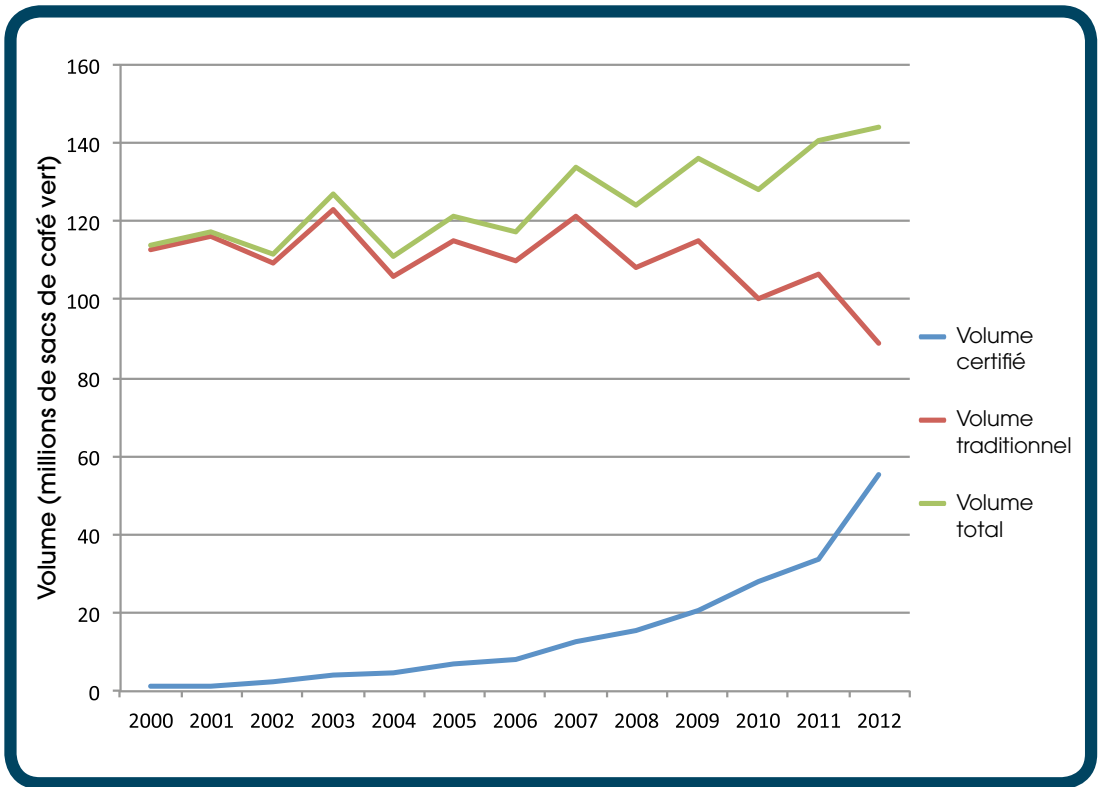


Figure 6 : Offre annuelle totale de café entre 2000 et 2012, répartie en café traditionnel (non certifié) et certifié en millions de sacs de 60 kg de café vert.

Sources : ¹³

Bon nombre de systèmes de certification interviennent dans le secteur du café, dont le marché reste dominé par cinq d’entre eux. Il s’agit de 4C, UTZ Certified, Rainforest Alliance, Fairtrade et des labels d’agriculture biologique. Parmi ceux-ci, c’est 4C qui a connu la croissance la plus marquée en matière d’offre ces dernières années (figure 7).

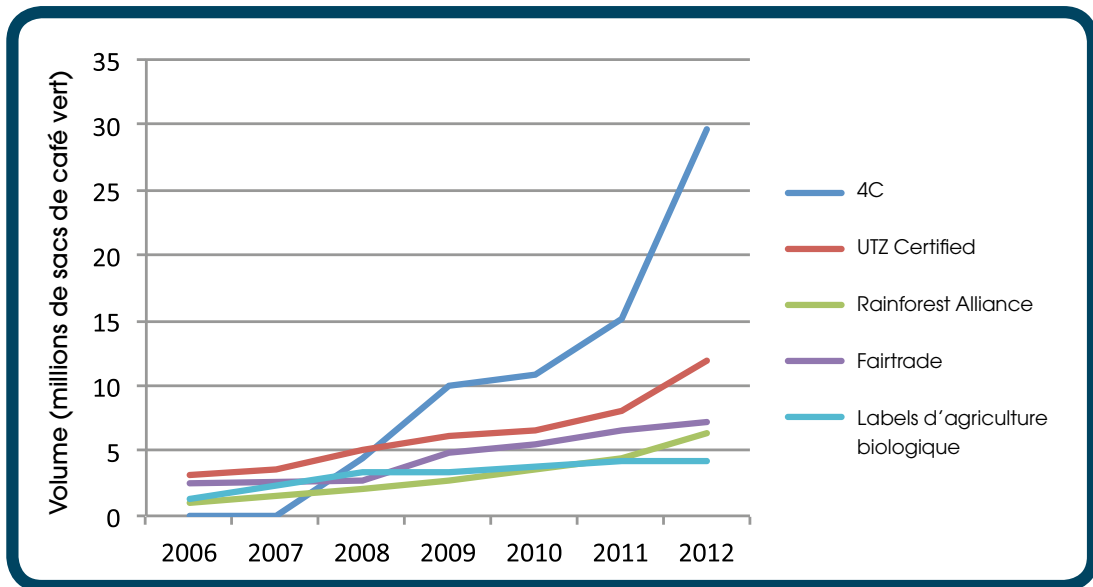


Figure 7 : Offre de cafés certifiés de 2006 à 2012 en millions de sacs. Les données sur la certification biologique en 2011 et 2012 sont manquantes. Il est à noter qu'une part inconnue du volume est porteuse de plusieurs certifications.

Source : ¹⁴

La consommation de café certifié durable se concentre sur des marchés matures, mais de vastes écarts de pénétration existent sur les marchés nationaux. Sur la scène internationale, le marché néerlandais du café montre l'exemple avec 38 % de consommation certifiée durable en 2011, contre moins de 3 % en 2001. Les multinationales comme Nestlé et Mondelez ont des projets ambitieux en ce qui concerne le café certifié durable. Selon Nestlé, la totalité de son café acheté directement aux producteurs répondra aux critères de durabilité de 4C en 2015. Ce volume devrait représenter 180 000 t (3 millions de sacs) annuelles de café vert. Les volumes supplémentaires achetés à des intermédiaires sont probablement eux aussi porteurs du label 4C. Par ailleurs, 90 000 t (1,5 million de sacs) seront achetées conformément à la norme Rainforest Alliance. Mondelez, de son côté, souhaite que toutes ses marques européennes de café utilisent du café durable d'ici 2015, par le biais des systèmes 4C, Rainforest Alliance et Fairtrade. DE Master Blenders 1753 a pour projet d'acheter 25 % de son volume annuel sous la certification UTZ Certified d'ici 2015, soit l'équivalent de 90 000 t.

Malgré des engagements forts de la part des grands acheteurs, tout le café certifié n'est pas vendu en tant que tel. Le « taux de commercialisation » montre la part de l'offre certifiée vendue en tant que telle, moyennant un premium dans la plupart des cas (figure 8).

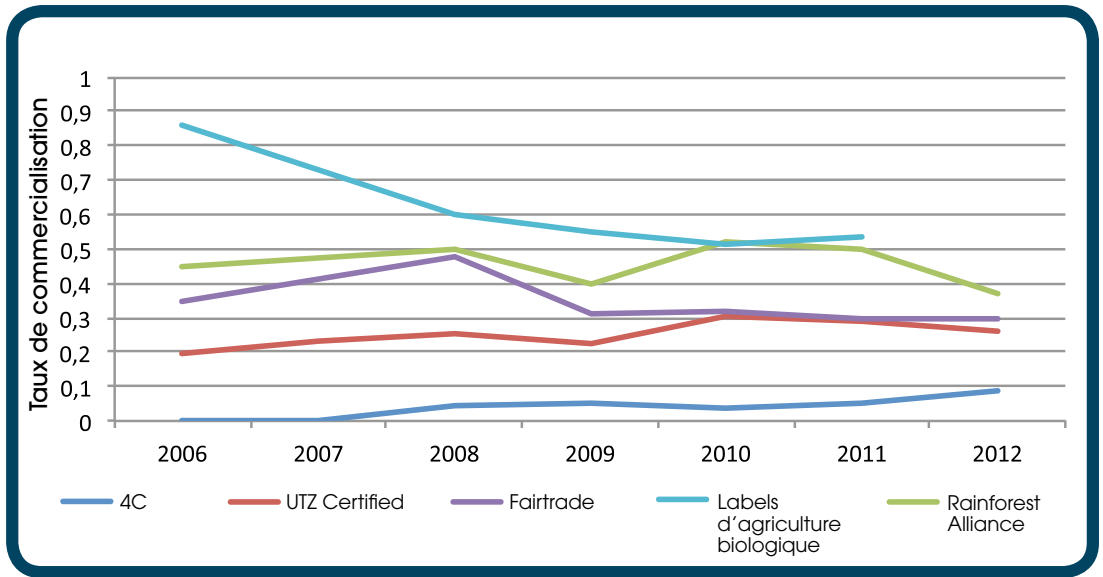


Figure 8 : Taux de commercialisation annuel moyen des cafés certifiés de 2006 à 2012.

Source : ¹⁵

Sauf si le marché du café approchait un taux de demande de 100 % pour le café certifié, la question du taux de commercialisation est loin d'être réglée. La plupart des torréfacteurs ne sont pas intéressés par l'ensemble du café. Le café récolté au début ou à la fin de la saison est généralement de qualité inférieure. Certains acheteurs sont intéressés par certaines tailles, qualités, profils de grains, etc. et les cafés de qualité inférieure sont généralement plus difficiles à vendre sous un label, notamment si le vendeur escompte un premium.

Le taux de commercialisation varie d'une année à l'autre. Les taux moyens ne dépassent jamais 40 % et n'ont jamais été aussi bas qu'en 2007, à 22 %, à l'exclusion de la production biologique dont le taux moyen de commercialisation est curieusement élevé. La moyenne sur 7 ans, de 2006 à 2012, est de 32 % hors production biologique.

Pour les entreprises ou les groupes de producteurs certifiés, la difficulté réside dans le fait que l'investissement en faveur de la certification doit être couvert par les premium sur seulement 32 % du volume certifié, en l'absence d'autres bénéfices financiers de la certification. Seuls Fairtrade et UTZ Certified exigent un premium des acheteurs. Rainforest Alliance, 4C et les labels d'agriculture biologique n'imposent pas cette condition. Sur le marché actuel, le café vendu sous l'un de ces trois labels obtient généralement un premium.

Le taux de commercialisation varie énormément d'un label à l'autre. Pour Fairtrade, le taux moyen ces sept dernières années était relativement élevé, avec 34 %. En 2006, les labels d'agriculture biologique présentaient un taux extrêmement élevé, avec 81 %. Cependant, nous ne sommes pas entièrement persuadés de la fiabilité des données sur le marché de la certification biologique, qui présentent peu d'informations sur les

volumes. Les taux de Rainforest Alliance ont toujours été élevés (47 % en moyenne), mais ont connu une baisse sévère entre 2011 et 2012. Selon nous, cette situation s'explique par le fait que Nestlé et Mondelez sont en passe de tenir leurs engagements en matière de développement durable en achetant toujours plus de café certifié 4C. Malgré un engagement fort de la part des torréfacteurs, le taux de commercialisation de 4C est faible, à 5 % en moyenne. Les volumes de 4C devraient continuer leur croissance et dépasser la demande pendant quelques temps. En 2013, l'offre de 4C au Vietnam a augmenté de 8,3 millions de sacs. UTZ se retrouve entre les autres certifications, avec une moyenne de 25 % sur 7 ans.

Si l'offre certifiée semble en passe de devenir la norme (figure 6), la demande doit encore la rattraper (figure 9).

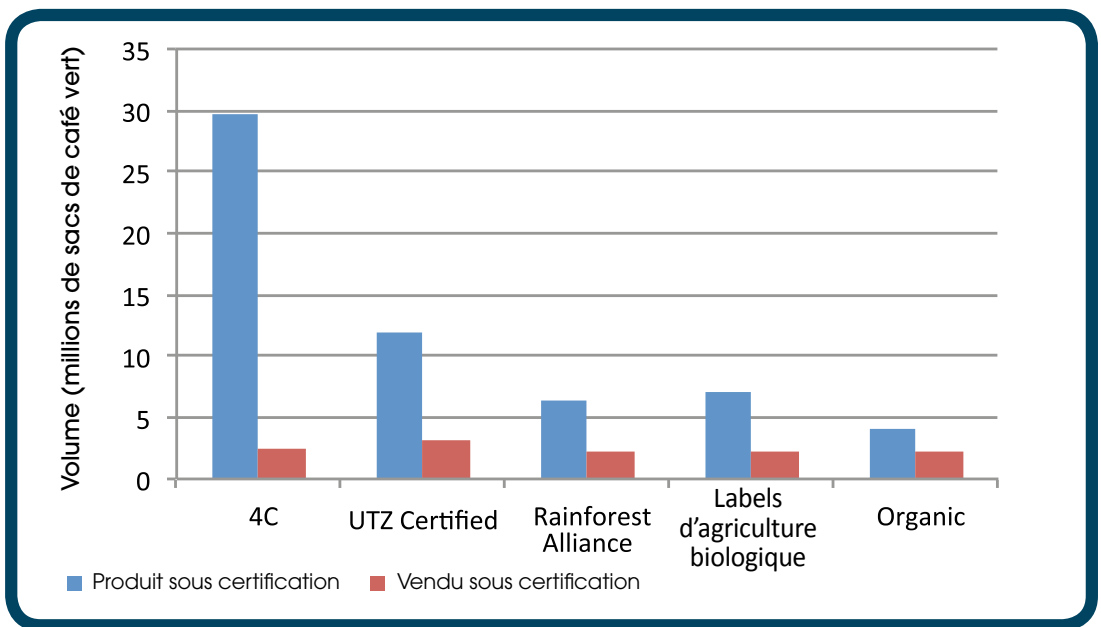


Figure 9 : Offre et demande pour les cafés certifiés en 2012 en millions de sacs de 60 kg de café vert, par certification. Les données sur la certification biologique remontent à 2011.

Soixante-dix pour cent du café est produit par environ 20 à 25 millions de petits producteurs. Certains sont membres de coopératives, mais la majorité d'entre eux agissent à leur compte. Outre des lacunes en termes de compétences en administration et en gestion, les petits producteurs de café ne peuvent pas accéder de façon rentable au marché « certifié durable » faute de produire les volumes suffisants pour lisser les coûts de mise en œuvre. Compte tenu de l'envergure et de la fragmentation de la base de l'offre, répondre à la demande pour le café certifié durable impose aux négociants et aux exportateurs d'organiser les producteurs en collectifs, qui serviront de tremplin à la mise en œuvre de la certification.

D'après les informations présentées dans les tableaux 5 à 8 (chapitre 3), la certification promet de nombreux bénéfices aux producteurs, qui vont d'une production plus élevée et d'un meilleur rendement à l'accès au crédit en passant par une meilleure santé. La section suivante présente une analyse de la littérature scientifique et de la littérature « grise » et vise à examiner l'actuel consensus sur les effets de la certification sur les petits producteurs de café.

4.2 Avantages pour les petits producteurs

Nous avons trouvé 110 articles, études et rapports qui abordent les effets des systèmes de certification sur les petits producteurs de café. Pour identifier ces effets, les études doivent avoir recours à une méthodologie fiable qui décrit la relation de causalité entre la certification et les effets. En d'autres termes, les études doivent démontrer avec crédibilité ce qui serait arrivé à un producteur donné s'il n'avait *pas* adhéré au programme de certification. Ce cas hypothétique (« contrefactuel ») doit ensuite être évalué à l'aune de la situation réelle et de l'évolution au fil du temps. La plupart des études n'ont pas recours à un scénario contrefactuel crédible, mais n'en restent pas moins intéressantes. Le tableau 9 de l'annexe 3 donne une vue d'ensemble du nombre d'études examinées et de leur méthodologie.

Seules 14 études nous permettent d'émettre un jugement sur les effets de la certification des producteurs de café ; 29 études supplémentaires comprennent des informations quantitatives pertinentes malgré l'absence de mécanisme crédible qui permettrait d'identifier la relation de causalité entre la certification et ses effets. Sur les 14 études présentant un point de vue contrefactuel crédible, Fairtrade est le système de certification le plus étudié, suivi des labels d'agriculture biologique (figure 10).

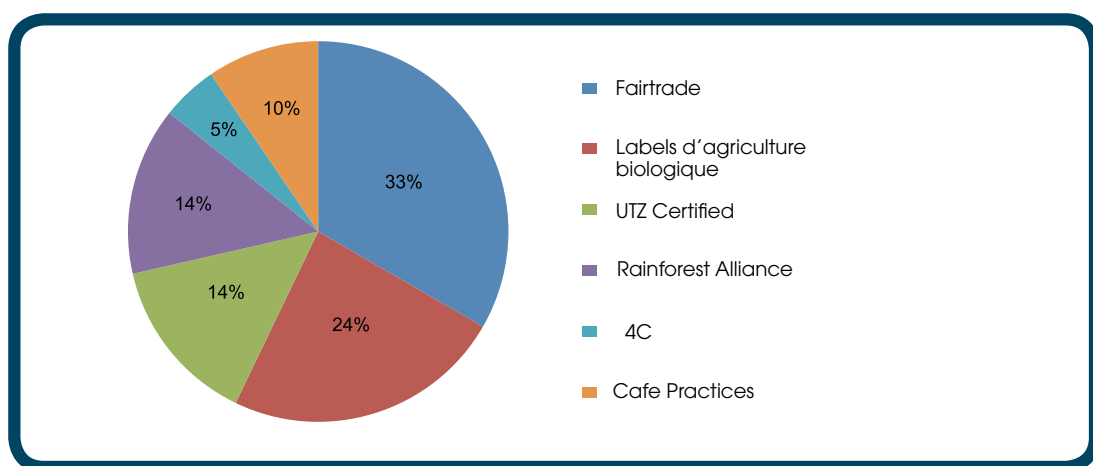


Figure 10 : Part des études qui déploient un scénario contrefactuel crédible pour identifier la causalité des effets de la certification, par licence.

D'un point de vue géographique, l'enquête se concentre sur l'Amérique centrale, avec neuf études qui portent sur cette région. Parmi celles-ci, quatre s'intéressent au Nicaragua, trois au Costa Rica et une au Salvador. La neuvième est une étude régionale qui couvre plusieurs pays. L'Amérique du Sud est couverte par deux études sur le Pérou, l'Asie par deux études sur le Vietnam, et l'Afrique, par une seule étude en Ouganda. Il est à noter que certaines études s'intéressent à plus d'un pays.

Les bénéfices promis par les organismes de certification couvrent un grand nombre de thématiques et de questions. Nous avons déterminé des domaines d'impact et défini pour chacun d'entre eux plusieurs indicateurs généraux qui décrivent la majeure partie des bénéfices promis. Les domaines d'impact sont les suivants : agronomie, économie, services et effets sociaux.

4.2.1 Agronomie

Pour ce domaine, nous mettons l'accent sur quatre indicateurs : la productivité, le rendement agricole, la qualité et les effets sur l'environnement (figure 11).

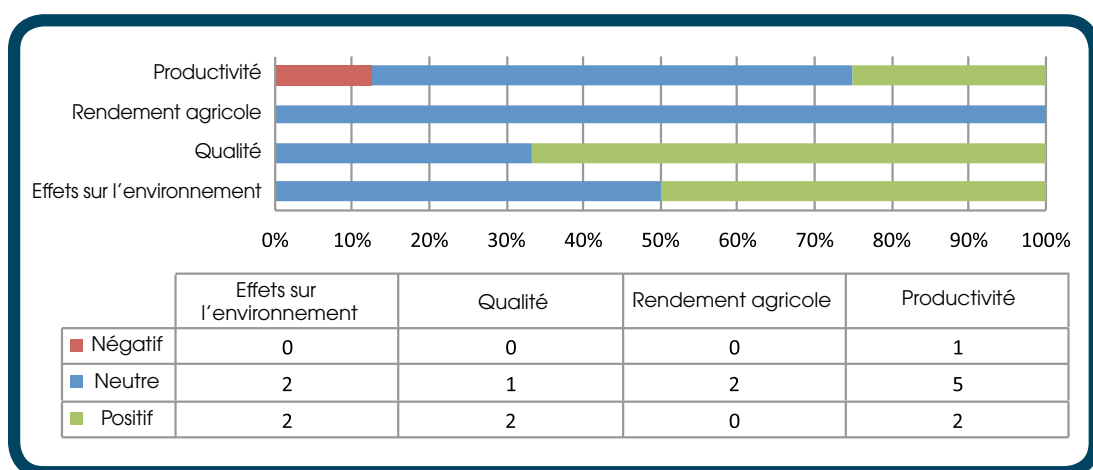


Figure 11 : Effets et tendance des effets de la certification pour quatre indicateurs agronomiques et environnementaux, évalués selon le pourcentage d'études présentant des scénarios contrefactuels crédibles les identifiant. Le tableau sous le graphique montre le nombre d'études pour chaque indicateur et chaque type d'effet.

Au rang des impacts positifs, on trouve la qualité des produits et les effets sur l'environnement. Le rendement agricole, lié à la quantité d'intrants utilisés par unité de café produite, n'est affecté dans aucune des études identifiées. L'amélioration de la productivité, bénéfice souvent mis en avant, est confirmée par une seule étude. La plupart des études concluent à un effet neutre de la certification sur la productivité ; a contrario, une étude a identifié un effet négatif.

La qualité est souvent indiquée par les producteurs eux-mêmes, sans être corroborée par les acheteurs. Au Vietnam, par exemple, les producteurs ont beau avoir indiqué des améliorations en termes de qualité, celles-ci ne sont pas pour autant reflétées par les prix reçus.

4.2.2 Économie

Cette catégorie couvre quatre indicateurs : l'accès au marché, le prix, le coût de production et le revenu (figure 12).

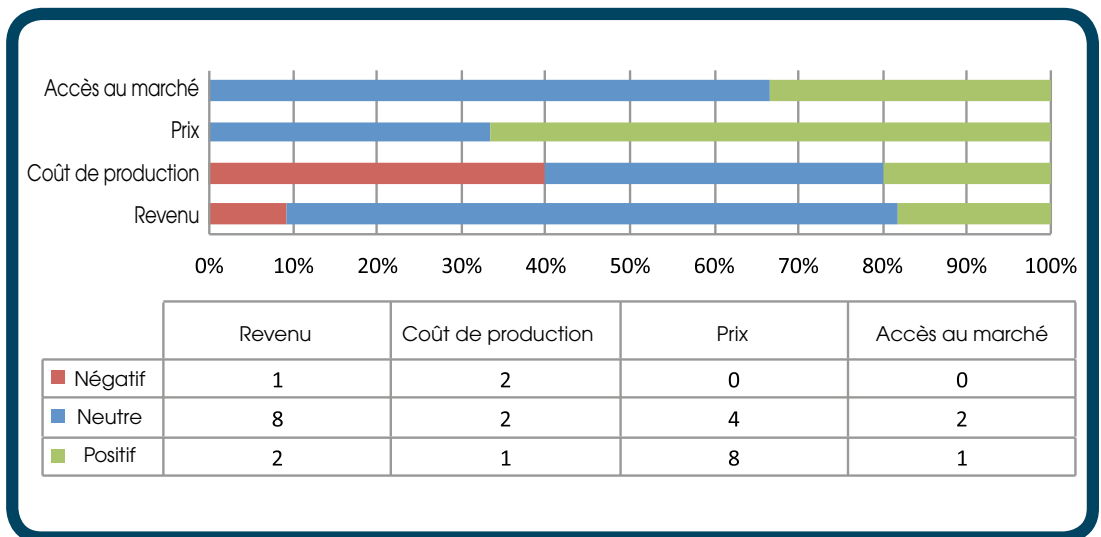


Figure 12 : Effets et tendance des effets de la certification pour quatre indicateurs économiques, évalués selon le pourcentage d'études présentant des scénarios contrefactuels crédibles qui les identifient. Le tableau sous le graphique montre le nombre d'études pour chaque indicateur et chaque type d'effet.

Trois études ont analysé l'accès au marché. L'une a trouvé un effet positif sur une coopérative certifiée qui a pu pénétrer des marchés auparavant inaccessibles. En règle générale, si les détenteurs de licence possèdent déjà un accès satisfaisant au marché avant la certification, celle-ci leur permet ensuite de vendre une partie de leur récolte en tant que café certifié. C'est pourquoi la majorité des études ne mettent pas en évidence d'effet sur l'accès au marché. Sur les marchés où les détenteurs de licence dépendent excessivement d'un unique acheteur, on peut constater un effet négatif s'ils perdent ce client faute d'avoir pu répondre aux normes de la certification.

Plus de 60 % des études mettent en évidence des effets positifs sur les prix. Le prix minimum de Fairtrade est en grande partie responsable de cette situation, bien que

les premium accordés pour le café certifié par les labels d’agriculture biologique, UTZ and et Rainforest Alliance y contribuent également. Les effets des prix semblent positifs : plus de 60 % des études mettent en évidence des effets positifs.

Cependant, les coûts de production des cafés certifiés sont majorés dans 40 % des études. Cette situation est en grande partie liée à la production biologique, où les coûts de main d’œuvre sont généralement accrus. Peu d’études portent également sur les coûts de mise en œuvre de la certification au niveau de l’exploitation agricole, en complément des coûts de production. Quand c’est le cas, elles ont tendance à conclure que du point de vue des coûts, la certification est au mieux neutre pour les producteurs, voire légèrement négative pour les revenus de l’exploitation.

Par conséquent, aucune des études avec un scénario contrefactuel crédible ne trouve d’effets positifs manifestes sur les revenus. Malgré une augmentation des prix et un premium dans la majorité des études, les résultats économiques en termes de revenus sont généralement neutres : seule une faible portion de la production certifiée est vendue en tant que telle ; les coûts de production sont parfois plus élevés ; et seuls quelques cas montrent une augmentation significative de la productivité.

4.2.3 Services

Cette catégorie couvre quatre indicateurs : développement organisationnel, et accès à la formation, au crédit et aux intrants (figure 13).

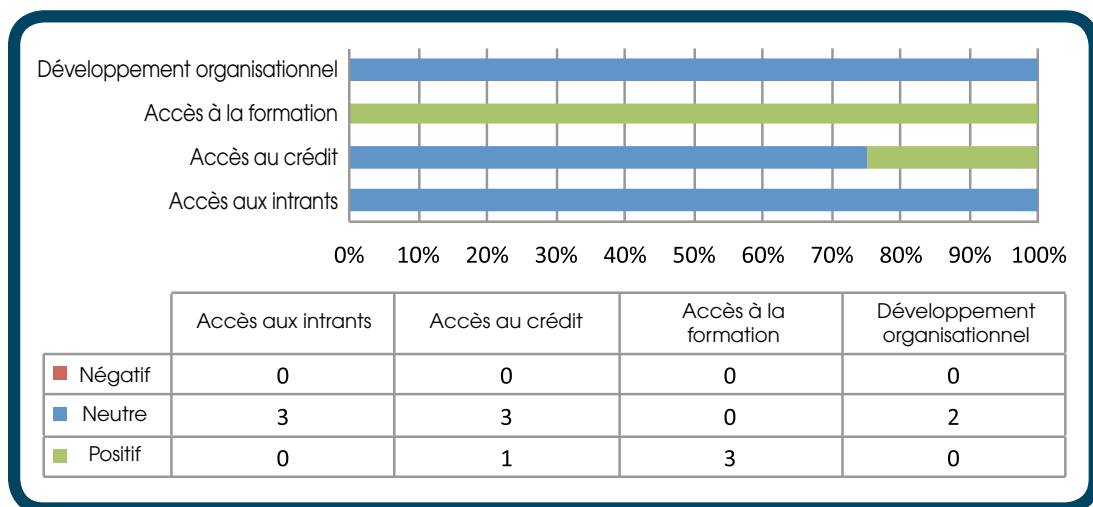


Figure 13 : Effets et tendance des effets de la certification pour quatre indicateurs de services, évalués selon le pourcentage d’études présentant des scénarios contrefactuels crédibles qui les identifient. Le tableau sous le graphique présente le nombre d’études pour chaque indicateur et type d’effets.

Selon les études analysées, le développement organisationnel n'est pas affecté. Pour Fairtrade, seules les organisations appartenant aux producteurs peuvent être certifiées : la plupart du développement organisationnel se déroule en amont de la certification. Après la certification, des évolutions visant à professionnaliser les coopératives peuvent être mises en œuvre. En effet, si bon nombre de coopératives vont dans ce sens, les études ne confirment pas leurs affirmations lorsqu'elles les comparent aux organisations de producteurs non certifiés.

À l'exception de Fairtrade, les exportateurs organisent souvent les producteurs en collectifs pour les certifier, et détiennent la licence en leur nom. Une telle structure est généralement gérée par l'entreprise en question, et non par les producteurs membres du groupe certifié. En l'état, aucun effet (positif ou négatif) du développement organisationnel n'a été mis en évidence.

Les trois études qui portaient sur l'accès à la formation ont mis en évidence des effets positifs. Les producteurs certifiés ont davantage accès à la formation que leurs homologues non certifiés. Cette formation est assurée par la coopérative (pratique courante dans le cas de Fairtrade et des labels d'agriculture biologique), ou l'exportateur détenteur de licence pour les autres systèmes de certification.

Un meilleur accès au crédit est promis par Rainforest Alliance, par exemple. Une étude vient confirmer ce fait, tandis que deux autres viennent l'infirmier. Aucune étude ne trouve d'effet sur l'accès aux intrants.

4.2.4 Effets sociaux

Cette catégorie comprend trois indicateurs : le travail des enfants, la santé et les effets sociaux (figure 14).

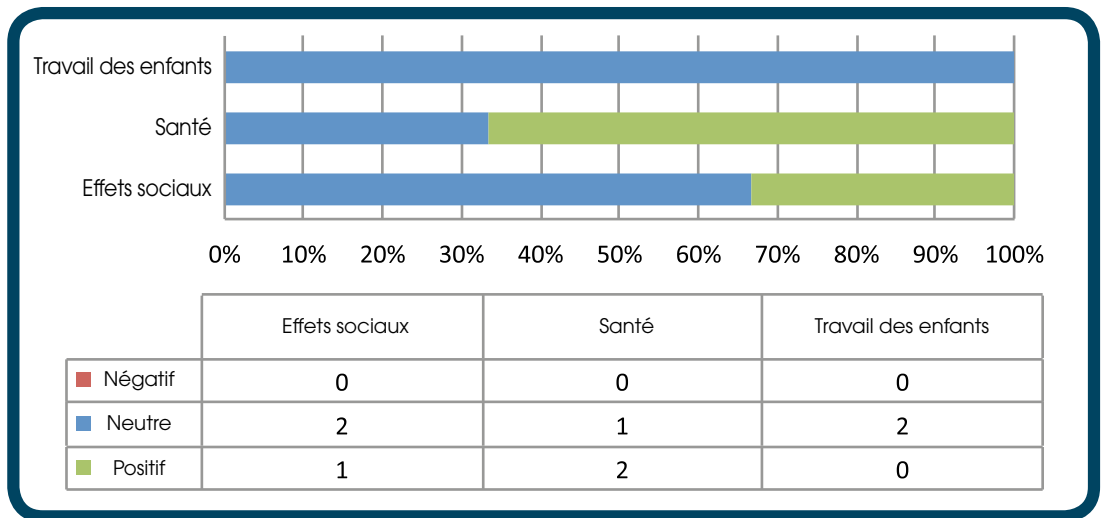


Figure 14 : Effets et tendance des effets de la certification pour trois indicateurs sociaux, évalués selon le pourcentage d'études présentant des scénarios contrefactuels crédibles qui les identifient. Le tableau sous le graphique présente le nombre d'études pour chaque indicateur et type d'effets.

Dans le domaine du café, la certification ne semble pas influencer le travail des enfants. Dans certains cas, comme pour les études au Vietnam, le travail des enfants n'était pas un problème avant la certification des producteurs : il restait donc peu de marge d'amélioration. Plus préoccupants sont les autres cas, comme en Ouganda et au Nicaragua, où le travail des enfants était un problème, avant la mise en œuvre de la certification et jusqu'au moment de l'étude.

Des effets positifs sur la santé sont mis en évidence par une étude, qui avance qu'une réduction de l'utilisation des produits agro-chimiques doit être bénéfique pour la santé des producteurs. Selon nous, cette conclusion manque de substance car les produits agro-chimiques ne sont pas forcément néfastes s'ils sont utilisés correctement, pratique dont la plupart des certifications se font désormais les promoteurs.

D'autres effets sociaux positifs d'importance sont mis en évidence par une étude, comme l'augmentation du niveau d'études et de la probabilité que les enfants de producteurs certifiés Fairtrade fassent des études secondaires et supérieures.

4.3 Conclusions d'autres études d'impact

Avec les 29 études qui n'utilisent pas de groupes témoins ni de mesures sur les mêmes producteurs à différents moments, la certification offre davantage de bénéfices que le tableau brossé dans la section précédente. À noter cependant : compte tenu des limites méthodologiques de ces études, les bénéfices qu'elles identifient sont à titre indicatif uniquement (voir la section 2.2).

D'un point de vue géographique, ces études concernent principalement l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale. Le Mexique est prédominant dans cinq études, toutes liées à Fairtrade. Parmi les autres pays étudiés, citons : le Kenya, la Tanzanie, l'Éthiopie et le Rwanda. L'Asie est sous-représentée, avec seulement une étude au Vietnam.

Ces études montrent des effets de la certification en immense majorité positifs sur le versant agronomique. Une seule étude a identifié un effet négatif sur la productivité suite à la certification.¹⁶ Cette même étude a également relevé une incidence accrue de la rouille des feuilles du caféier dans les exploitations certifiées biologiques au Costa Rica. À la lumière de la récente épidémie de rouille des feuilles de caféier en Amérique centrale, cette conclusion est préoccupante pour les producteurs certifiés biologique, tant elle va à l'encontre des promesses de leurs labels qui vantent la plus grande résilience des systèmes de production biologiques aux parasites et aux maladies. D'autres études sur la productivité ont trouvé des effets majoritairement positifs à la certification. Certains auteurs font part de leurs doutes quant aux changements observés : sont-ils des effets de la participation à la certification ou les écarts précédaient-ils le début de la participation ?¹⁷ Hormis Fairtrade, tous les systèmes de certification voient leurs effets sur le niveau de productivité encensés par des études les concernant. Il en émerge un tableau où les effets de la certification biologique sur la productivité sont ambigus. Environ la moitié des études trouve une augmentation de la productivité, tandis que l'autre moitié trouve l'inverse.

Le tableau des coûts de production est également mitigé. Deux études mettent en évidence une baisse des coûts de production pour les producteurs certifiés : l'une au Vietnam sur la certification UTZ et l'autre en Colombie auprès de producteurs qui participent au programme AAA de Nespresso, soutenu par Rainforest Alliance.¹⁸ Aucune de ces études ne tient compte des investissements réalisés par les producteurs afin de devenir certifiés : elles sous-estiment donc probablement les coûts de production réels. Parmi les études qui adoptent un point de vue plus complet sur la certification, l'une ne trouve pas d'effet¹⁹ et trois autres trouvent des effets négatifs sur les coûts de production.²⁰

Toutes les études sur les prix de la filière biologique observent une augmentation, qui touche également les coûts de production. Les effets sur les revenus des producteurs

sont donc neutres ou négatifs dans la majorité des cas. Un facteur déterminant, mis en évidence par plusieurs études, est le taux de commercialisation : la part de produits certifiés réellement vendus en tant que tels. Onze études trouvent que la certification a un effet positif sur les revenus, six ne trouvent aucun effet et deux trouvent des effets négatifs.

L'accès aux services, à la formation et au crédit, notamment, est évalué par toutes les études qui se penchent sur ces questions. Assurer une formation aux producteurs est l'une des exigences de tous les systèmes de certification. Lorsque cette formation va au-delà du simple respect de la charte et des procédures administratives connexes imposées aux producteurs, des bénéfices supplémentaires sont possibles. Cependant, peu d'auteurs s'intéressent au contenu et à la qualité de la formation. Fairtrade est unique dans la mesure où cet organisme demande aux acheteurs de son café labellisé de permettre aux organisations de producteurs d'accéder au crédit afin de financer leur production. Sur les 18 études qui se penchent sur Fairtrade, huit font état d'un effet positif sur l'accès au crédit. D'autres systèmes de certification ne proposent pas cette possibilité et leur impact sur l'accès au crédit semble bien plus limité.

4.4 Analyse coûts-bénéfices de la certification du café

Au total, 16 études font référence aux coûts de la mise en œuvre de la certification pour le café. Tous les systèmes de certification ne sont pas égaux en termes de couverture (tableau 10 de l'annexe 3). Fairtrade est l'organisation la plus étudiée dans la littérature. 4C est le système de certification le moins analysé en ce qui concerne les coûts de mise en œuvre. Malheureusement, les 16 études ne contiennent pas toutes des données quantitatives sur les investissements réalisés et les coûts pris en charge. Plusieurs d'entre elles abordent les coûts d'une perspective qualitative et se contentent d'indiquer que les coûts sont élevés ou trop élevés, sans plus de détails. Les données concrètes sur les coûts sont rares et souvent incomplètes.

Le tableau 11 de l'annexe 3 présente une vaste fourchette de valeurs pour les coûts pris en charge par le détenteur de licence. Selon la certification, les coûts d'investissement initiaux vont de 33,70 € par producteur à 73,40 € au niveau du détenteur de licence. Toutes les études ne décomposent pas les coûts en détails ; certaines se contentent d'indiquer un chiffre pour les coûts de certification totaux. Il en ressort que les trois postes de dépenses principaux sont la formation des producteurs, l'organisation du système interne de contrôle ou de gestion et le temps consacré par la direction. À noter également, ces coûts ne sont pas intégralement pris en compte aux deux extrémités de la fourchette de dépenses. En réalité, les coûts assumés par le détenteur de licence sont probablement supérieurs à ceux présentés ici.

Le coût des investissements initiaux pour les producteurs se compose des investissements en faveur des infrastructures et du matériel, ainsi que des coûts d'opportunité suite à la participation aux réunions et formations liées à la certification. Des écarts interviennent entre les certifications. Des coûts d'investissement initiaux de 17,50 € par producteur ont été mis en avant. Une étude au Kenya²¹ a identifié des postes de dépenses significatifs pour le respect de la charte de Rainforest Alliance. Ces coûts découlent de la préservation de bandes ripicoles et de zones tampons. Dans certains cas, des cultures vivrières et de rapport ont dû être déracinées. Un producteur a vu environ 5 % de ses caféiers retirés. Malheureusement, aucune évaluation du coût de la perte de terres agricoles n'a été réalisée, mais pour les producteurs proches des voies d'eau, cet élément est à garder à l'esprit si l'on souhaite étudier la certification.

Les données sur les coûts récurrents sont moins complètes que celles sur les investissements initiaux (tableau 12, annexe 3). Au niveau du détenteur de licence, la littérature ne fait état de postes de dépenses individuels que pour la gestion du système de contrôle interne, la formation des producteurs et les premium. D'autres études n'indiquent que les coûts totaux de certification, sans les décomposer. Les coûts au niveau du détenteur de licence vont de 43,59 € à 77,69 € par producteur. Au niveau du producteur, une source indique un coût total de 18,26 €, sans donner de décomposition détaillée de sa signification. Comme pour les investissements initiaux, nous soupçonnons les coûts réels d'être plus élevés, du moins pour les détenteurs de licence.

Le taux de commercialisation moyen (la part du volume certifié vendu en tant que tel) est de 32 % (section 4.1). Bon nombre (voire la totalité) des coûts de mise en œuvre dépendent du nombre de producteurs dans un groupe certifié. Les revenus potentiels dépendent du volume de produits certifiés vendu. En d'autres termes, le volume par producteur est un facteur critique au moment de déterminer s'il est pertinent d'investir dans la certification. Bien évidemment, d'autres motivations existent également. La pérennité des relations avec les clients est fréquemment invoquée. Si nous ne tenons compte que des bénéfices financiers, nous devons émettre une autre hypothèse : si l'on considère un premium moyen de 5 USD par t/lb de café vert, celui-ci se traduit par un premium de 29,33 € par tonne de café vert. Une deuxième hypothèse est que les dépenses initiales de 33,70 € à 73,40 € sont amorties sur trois ans. Avec ces chiffres, il est possible de calculer un ensemble de droites qui montrent le niveau de production auquel la certification des producteurs devient viable d'un point de vue financier (figure 15).

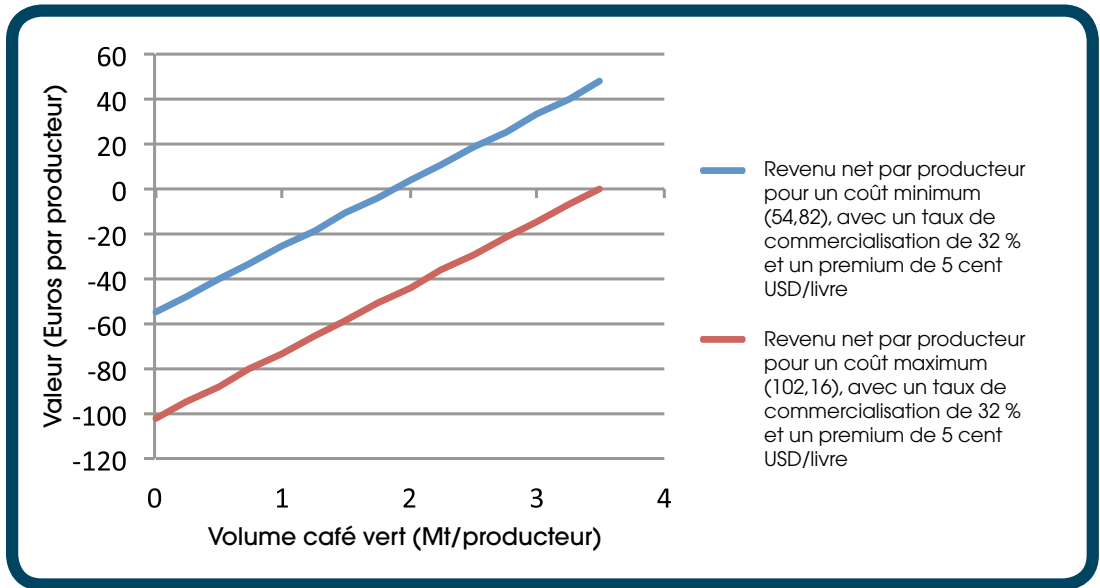


Figure 15 : Scénarios de revenus avec le coût minimum (54,82 €) et maximum (102,16 €) par producteur. Le taux de commercialisation est défini à 32 %, moyenne à long terme de tous les programmes à l'étude. Le premium moyen estimé est de 5\$ t/lb de café vert. Les dépenses initiales des détenteurs de licence sont amorties sur trois ans.

Selon la figure 15, pour être viable d'un point de vue financier, la production moyenne par producteur doit se situer dans une fourchette de 1,72 t à 3,48 t de café vert par producteur, selon le niveau des dépenses de mise en œuvre. Cette situation n'est pas sans implications pour les origines certifiées, où la production par producteur est inférieure à ces chiffres, comme dans de nombreux pays d'Afrique. Celles-ci doivent s'appuyer sur le financement accordé par les bailleurs de fonds ou dépasser de façon significative le marché en termes de commercialisation et du montant du premium obtenu. Bien que cela soit possible pour certains producteurs, il est peu probable que ce soit le cas pour tous.

5

Cacao

5.1 Marché et secteur

L'offre mondiale de cacao est passée de 4,26 m de tonnes en 2008 à 5 m de tonnes en 2012. Le cacao est principalement produit en Afrique. La Côte d'Ivoire et le Ghana représentent 58 % de l'offre mondiale. La production de cacao est dominée par les petits producteurs dont l'exploitation ne dépasse pas 5 ha. Ceux-ci représentent environ 90 % de la production mondiale.²²

Tout comme le café, le cacao a commencé à être certifié par les labels d'agriculture biologique à la fin des années 1980. C'est en 2008 que la croissance de l'offre de cacao certifié a véritablement pris son envol. Si des rapports sur le recours répandu au travail des enfants dans la production de cacao ont été publiés depuis la fin des années 1990, il aura fallu plus de temps pour que la certification devienne une garantie de sous-traitance durable pour les transformateurs et les fabricants. Les transformateurs et les fabricants ont vu un deuxième argument en faveur des investissements envers la production de cacao dans la baisse estimée de l'offre de 20 % attendue pour 2010. La situation en 2010 ne fut pas aussi grave que prévu, mais certaines instances prévoient une nouvelle pénurie de la production pour 2020.²³ La certification, parfois associée à des programmes de formation agricole ciblés, permet de soutenir les organisations de producteurs et leurs membres, dans l'optique de remédier aux pénuries attendues et de résoudre les questions liées au développement durable. Les prix du cacao sont volatiles et, contrairement au café, les producteurs de cacao ont tendance à percevoir une part plus faible de la valeur à l'export. L'agence de commercialisation nationale du Ghana, Cocobod, garantit un prix minimum à la production équivalent à 70 % du prix sur le marché mondial. Au cours de ce processus et afin de financer ses propres activités, elle prélève une portion significative du prix à l'exportation. Une partie de cet argent est reversée aux producteurs sous forme de services. Sur les marchés libéralisés comme celui du Cameroun, les producteurs de cacao reçoivent généralement de meilleurs prix qu'au Ghana malgré une qualité inférieure ; ils ne reçoivent toutefois guère de services d'aide.²⁴ En Côte d'Ivoire, on estime que les producteurs reçoivent environ 60 % du prix à l'export.²⁵

Le volume du cacao produit traditionnellement reste stable depuis 2008, à environ 4 m de tonnes. La part de cacao certifié atteint environ 20 % (figure 16).

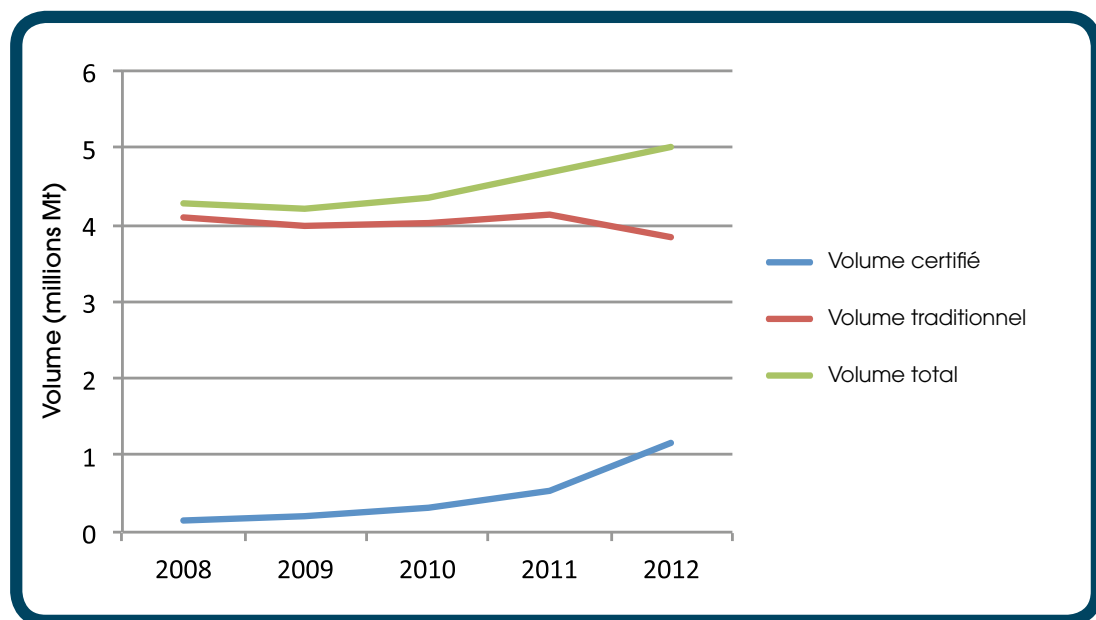


Figure 16 : Offre annuelle totale de cacao entre 2008 et 2012, répartie en cacao traditionnel (non certifié) et certifié en millions de tonnes de cacao. À noter, ce graphique ne tient pas compte des certifications multiples.

Sources : ²⁶

Le marché du cacao certifié est dominé par quatre systèmes de certification : UTZ Certified, Rainforest Alliance, Fairtrade et les labels d'agriculture biologique. L'offre de cacao certifié UTZ Certified et Rainforest Alliance a fait un bond en avant ces dernières années (figure 17) à la faveur d'engagements tangibles envers le cacao certifié de la part de fabricants comme Mars, Ferrero et Hershey.

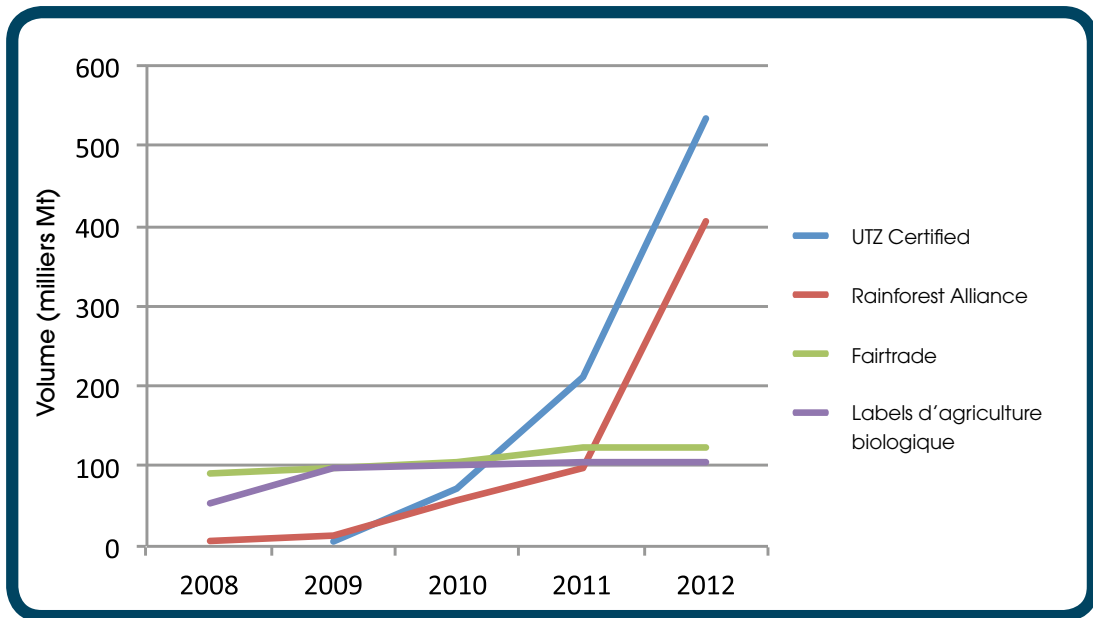


Figure 17 : Offre de cacao certifié de 2008 à 2012 en milliers de tonnes de fèves de cacao. Les données sur les labels d'agriculture biologique et Fairtrade en 2012 sont manquantes.

Sources : ²⁷

Ensemble, les trois entreprises susmentionnées représentent 45 % du marché des confiseries, et se sont engagées à atteindre 100 % d'achats certifiés à l'horizon 2020. Mars collabore avec UTZ Certified, Rainforest Alliance et Fairtrade pour parvenir à mettre en œuvre son engagement. En termes de volume, Mars indique qu'il achètera au moins 100 000 tonnes de cacao certifié UTZ Certified et Rainforest Alliance d'ici à 2020. Quant à Hershey, cette entreprise utilise du cacao certifié Rainforest Alliance et s'engage à utiliser 100 % de cacao certifié d'ici 2020, sans pour autant divulguer ses volumes. Ferrero achète environ 100 000 t de cacao chaque année. Les engagements en matière de certification peuvent être tenus en achetant principalement du cacao certifié UTZ Certified et Rainforest Alliance. En 2012-2013, ce cacao devait représenter 25 % des volumes totaux. Par ailleurs, 15 % supplémentaires affichent une garantie de traçabilité par les fournisseurs ou d'achats par le biais de projets. D'autres fabricants d'envergure comme Nestlé et Mondelez n'ont pas pris d'engagements en ce qui concerne la part certifiée de leurs achats.

Les taux de commercialisation, c'est-à-dire le pourcentage de cacao certifié effectivement vendu en tant que tel, varie d'un système de certification à l'autre, mais on pouvait relever une moyenne de 29 % en 2012 (figure 18).

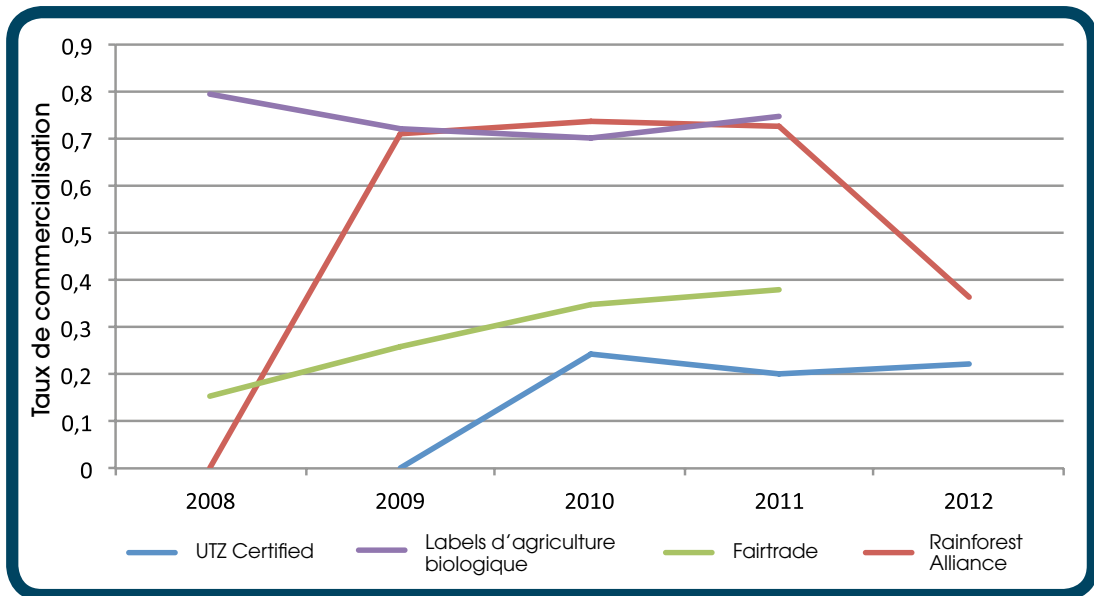


Figure 18 : Taux annuel moyen de commercialisation du cacao certifié de 2008 à 2012.

Source : ²⁸

C'est à UTZ Certified que revenait le taux de commercialisation le plus bas en 2012, avec 22 %. Ce taux est stable depuis trois ans, ce qui indique un écart constant entre offre et demande. Bien que Rainforest Alliance ait connu une croissance comparable à celle d'UTZ, son taux de commercialisation s'est effondré en 2012, passant de plus de 70 % à moins de 40 %. Cette situation reste meilleure que celle d'UTZ, mais les producteurs ont toujours plus de difficultés à vendre leur cacao certifié Rainforest Alliance. À l'instar du café, le taux de commercialisation du cacao biologique est très élevé. Nous ne sommes pas entièrement convaincus de la qualité des données sur la production biologique certifiée.

Les entreprises, les coopératives et d'autres organisations qui contribuent à la mise en œuvre de la certification dans le secteur du cacao doivent essayer de récupérer leurs investissements grâce aux premium, voire au rendement, à la qualité et à la sécurité de l'amélioration de l'offre. Les premium sont obtenus sur 47 % du volume certifié (moyenne à long terme) vendu en tant que tel. Le reste est vendu à des prix traditionnels.

Comme le montre le taux de commercialisation, la demande a du retard à rattraper. En chiffres absolus, la prévalence d'UTZ Certified et Rainforest Alliance est évidente sur le versant de l'offre, mais moins flagrante sur celui de la demande (figure 19).

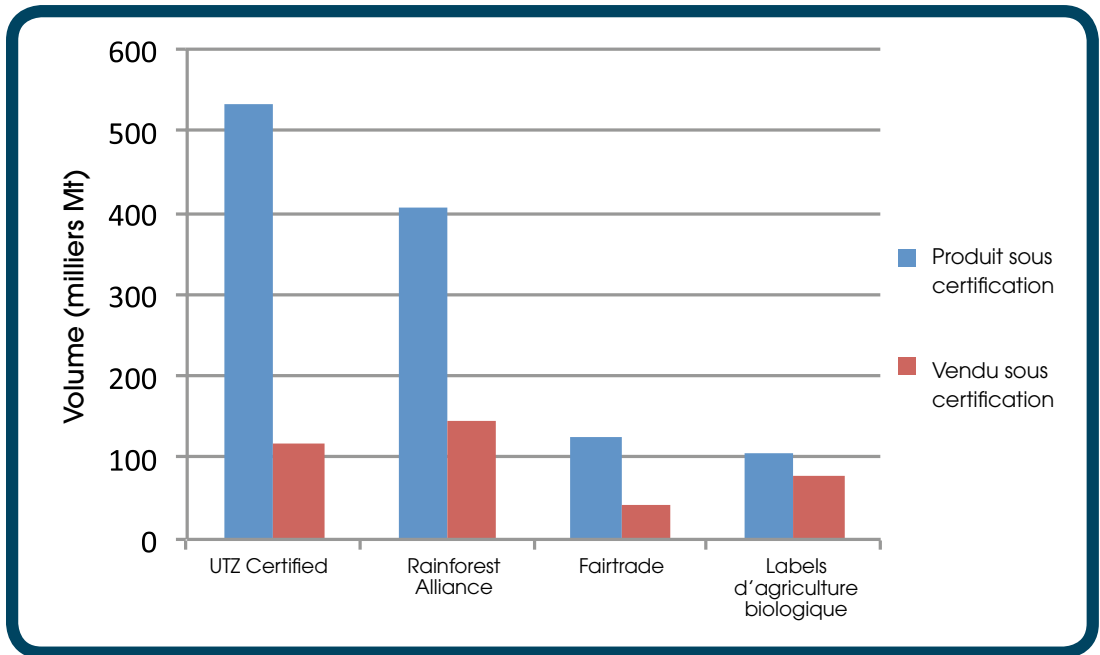


Figure 19 : Offre et demande de cacao certifié en 2012 (UTZ Certified et Rainforest Alliance) et 2011 (Fairtrade et labels d'agriculture biologique) selon la certification.

Source : ²⁹

Selon nous, la croissance de la demande envers le cacao certifié UTZ Certified et Rainforest Alliance devrait progresser de façon soutenue, dans la mesure où des fabricants d'envergure tels que Mars, Hershey et Ferrero s'efforcent d'atteindre leurs objectifs de certification à l'aide de ces deux labels. Hershey s'est engagé envers Fairtrade, sans pour autant préciser d'objectifs de volume. Ferrero a récemment mis en œuvre un projet pilote avec la certification Fairtrade.³⁰

Le secteur du cacao doit relever deux défis principaux. D'un côté, l'origine de l'offre à venir est source d'inquiétudes permanentes. La productivité en Afrique de l'Ouest atteint en moyenne 450 kg/ha³¹ tandis qu'en présence de conditions et d'une gestion agronomiques optimales, on pourrait tripler ce résultat. Les producteurs seraient vieillissants et leurs enfants, réticents à devenir à leur tour producteurs de cacao. De l'autre côté, la pauvreté chez les producteurs de cacao est monnaie courante, ce qui favorise les pratiques indésirables en matière de main d'œuvre.

Selon les déclarations des organismes de certification sur les effets de leurs programmes, ces problèmes peuvent être résolus par le biais de la certification. Dans la section suivante, nous passons en revue les données qui viennent étayer ces affirmations.

5.2 Avantages pour les petits producteurs

Nous avons trouvé 31 articles, études et rapports qui abordent les coûts ou les effets des systèmes de certification pour les petits producteurs de cacao. Pour identifier les effets, nous avons besoin d'études qui se penchent sur les impacts causaux de la certification. Plusieurs études ne créent pas de scénario contrefactuel crédible mais n'en restent pas moins intéressantes.

Le tableau 13 de l'annexe 3 donne une vue d'ensemble du nombre d'études trouvées. Nous avons trouvé une étude nous permettant de juger avec crédibilité des effets de la certification des producteurs de cacao, à savoir une étude sur la certification biologique des petits producteurs de cacao en Ouganda.³² Cette section présente des informations sur cette étude afin de montrer l'impact de la certification du cacao.

Si cette étude s'intéresse aux impacts sur les indicateurs économiques, et notamment sur les revenus, elle met également en évidence un impact sur l'accès aux services. La thématique des effets agronomiques et sociaux n'est pas abordée dans l'étude et, par conséquent, dans les sections à venir.

5.2.1 Économie

Les effets de l'agriculture contractuelle biologique certifiée et des méthodes agricoles biologiques sur les revenus ont été évalués en Ouganda, en comparaison aux systèmes agricoles traditionnels « biologiques par défaut », sans relations contractuelles. Trois indicateurs ont été évalués : l'évolution des prix, les revenus et la participation à la formation. L'étude conclut que la participation au système contractuel biologique certifié est à l'origine d'une augmentation des prix et des revenus net pour le cacao (et la vanille) de 150 % en moyenne. Les effets positifs sur les revenus découlent de l'utilisation de techniques agricoles biologiques. Ces effets restent plus modestes que ceux de la participation au programme, et sont proportionnels au nombre de techniques utilisées.

Même si l'agriculture biologique certifiée est plus rentable que l'agriculture biologique par défaut, l'augmentation de la rentabilité dépend du programme d'agriculture contractuelle dans lequel intervient la certification. En raison de ces dispositions contractuelles, les producteurs ont la garantie d'un débouché commercial qui comprend un premium s'ils répondent à des critères de qualité donnés. Les premium stipulés pour les produits de qualité sont, selon les auteurs, essentiels pour obtenir des impacts, en comparaison aux systèmes contractuels en général (qu'il s'agisse d'une production biologique ou conventionnelle). C'est pourquoi les effets trouvés ne sont pas exclusivement imputables à la certification biologique.

5.2.2 Services

Selon l'étude, les producteurs biologiques certifiés peuvent davantage accéder à la formation que leurs homologues non certifiés. En effet, dans le programme d'agriculture contractuelle biologique certifiée, les participants étaient exposés à des techniques agricoles d'augmentation du rendement, ce qui a permis aux producteurs d'augmenter leurs revenus à la fois du cacao et de la vanille.

5.3 Conclusions d'autres études d'impact

Peu d'études quantitatives se sont penchées sur les coûts et les impacts de la certification du cacao en comparaison à la littérature sur la certification du café. En complément à l'étude décrite dans la section précédente, nous avons trouvé cinq documents présentant des informations quantitatives qui témoignent de l'impact éventuel de six systèmes de certification du cacao, dont deux couvrent plus d'un système. Deux sources s'intéressent à la certification Fairtrade (en Équateur et au Ghana), deux à Rainforest Alliance (Côte d'Ivoire) et deux à la certification biologique (Équateur et Ouganda). Nous avons également trouvé une source qui présente les impacts d'un programme en Indonésie, où un tiers de 60 000 ménages sont devenus des producteurs certifiés Fairtrade, Rainforest Alliance ou UTZ.³³ Cette source ne présentait cependant aucune information sur l'impact des licences individuelles. Comme décrit plus tôt, ces cinq études ne donnent que des informations à titre indicatif sur les impacts, car ceux-ci ne peuvent être imputés au système de certification en raison de contraintes méthodologiques.

Deux études ont mis en évidence un impact positif sur la productivité ; l'une d'elles faisait également état d'une augmentation des prix. Mais ces effets se sont traduits en augmentation de revenus dans une étude uniquement,³⁴ probablement à la faveur d'améliorations parallèles du rendement agricole, car l'autre étude indiquait une augmentation des coûts de production. Trois études sur cinq mettent en évidence un impact neutre sur les revenus après certification. L'une des études comporte un facteur qui pourrait expliquer cette situation : le faible taux de commercialisation (entre 7 et 30 %) du cacao certifié Fairtrade au Ghana,³⁵ ce qui limite le potentiel des producteurs en matière de récupération des coûts de certification. Deux études ont trouvé un impact positif de la certification sur la formation, tandis qu'une autre en a trouvé un sur l'environnement. D'autres études n'évaluent pas les effets sur ces indicateurs. Les effets sociaux évalués dans deux études sont soit neutres, soit positifs.

5.4 Analyse coûts-bénéfices de la certification du cacao

Pour le cacao, 15 rapports présentent des informations sur les coûts de certification. Certaines de nos informations sur les coûts proviennent également de communications personnelles. UTZ et Rainforest Alliance sont les organismes les plus fréquemment couverts dans les rapports, contrairement à Fairtrade et aux labels d'agriculture biologique (tableau 14, annexe 3). Tous les rapports ne contiennent pas de données quantitatives exploitables dans nos analyses des coûts ; nous avons utilisé des informations sur les coûts issues de quatre sources seulement. Les informations des autres études manquaient de précision.

La majorité des sources n'abordent pas les coûts de certification (tableau 15, annexe 3). Les données existantes montrent un vaste éventail de valeurs pour les coûts assumés par le détenteur de licence.

Les coûts initiaux pour la certification UTZ vont de 25,76 € à 106,74 € par producteur au niveau du détenteur de licence. Le seul détail des coûts que nous avons trouvé concernait la formation du personnel ; les autres études présentaient des coûts globaux. Les sources montrent clairement que les coûts de certification présentés ne sont pas complètement pris en compte. Cela peut conduire à surestimer les coûts initiaux. Les entreprises qui pourraient efficacement mettre en œuvre la certification ne possèdent pas systématiquement les données détaillées ou sont réticentes à publier des informations détaillées en la matière en vertu du secret d'affaires. En pondérant ces deux considérations, nous estimons que la fourchette de coûts présentée est une approximation plausible des coûts réels. Nous ne possédons cependant pas de données empiriques nous permettant d'étayer cette affirmation. Des données sur les coûts récurrents sont disponibles sous forme plus détaillée que les informations sur les investissements initiaux (tableau 16, annexe 3). Les coûts récurrents vont de 6,29 € à 164,55 € par producteur pour les détenteurs de licence.

Les données sur les coûts initiaux pour les producteurs indiquent 80,78 € par producteur. Les coûts récurrents se montent à 54,66 € annuels pour les producteurs. Avec une période d'amortissement de trois ans pour les coûts initiaux, le producteur dépenserait un total de 81,58 € annuels. Le temps investi par les producteurs, évalué au taux habituel de la main d'œuvre salariée, représente la majorité de ces coûts.

Le taux de commercialisation moyen est de 47 % (section 5.1). La majorité des coûts de mise en œuvre dépend du nombre de producteurs dans un groupe certifié. Les revenus potentiels sont principalement issus du volume de produits certifiés vendus. Le volume par producteur est un facteur déterminant dans le choix d'un investissement en faveur de la certification.

Si nous nous concentrons sur les aspects financiers, nous devons formuler une hypothèse supplémentaire ; si nous prenons un premium total moyen de 196 € par tonne, celui-ci se traduit par un premium effectif de 93 € par tonne de cacao, compte tenu du taux de commercialisation. En amortissant les coûts initiaux pour les détenteurs de licence et les producteurs sur trois ans et en ajoutant les coûts annuels récurrents pour chaque partie, on peut estimer un coût annuel qui s'applique aux trois premières années d'activité. Nous pouvons procéder tant pour les niveaux minimum et maximum de coûts trouvés. Avec ces chiffres, nous avons élaboré un graphique qui montre le volume nécessaire par producteur pour atteindre le seuil de rentabilité, pour les scénarios de coûts minimum et maximum, en associant les coûts pour les détenteurs de licence et les producteurs (figure 20).

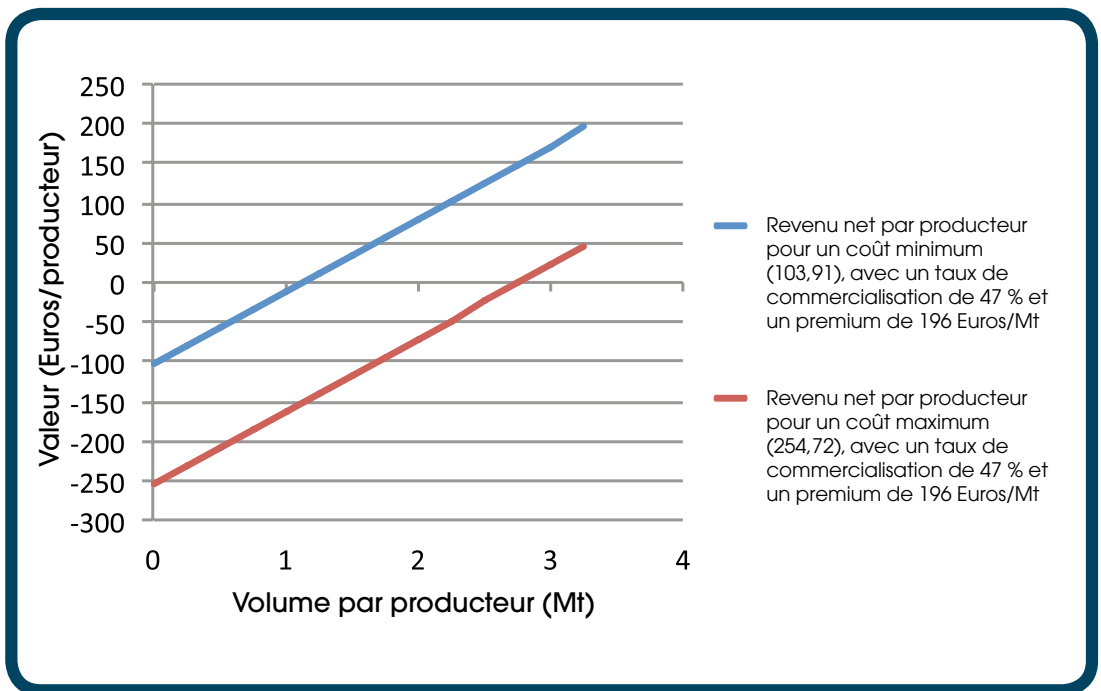


Figure 20 : Scénarios de revenus selon le coût minimum (103,91 €) et maximum (254,72 €) par producteur, au niveau commun du détenteur de licence et du producteur. On estime le taux de commercialisation à 47 %, moyenne à long terme de tous les systèmes à l'étude, tandis que le premium moyen serait de 196 € par tonne. Les coûts initiaux des détenteurs de licence sont amortis sur trois ans.

La figure 20 montre que pour que l'investissement combiné du détenteur de licence et des producteurs soit viable, la production annuelle moyenne par producteur doit se situer dans une fourchette allant de 1,12 à 2,77 t de fèves de cacao, selon le niveau des coûts de mise en œuvre.

La situation du seul détenteur de licence est quelque peu différente. Grâce aux coûts initiaux relativement faibles, un détenteur de licence peut atteindre le seuil de rentabilité dès 0,49 t par producteur, selon le scénario des coûts minimum de mise en œuvre et en partant du principe qu'il conserve 50 % du premium ajusté au taux de commercialisation.

Pour les producteurs, la situation est moins rassurante. Si l'ensemble de leur temps investi est rémunéré sur base du prix courant du travail et en partant du principe que le détenteur de licence répercute 50 % du premium ajusté, un producteur n'atteint le seuil de rentabilité qu'à un niveau de production de 1,77 t.

Avec un taux de commercialisation moyen en baisse depuis 2011, et la crainte que les premium soient menacés car le cacao certifié gagne des parts de marché, la quantité de cacao à produire par producteur pour récupérer les coûts de certification devrait probablement augmenter à court et moyen terme.

6.1 Marché et secteur

Le coton est produit dans de nombreux systèmes de production différents, qui vont de petites exploitations pluviales en Afrique de l'Ouest à des exploitations mécanisées riches en intrants aux États-Unis. Plus de 100 millions d'exploitations familiales participent à la production du coton. La production mondiale de fibres de coton a connu une forte croissance, de 14 millions de tonnes au début des années 1980 à un record de 26 millions de tonnes en 2005.³⁶ Après une chute en 2009, le marché a de nouveau frôlé les 26 millions de tonnes en 2012. Une percée spectaculaire des prix en 2011, lorsque le coton est passé de 90 USD/livre à la mi-2010 à 225 USD/livre au début 2011, a certainement contribué au prix record actuel. La surface mondiale occupée par les cultures de coton est stable. Bien que les surfaces cultivées aient reculé dans certains pays, notamment aux États-Unis et en Afrique du Nord, les autres régions ont connu une forte croissance. La moyenne à long terme est de 32,7 millions d'hectares. Ce chiffre implique que la croissance de l'offre provient principalement de l'amélioration des rendements, et non d'une augmentation de la surface cultivée. La seule exception est l'Afrique, où la productivité est faible et stable et où toute augmentation de la production est imputable à une augmentation de la surface cultivée.

Le marché mondial du coton a connu des changements majeurs en termes d'offre et de demande au cours des 15 dernières années. La Chine, le plus grand producteur mondial, a connu une croissance colossale de l'offre, forte d'un taux annuel de croissance^{vii} de 4,6 % de 1999 à 2012. Pourtant, sur la même période, ses importations sont passées de 46 000 t environ à 3,36 millions de tonnes, soit un taux de croissance annuel de 43 %.³⁷

Environ la moitié de la surface cultivée de coton au niveau mondial est irriguée, ce qui représente environ 70 % de l'offre. L'Afrique ne fournit littéralement pas de coton irrigué. La production de coton dépend fortement de l'eau, des pesticides

vii Nous utilisons le taux de croissance annuel composite, qui reflète le taux de croissance moyen sur une période donnée.

et de l'engrais. Environ 10 % des biocides^{viii} sont utilisés dans la production de coton, bien que celle-ci n'utilise que 0,7 % des terres agricoles à l'échelon mondial. Le secteur du coton certifié a vu le jour suite à des questions environnementales, bien que récemment, des problématiques de conditions de travail au Burkina Faso et en Ouzbékistan aient soulevé des réserves.³⁸

Le coton certifié est un phénomène relativement récent, dont les origines remontent au lancement du coton biologique certifié en 1990. Le coton certifié Fairtrade a été commercialisé pour la première fois en 2005³⁹ ; les derniers arrivés sur le marché sont Better Cotton Initiative et Cotton Made in Africa, tous deux en 2009.⁴⁰

Tandis que le taux de croissance du coton certifié est considérable (plus de 50 % de 2011 à 2012), la part de la production totale reste limitée (figure 21).

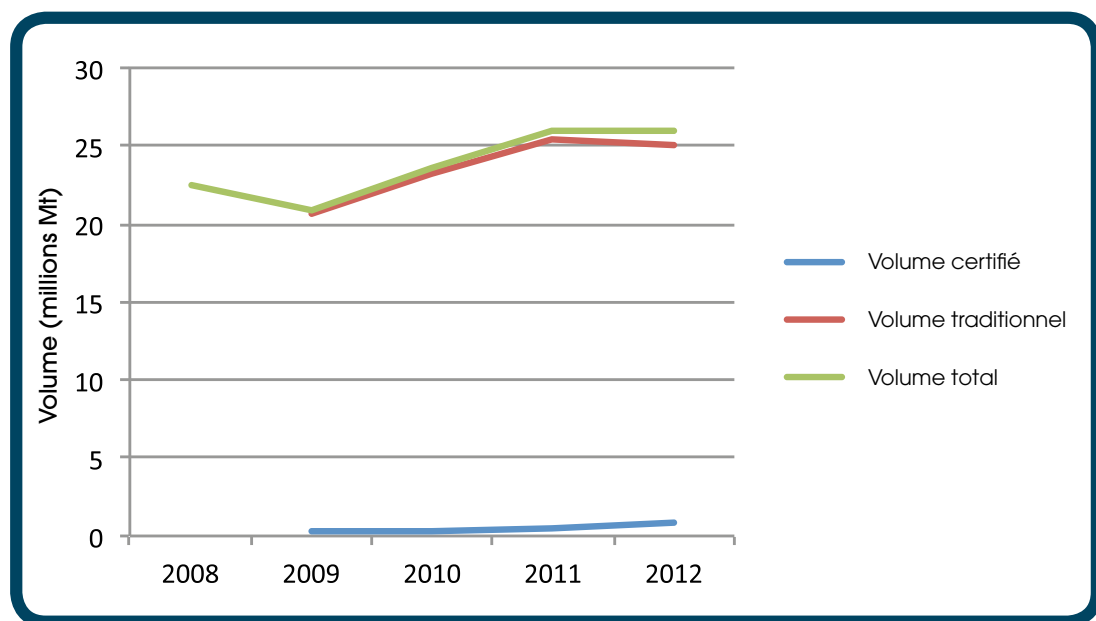


Figure 21 : Offre totale annuelle de coton de 2008 à 2012 répartie en coton conventionnel et certifié, en millions de tonnes.

Source : ⁴¹

Si les initiatives des labels d'agriculture biologique et Fairtrade étaient des précurseurs du marché, la certification du coton est actuellement dominée par BCI, ainsi que par CMiA dans une moindre mesure (figure 22).

viii Les biocides désignent les pesticides, les fongicides, les herbicides et les nématicides.

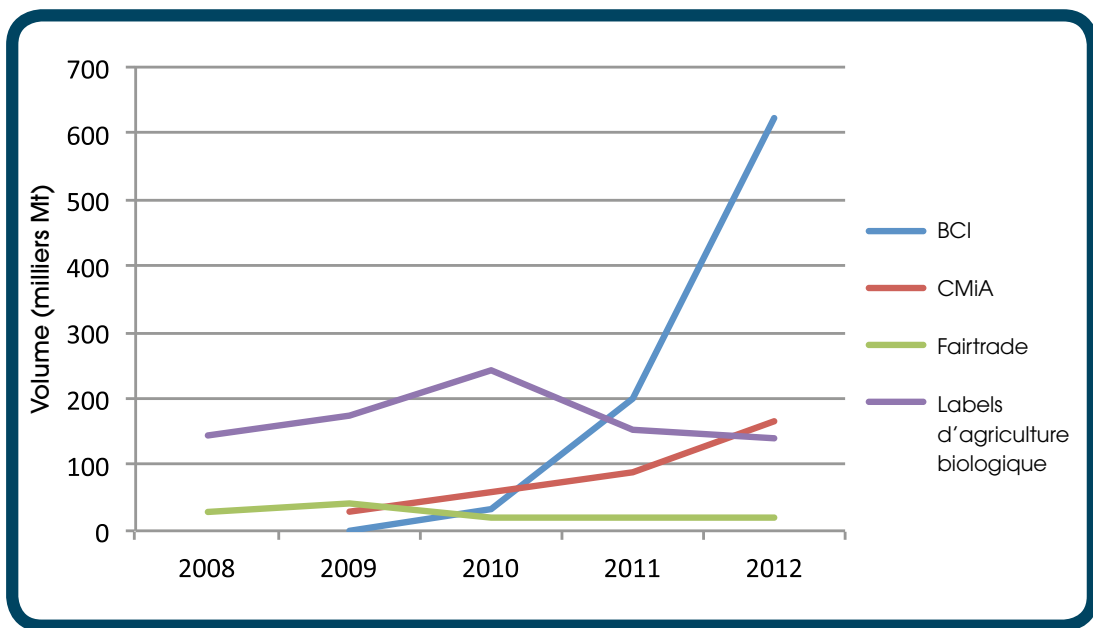


Figure 22 : Offre en matière de coton certifié de 2008 à 2012 en milliers de t de fibres.

Source : ⁴²

Depuis quelques années, la part de marché et les volumes absolus de coton biologique et Fairtrade sont en baisse. Cette situation coïncide avec une forte croissance de BCI et CMiA. À leur summum en 2009, les volumes de Fairtrade ont baissé d'environ 30 %.⁴³ BCI possède notamment une stratégie de croissance agressive. Elle vise 2,5 millions de t à l'horizon 2015 et 10 millions de t d'ici à 2020. La croissance est en partie favorisée par l'accord entre BCI et CMiA, qui permet à cette dernière de voir son coton certifié vendu sous le label BCI. Compte tenu de la dépendance actuelle de BCI envers le financement des bailleurs de fonds pour 25 % de son budget, cet accord devrait probablement être synonyme de revenus accrus grâce à ses partenaires commerciaux. La perspective en la matière n'est pas si mauvaise car les principaux clients de coton BCI, à l'instar d'Ikea, ont pour objectif d'utiliser 100 % de coton BCI dans leurs produits à l'horizon 2015. À l'horizon 2020, la marque de prêt-à-porter H&M souhaite utiliser exclusivement du coton issu de sources renouvelables comme BCI, la filière biologique et du coton recyclé, sans pour autant définir d'objectifs précis pour chacun de ces postes. D'autres, tels que Nike, ne se sont pas engagés publiquement sur des objectifs quantifiables au regard du coton certifié.⁴⁴

D'après les ventes du détenteur de licence à l'égreneur, le taux de commercialisation était en moyenne de 52 % entre 2008 et 2012. En 2012, la moyenne était de 48 %. Les écarts entre les certifications ne sont pas si marqués, à l'exception de la certification biologique (figure 23).

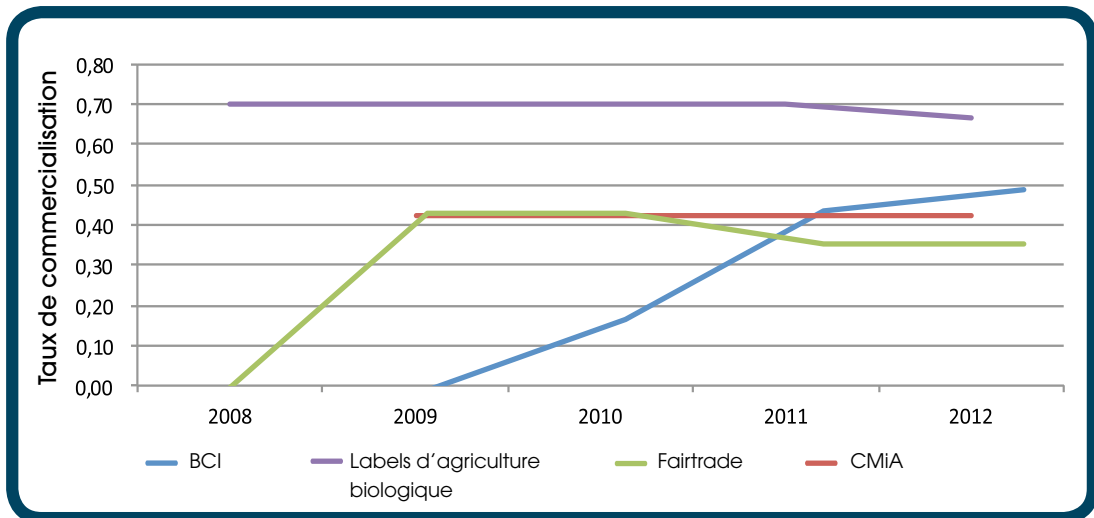


Figure 23 : Taux de commercialisation annuel moyen du coton certifié de 2008 à 2012.

Sources : ⁴⁵

Si le taux d'achat de l'égreneur du coton certifié est élevé et dépasse 40 % depuis deux ans, les négociants accusent un certain retard à cet égard. En 2012, 21 % du volume acheté par les égreneurs sous le label BCI est acheté par les négociants comme du coton certifié BCI. Ce volume représente quant à lui 10 % du volume disponible de coton BCI.⁴⁶ Contrairement au café, au cacao et au coton biologique et Fairtrade, les producteurs et leurs organisations ne sont pas contraints de dépendre de premium pour couvrir leurs coûts de mise en œuvre. À court terme, la faible adoption du coton BCI par les négociants n'a pas de répercussions sur la position financière des producteurs. De moyen à long terme, cette situation n'est pas forcément viable en l'absence des bénéfices escomptés suite à la mise en œuvre du label BCI au niveau des exploitations. Pour financer son ambitieuse stratégie d'expansion, BCI cherche à introduire un tarif basé sur le volume en 2015, qui sera assumé par les négociants et les marques clientes.⁴⁷ Nous ne pouvons prédire avec certitude en quoi ce nouveau modèle commercial affectera l'adoption du coton BCI sur le marché, surtout si les coûts pour les négociants et les marques augmentent.

Cotton Made in Africa (CMiA) est le seul autre système de certification du coton à être en hausse, néanmoins dans une moindre mesure que BCI. Cette initiative met l'accent sur les petits producteurs d'Afrique australe et de l'Ouest. En 2012, environ 15 % de la production africaine de fibres de coton était certifiée CMiA. L'adoption du coton certifié CMiA est stable à 42 % depuis son entrée sur le marché. Il est intéressant de noter que le taux de commercialisation de CMiA est identique d'une année à l'autre. Les négociants et les marques clientes du label CMiA dans le cadre de leurs engagements envers le développement durable sont les suivants : Puma, C&A, Engelbert Strauss et Bon Prix, entre autres.⁴⁸

L'offre et la demande pour le coton biologique se démarquent, avec une part élevée de volume certifié vendu en tant que tel. L'impact sur les producteurs reste pourtant limité à cause du faible volume vendu en termes absolus (figure 24).

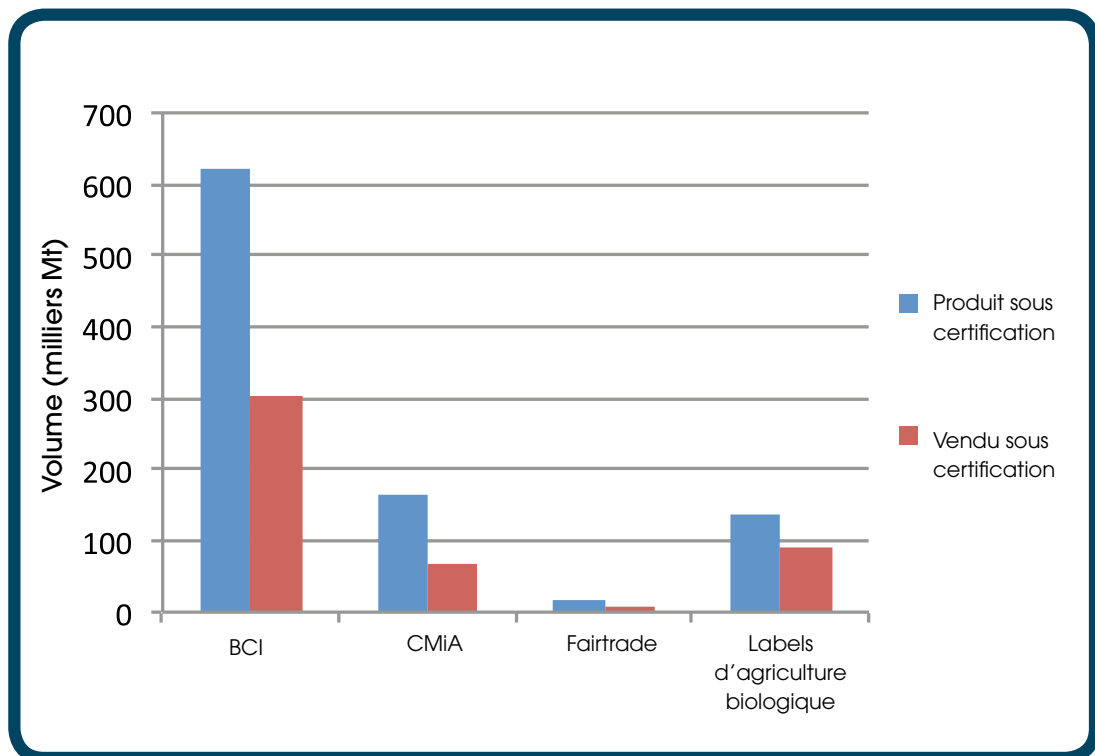


Figure 24 : Offre et demande de coton certifié en milliers de tonnes de fibres en 2012.
Source : ⁴⁹

La section suivante passe en revue les données scientifiques qui prouvent l'existence d'un impact positif des différents systèmes de certification du coton sur les moyens de subsistance des producteurs.

6.2 Avantages pour les petits producteurs

Nous avons trouvé 38 articles, études et rapports qui abordent les effets des systèmes de certification sur les petits producteurs de coton. Le tableau 17 de l'annexe 3 donne une vue d'ensemble du nombre d'études trouvées.

Nous n'avons trouvé qu'une étude qui nous permet de juger avec fiabilité des effets de la certification des producteurs de coton. Cette étude s'intéresse aux effets de Fairtrade sur la qualité du coton malien.⁵⁰ Par ailleurs, 10 études comprennent des informations quantitatives pertinentes, sans toutefois posséder de mécanisme crédible qui identifierait la causalité des effets. Huit d'entre elles couvrent la certification biologique, une couvre la certification biologique et Fairtrade et une, la certification

Fairtrade uniquement. Aucune étude d'impact quantitative n'a été trouvée sur les labels CMiA et BCI, probablement car le coton de ces systèmes de certification a fait une entrée récente sur le marché, en 2009 et 2010 respectivement.

Les pays couverts dans les 11 études de ce rapport sont les suivants : Inde (5), Mali (2), Burkina Faso (2), Kirghizistan (2), Bénin (1), Sénégal (1) et Cameroun (1) ; un tiers des études ont été menées en Inde (certaines présentent des informations sur les systèmes de certification dans plusieurs pays).

Comme pour les chapitres sur le café et le cacao, nous avons cherché à présenter les résultats de ces études d'impact dans les domaines suivants : agronomie, économie, services et effets sociaux. Pour le coton cependant, seules des données sur l'agronomie et l'économie étaient disponibles.

6.2.1 Agronomie

Pour ce domaine, nous mettons l'accent sur quatre indicateurs : productivité, rendement agricole, qualité et effets sur l'environnement. L'étude sur le coton Fairtrade au Mali s'intéressait en particulier à la qualité du coton et a mis en évidence que les producteurs certifiés Fairtrade produisent du coton de qualité supérieure à celle de leurs homologues non certifiés. La qualité du coton n'augmente cependant pas nécessairement à la simple faveur de la certification. Dans le cadre de la mise en œuvre de la certification, les acheteurs concluent des contrats avec les producteurs de coton. Ces contrats, en plus des clauses sur la certification, stipulent également des normes de qualité minimales attendues des producteurs. Par conséquent, la qualité du coton s'en trouve améliorée. L'effet positif sur la qualité n'est possible que par l'entremise des dispositions contractuelles. On pourrait également avancer que dans ce cas, la certification joue un rôle de catalyseur : sans elle, ces contrats n'auraient probablement pas été conclus. L'étude se tenait au niveau du producteur et n'incluait pas d'évaluations de la productivité, du rendement agricole ni des effets sur l'environnement.

6.2.2 Économie

Cette catégorie couvre quatre indicateurs : l'accès au marché, le prix, le coût de production et le revenu. Seules des informations sur les prix étaient disponibles. Dans l'étude sur le coton Fairtrade au Mali, les producteurs certifiés Fairtrade reçoivent un premium pour leur coton grâce à la montée en qualité de leur production. L'étude ne portait pas sur l'accès au marché, les coûts de production ni les revenus.

6.3 Conclusions d'autres études d'impact

Les informations de 10 études sans scénario contrefactuel crédible soulignent

l'impact possible de la certification biologique (neuf études) et Fairtrade (deux études ; l'une concerne ces deux certifications).

La moitié des études montrent que les producteurs certifiés font état d'une productivité inférieure à celle de leurs homologues non certifiés, et dans plus d'un tiers d'entre elles, aucune différence n'est relevée en termes de productivité. Les producteurs certifiés biologiques font preuve d'une productivité supérieure à celle de leurs homologues non certifiés dans seulement 13 % des cas. Ces taux de productivité moins élevés pour les producteurs certifiés ne sont pas à l'origine d'une baisse de revenus : ces producteurs ont des coûts de production inférieurs et reçoivent des prix supérieurs à ceux de leurs homologues non certifiés, bien que le premium représente un faible pourcentage du revenu total. Dans la plupart des cas, le revenu d'une exploitation certifiée est supérieur à celui d'une exploitation conventionnelle. La transition à la production biologique certifiée engendre un manque à gagner les premières années. La production diminue lorsque les producteurs cessent d'utiliser de l'engrais et des pesticides, et leur production n'est pas immédiatement propre à la vente sur le marché biologique. Aucune des études ne semble avoir correctement pris cet effet en compte dans les calculs sur les revenus.

En ce qui concerne les coûts de production, le consensus veut que les coûts totaux de production diminuent avec la certification biologique (et Fairtrade). Cependant, certaines études analysées montrent une diminution du recours à la main d'œuvre pour la production de coton de la part des producteurs biologiques en comparaison à leurs homologues non certifiés, tandis qu'à contrario, d'autres montrent une augmentation. Les auteurs de deux études mettent en regard ce dernier phénomène aux impacts négatifs sur les relations entre les sexes, tant la majorité des tâches de la production du coton sont assumées par les femmes. En raison de la certification, les femmes sont accablées de tâches supplémentaires, qui viennent s'ajouter à un emploi du temps déjà surchargé. Un autre effet social apparemment lié à la certification du coton est l'amélioration de la santé à la faveur de la réduction des biocides.

Seules deux études examinent l'accès à la formation ou au crédit ; toutes deux trouvent que les producteurs biologiques bénéficient d'un meilleur accès à la formation et au crédit que leurs homologues non certifiés.

6.4 Analyse coûts-bénéfices de la certification du coton

Onze études font référence aux coûts de mise en œuvre ; par ailleurs, nous avons également reçu des informations sur les coûts par le biais de communications personnelles. Dans la littérature, les certifications biologiques et Fairtrade sont les mieux couvertes, contrairement aux certifications CMiA et BCI (tableau 18, annexe 3).

Seules les informations sur les coûts de trois sources ont été utilisées, les autres informations manquant de précision. Aucune information n'a été trouvée sur les coûts de certification initiaux du coton.

Un certain nombre de données sur les coûts récurrents étaient disponibles, mais principalement sous forme de totaux, non décomposés en postes précis, à l'exception des coûts d'audit externes (tableau 19, annexe 3). Les coûts récurrents de la certification du coton vont de 19,08 € à 72,23 € par producteur pour les détenteurs de licence, et de 37,04 € à 121,51 € par producteur pour les producteurs. Nous soupçonnons que tous les coûts de certification ne sont pas inclus aux deux extrémités de ces fourchettes.

Comme déjà évoqué dans la section 6.1, le taux de commercialisation moyen du coton est de 52 % (moyenne à long terme). Contrairement aux autres matières premières étudiées, tous les systèmes de certification ne sont pas synonymes de premium. BCI et CMiA s'appuient sur les financements accordés par des bailleurs de fonds et les règlements des fabricants pour financer leur programme. À l'exception des cas où les producteurs investissent eux-mêmes, la quasi totalité des coûts de certification est couverte par ces programmes. Les labels d'agriculture biologique et Fairtrade ne prennent pas en charge les coûts pour les producteurs ou les détenteurs de licence. Dans ces cas, les premium sont d'autant plus importants pour la viabilité financière.

Nous avons réalisé l'analyse de rentabilité pour la certification du coton biologique en tenant pour acquise l'application d'un premium. Pour nos analyses, notre choix s'est porté sur la certification biologique car : i) aucune information n'est disponible pour les coûts avec Fairtrade, et ii) les coûts de certification de BCI et CMiA sont généralement assumés par ces programmes.

Les premium pour les certifications biologiques vont de 5 à 20 % de la référence A de l'indice Cotlook pour le prix des fibres. Pour les premium biologiques, d'autres valeurs mentionnent 55,97 € par tonne de fibres au niveau de l'exploitation : en présumant que la répartition est équitable entre producteur et détenteur de licence, cela revient à 112 € pour les fibres au niveau du détenteur de licence, ou environ 10 % du prix A de l'indice Cotlook. Après contrôle du taux de commercialisation et avec une évaluation conjointe des coûts, par détenteur de licence et par producteur, la production par producteur devrait être équivalente à 1 t de fibres pour atteindre le seuil de rentabilité dans le scénario du prix minimum et 4,15 t dans le scénario du prix maximum (figure 25).

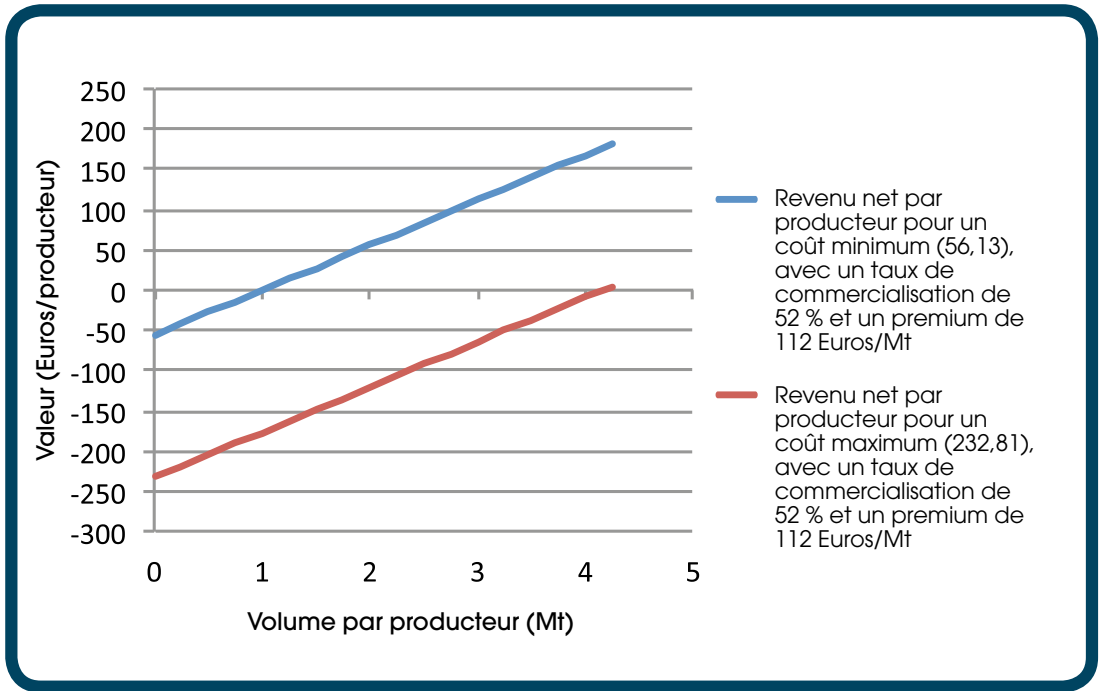


Figure 25 : Scénarios de revenus au coût minimum (56,13 €) et maximum (232,81 €) par producteur au niveau du producteur. Le taux de commercialisation est défini à 52 %, moyenne à long terme de tous les systèmes à l'étude. Le premium moyen est estimé à 112 € par tonne (au niveau de l'exploitation). Les coûts initiaux des détenteurs de licence sont considérés comme nuls.

Lors de l'évaluation du seuil de rentabilité pour les détenteurs de licence, nous trouvons qu'un volume de 680 kg de fibres par producteur est suffisant dans le scénario des coûts minimum de mise en œuvre, tandis que dans le cas du scénario des coûts maximum, près de 4 t sont nécessaires. Pour les producteurs, le seuil de rentabilité est bien plus élevé dans le scénario des coûts minimum, avec 1,32 t de fibres contre 4,34 avec les coûts maximum.

Aucun premium ne s'applique si les producteurs deviennent certifiés par BCI ou CMiA. Sans prise en charge des coûts de certification par les programmes respectifs, les producteurs devraient produire davantage que les 1,32 et 4,34 t de fibres susmentionnées pour compenser les coûts de la certification, si tous les autres facteurs restent identiques. Ces seuils de rentabilité pourraient également diminuer si les systèmes atteignent les impacts escomptés au niveau de l'exploitation, par exemple une réduction des coûts et une rentabilité accrue.

7

Fruits et légumes

Le secteur des fruits et légumes couvre une vaste gamme de produits individuels issus de systèmes de production éminemment différents. En analysant les études d'impact, nous avons remarqué qu'en dépit de la diversité de ces secteurs, ceux-ci sont souvent analysés comme un tout. C'est pourquoi, pour l'analyse de l'impact, nous regroupons les fruits et les légumes dans une seule et même section. Dans la section sur le marché et le coût de la mise en œuvre, nous analysons indépendamment les sous-secteurs de la banane et des légumes, où la certification est la plus fréquente.

La certification est mise en œuvre dans certains sous-secteurs du fruit, particulièrement ceux où une partie de la production est destinée à l'exportation. Les secteurs où la certification est la plus connue sont ceux de la banane, du raisin, de l'ananas et des agrumes. La surface dévolue à la production certifiée représente moins de 5 % du total de ces cultures (figure 26).

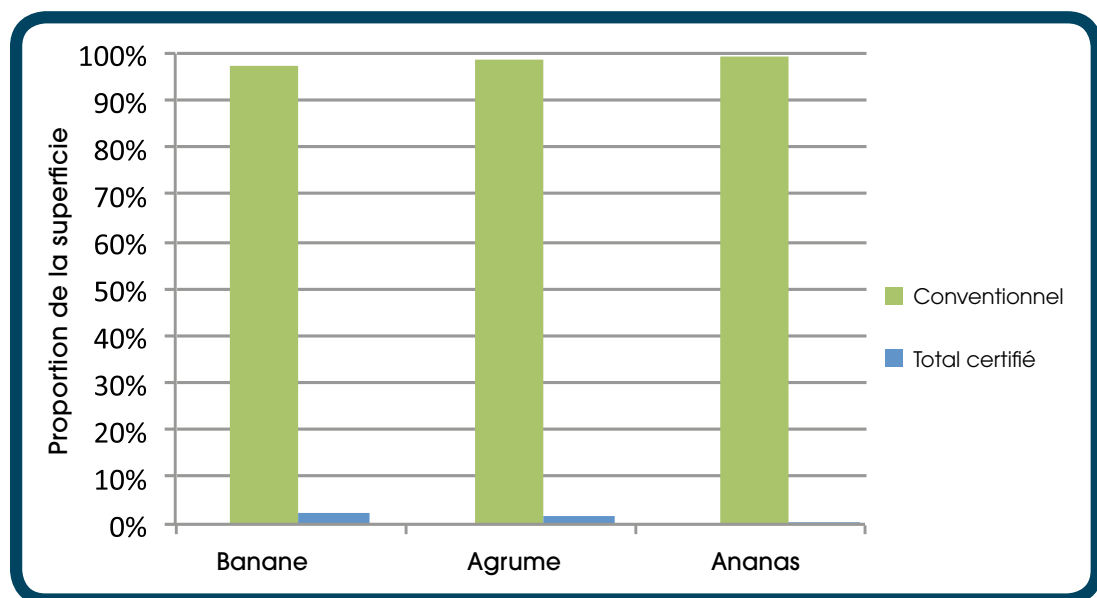


Figure 26 : Proportion de la surface mondiale certifiée en 2012, par cultures de fruits données.
Sources : ⁵¹

Parmi ces cultures et à la lumière de cette analyse, la banane est la culture la plus importante sur le critère de la surface cultivée : 4,7 million d'ha en comparaison à 3,8 pour les agrumes et moins d'1 million pour l'ananas. Très peu d'informations détaillées sont disponibles sur la production certifiée des agrumes et de l'ananas. Dans ce contexte, la section sur le marché s'intéresse à la banane tandis que celle sur les bénéfices pour les petits producteurs couvre la littérature sur la certification, dans la section des fruits tropicaux au sens large. Les chiffres mondiaux présentés ici ont tendance à déformer les secteurs nationaux, qui semblent très différents. La République dominicaine, par exemple, gère une proportion de la production de bananes certifiées bien supérieure aux moyennes présentées dans ce chapitre.

7.1 Marché et secteur : les fruits

L'offre mondiale de bananes est passée de 80 millions de tonnes en 2005 à plus de 100 millions de tonnes en 2012, soit une croissance annuelle moyenne de 3,5 %.⁵² Environ un tiers de cette croissance découle de l'expansion de la surface cultivée ; les deux tiers restants proviennent d'une productivité accrue. Les prix de la banane sont volatiles mais montrent une tendance à la hausse ces 10 dernières années, de 263 USD/t en 2003 à environ 925 USD/t à la fin 2013.⁵³ L'Inde est de loin le plus grand producteur de bananes et représente 24 % de la production mondiale, suivie de la Chine, des Philippines et de l'Équateur. Le marché de l'exportation est dominé par l'Amérique latine. L'Équateur, le Guatemala et la Colombie sont de grands pays exportateurs. Sur les 10 premiers pays producteurs, trois sont membres du groupe ACP (Ouganda, Rwanda et Burundi), bien qu'ils n'exportent pas en quantité significative. L'Inde et la Chine consomment eux aussi la majorité de leur production au niveau domestique. Il reste à voir en quoi l'épidémie actuelle de la maladie de Panama (fusariose) affectera la structure des pays exportateurs. La variété prédominante au niveau mondial, la Cavendish, est fortement touchée.

Plus de 80 % des bananes sont consommées dans les pays producteurs ; le reste est exporté. Le marché de l'exportation est très intégré, à la fois horizontalement et verticalement. Quatre entreprises (Chiquita, Fyffes, Dole et Del Monte) dominent le marché de l'exportation et représenteraient 52 % des exportations mondiales.^{ix} La certification, comme pour d'autres matières premières tropicales, est destinée aux marchés de l'exportation. Environ 14 % des exportations mondiales de bananes sont certifiées. Ce chiffre atteint à peine 3 % de la production totale de bananes en 2012. Cependant, le volume de la production certifiée a connu une certaine croissance ces dernières années (figure 27).⁵⁴

ix Au moment de la rédaction du présent rapport, Chiquita et Fyffes ont annoncé leur fusion, qui doit toujours être approuvée par les actionnaires et le tribunal de première instance irlandais. Ce marché devrait être conclu d'ici la fin 2014.

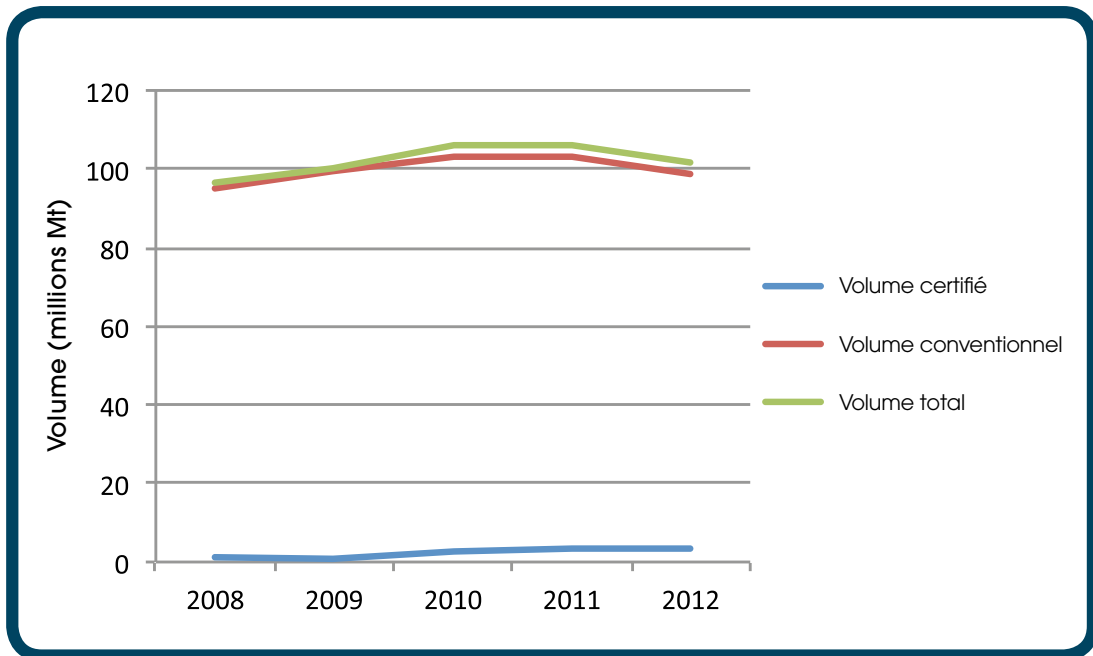


Figure 27 : Offre totale annuelle de bananes de 2008 à 2012 répartie en production traditionnelle et certifiée, en millions de tonnes.

Sources : ⁵⁵

Trois systèmes de certification dominent le marché de la banane certifiée : Rainforest Alliance, labels d'agriculture biologique et Fairtrade (figure 28). Certaines bananes sont également certifiées sous le label GLOBALG.A.P., mais celles-ci ne représentent qu'une fraction infime de la production.

Le tableau mondial souligne les vastes écarts entre les secteurs nationaux. La République dominicaine, par exemple, est un fournisseur important de Fairtrade. Environ 13 % de ses 870 000 tonnes produites en 2012 étaient certifiées Fairtrade, ce qui représente environ un tiers de ses exportations. La certification biologique est toujours prévalente : 53 % des exportations vers l'UE sont certifiées.

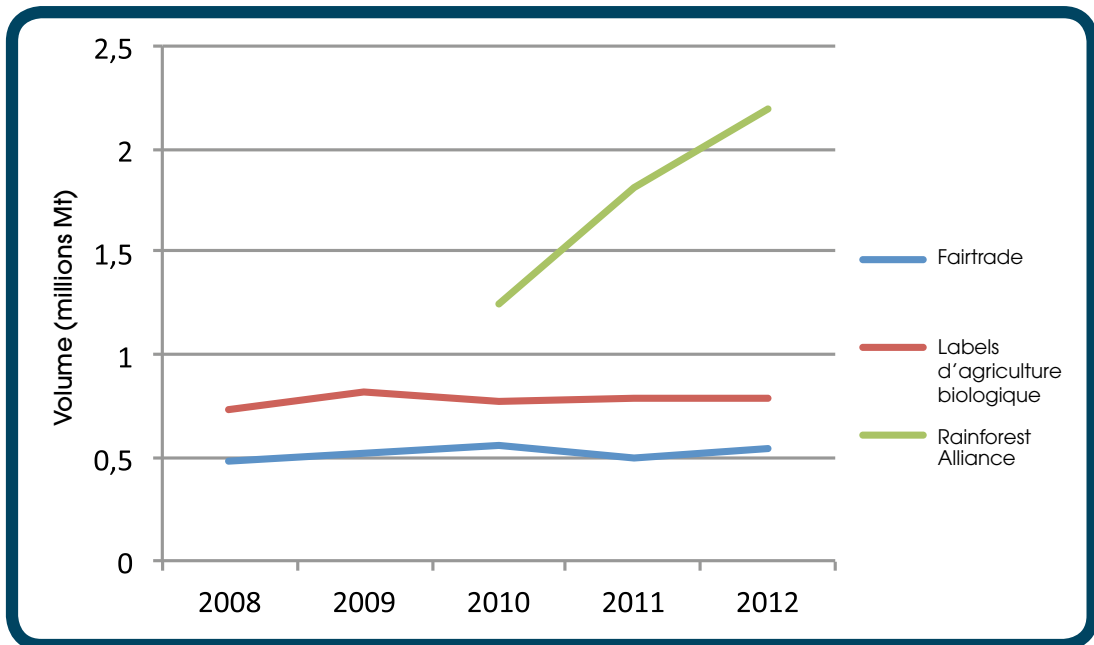


Figure 28 : Offre de bananes certifiées de 2008 à 2012 selon la licence en millions de tonnes. Sources : ⁵⁶

Rainforest Alliance est de loin le principal organisme de certification. Il est actif depuis le début des années 1990, époque à laquelle il a conclu un partenariat avec Chiquita pour certifier ses plantations et ses sous-traitants. À l'heure actuelle, 100 % des plantations de la marque sont certifiées sous le label Rainforest Alliance. Rainforest Alliance semble avoir connu une forte croissance, mais il s'agit probablement davantage d'une reprise : en 2006, cet organisme avait déjà certifié plus de 2 millions de tonnes de bananes. Les données sur les années intermédiaires ne sont pas disponibles.⁵⁷ En 2010, les quantités certifiées étaient inférieures à celles de 2006. Les années 2011 et 2012 semblent amorcer une reprise. Dole repose sur les labels d'agriculture biologique, Rainforest Alliance et GLOBALG.A.P, sans pour autant indiquer quelle proportion de la production est certifiée, ni ses objectifs en la matière. Del Monte indique promouvoir un meilleur rendement agricole et une gestion intégrée des parasites (GIP) afin de réduire le recours aux pesticides. L'entreprise ne fait pas appel aux systèmes de certification susmentionnés. Fyffes indique faire appel à Ethical Trade Initiative, Fairtrade et des labels d'agriculture biologique. L'entreprise a géré 57 millions de caisses en 2012, sans indiquer quelle part de son activité respecte chaque norme. Les objectifs ne sont pas indiqués. Devant la croissance limitée des labels d'agriculture biologique et de Fairtrade de 2008 à 2012, nous présumons que Dole ou Fyffes ne possèdent pas d'objectifs ambitieux en termes d'offre certifiée. Le taux de commercialisation des labels d'agriculture biologique et Fairtrade, peu sujet aux fluctuations, vient confirmer cette hypothèse (figure 29).

La fusion annoncée entre Chiquita et Fyffes pourrait changer le paysage du secteur de la banane certifiée. Le maintien de la stratégie de chaque partenaire potentiel ou la mise en œuvre d'une politique durable et conciliée en matière de sous-traitance sera déterminante. Des deux entreprises, Chiquita est la plus ambitieuse sur le plan de la certification, car elle l'intègre pleinement à ses activités sur le terrain. A contrario, Fyffes semble davantage motivée par des considérations qui relèvent de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Si le modèle de Chiquita est généralisé à la nouvelle entité, les bananes certifiées Rainforest Alliance pourraient voir leur situation s'améliorer. Seule inconnue : les négociants sont-ils prêts à acheter davantage de bananes certifiées Rainforest Alliance ? Les premium pour Fairtrade seraient menacées, par exemple au Royaume-Uni, où des chaînes comme Sainsbury's utilisent les bananes comme produit d'appel.^x

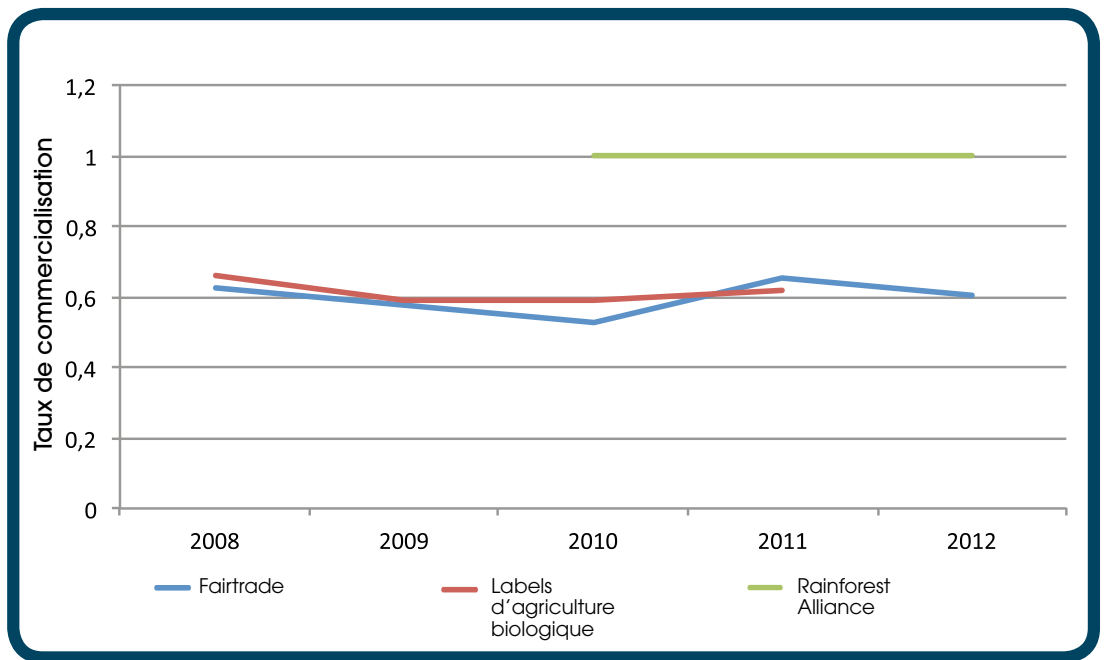


Figure 29 : Taux de commercialisation annuel moyen des bananes certifiées.
Source : ⁵⁸

Le taux de commercialisation de Rainforest Alliance est de 1,0 ou proche de 1,0. Chiquita semble parvenir à vendre la quasi totalité de son stock certifié sur les marchés certifiés.

x Les produits d'appel incarnent une stratégie tarifaire où un produit est vendu à un prix inférieur à son prix coûtant afin de stimuler les ventes d'autres biens ou services plus rentables.

En termes absolus, par rapport à Fairtrade, l'offre de bananes certifiées Rainforest Alliance est environ quatre fois supérieure, tandis que les volumes certifiés vendus en tant que tels sont plus de cinq fois supérieurs (figure 30).

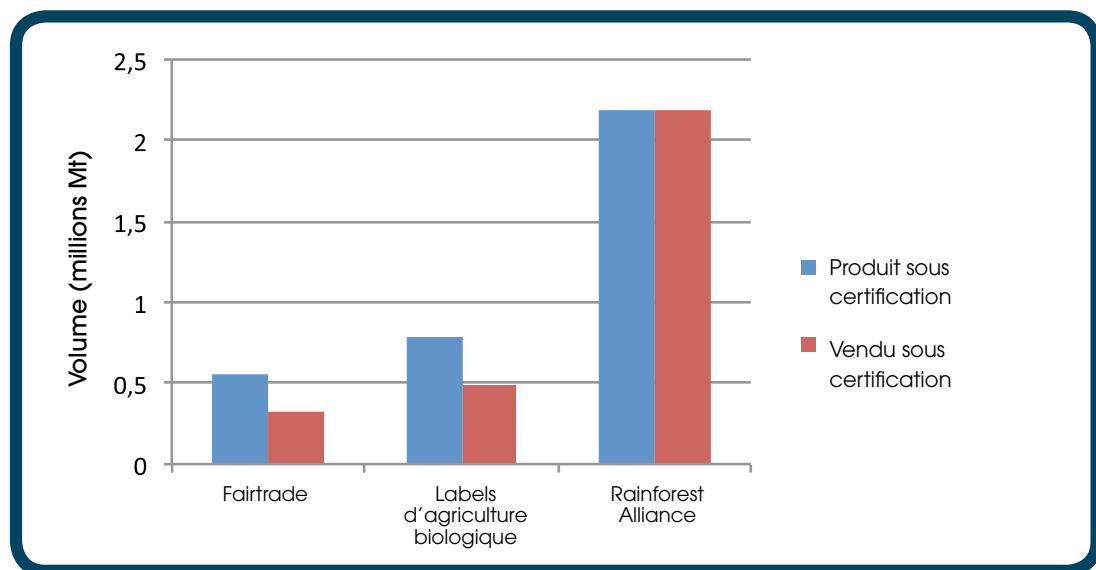


Figure 30 : Offre et demande de bananes certifiées en millions de tonnes par licence en 2012 (les données sur les labels d'agriculture biologique datent de 2011).

Sources : ⁵⁹

Les petits producteurs sont une source importante de bananes, mais le marché à l'exportation où intervient la certification se fournit principalement auprès des grandes plantations, dont bon nombre appartiennent aux négociants en bananes ou les fournissent. C'est pourquoi les effets de la certification des bananes sont limités pour les petits producteurs ; ceux sur les travailleurs dans les plantations sont néanmoins plus souvent étudiés. Plusieurs producteurs des Caraïbes constituent des exceptions notables, comme en République dominicaine et dans les Îles-du-Vent britanniques, où les petits producteurs dominent tant la production que l'exportation. La section 7.3 présente une analyse de la littérature scientifique sur les effets de la certification sur les petits producteurs de bananes et, plus généralement, de fruits et légumes.

7.2 Marché et secteur : légumes

La production mondiale de légumes a connu une augmentation annuelle de 3 % en moyenne, passant de 899 millions de tonnes en 2005 à 1,1 milliard de tonnes en 2012. La croissance de la production est imputable à l'expansion de la surface cultivée (+1,6 % sur cette période) et de la productivité (+1,4 %). La part de marché de la Chine, selon la FAO, représente un total colossal de 52 % de la production

sur 42 % de la surface cultivée consacrée aux légumes dans le monde, tandis que l'Inde se place en deuxième position, avec 9,8 %.⁶⁰ Les volumes de production réels sont probablement sous-estimés car une part inconnue de la production n'atteint jamais le marché, pour différentes raisons.

L'offre mondiale de légumes certifiés a probablement connu une croissance modérée de 2,1 % par an depuis 2007. Ce chiffre ne comprend pas les données sur GLOBALG.A.P., non divulguées par l'organisation. La part de la production certifiée, à l'exception de GLOBALG.A.P., est de 0,43 %, comme l'indique la part de surface cultivée pour la production de légumes (figure 31).

Si les données sur GLOBALG.A.P. étaient incluses, la part de surface cultivée certifiée serait probablement bien supérieure. En 2012, au total, 123 115 producteurs étaient certifiés sous le label GLOBALG.A.P., dont la majorité en Europe (74 %), et une minorité en Amérique latine (11 %), Asie (8 %), Afrique (5 %) et Océanie (1 %). Quarante-neuf négociants européens, dont de nombreux chefs de file à l'échelon national, font confiance à GLOBALG.A.P. pour certifier tout ou partie de leurs fournisseurs en légumes. En 2012, les importations de légumes frais et transformés en UE se montaient à 12,4 millions de tonnes, soit 1,1 % de la production mondiale. Cette même année, la production de l'UE représentait 5,7 % de la production mondiale, tandis que dans cette région, 75 % des légumes sont vendus dans les supermarchés. Si la certification GLOBALG.A.P. n'est pas une obligation légale pour accéder au marché de l'UE, elle conditionnerait cependant l'accès aux supermarchés. Ainsi, au maximum, environ 5 % de la production mondiale de légumes serait certifiée sous le label GLOBALG.A.P. Le chiffre réel se situe plus vraisemblablement entre 1 et 5 %. La part de la surface cultivée est bien inférieure car la majorité des producteurs certifiés GLOBALG.A.P. vivent dans des pays avec une productivité élevée.

En l'absence de données fiables sur GLOBALG.A.P., la production biologique domine le secteur (figure 31).

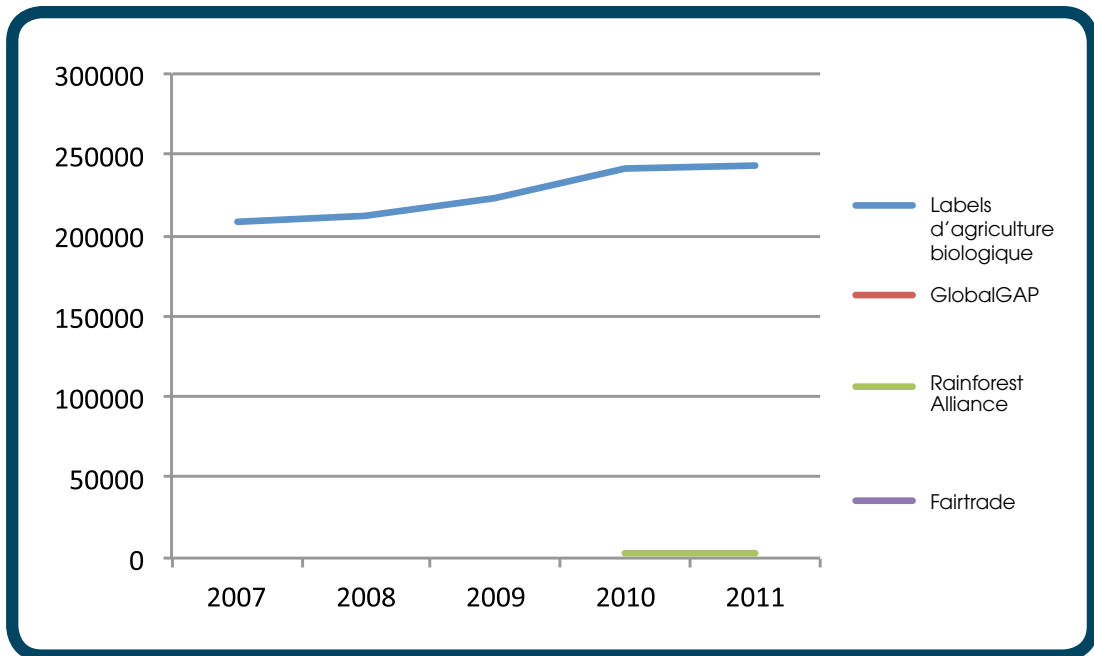


Figure 31 : Surface cultivée avec des légumes de 2007 à 2011 selon le système de certification. Source : ⁶¹

Sur la surface cultivée certifiée biologique, environ 75 % sont situés dans l'UE et aux États-Unis. L'Amérique latine est le troisième producteur à l'échelon mondial, avec 16 % de la surface certifiée. L'Afrique, l'Asie et l'Océanie font état de respectivement 3, 4 et 0,5 % des surfaces certifiées. En 2011, Rainforest Alliance a certifié 2 948 ha de légumes, soit une fraction infime de la production certifiée. La surface certifiée par Fairtrade n'a pas été divulguée, mais son volume total de légumes certifiés en 2012 atteignait 364 tonnes, soit 23 % de moins que l'année précédente.

7.3 Avantages pour les petits producteurs de fruits et légumes

Nous avons trouvé 41 articles, études et rapports qui abordent les effets des systèmes de certification sur les petits producteurs de fruits.

Le tableau 20 de l'annexe 3 donne une vue d'ensemble du nombre d'études trouvées. Par ailleurs, nous avons trouvé 25 études qui s'intéressent aux effets des systèmes de certification sur les petits producteurs de légumes (tableau 21, annexe 3).

Nous n'avons trouvé que deux études qui nous permettent de juger avec fiabilité des effets de la certification des fruits et légumes. Toutes deux

concernent la certification GLOBALG.A.P. des producteurs de fruits et légumes en Thaïlande.⁶²

Parmi les études sur la certification des fruits, 21 comprennent des informations quantitatives pertinentes sans toutefois posséder un mécanisme crédible qui identifierait la causalité des effets. Deux couvrent la certification biologique, sept la certification GLOBALG.A.P. et trois, la certification Fairtrade. Certaines études présentent des informations sur deux ou trois types de certification ; elles sont considérées comme des études séparées (tableau 20). Les pays et les régions couverts par les 21 études sur la certification des fruits analysées dans ce rapport sont les suivants : Ghana (6 études), Pérou (2), Équateur, Chili, Costa Rica, Ouganda, Madagascar, Brésil, Kenya, Bolivie, Thaïlande, Chine, et Afrique orientale.

Huit études sur la certification des légumes comprennent des informations quantitatives pertinentes, sans pour autant permettre d'attribuer avec crédibilité les impacts au système de certification. Sur ces études, cinq s'intéressent à la certification GLOBALG.A.P. et trois, à la certification biologique. Nous n'avons trouvé aucune étude sur la certification des légumes sous les labels Fairtrade et Rainforest Alliance. Les pays et les régions couverts par les 10 études dont les résultats sont analysés dans ce rapport sont les suivants : Kenya (3), Thaïlande (3), Chine, Brésil, Sénégal, et Afrique orientale.

Nous avons regroupé les résultats des études d'impact dans les domaines suivants : agronomie, économie, services et effets sociaux.

7.3.1 Agronomie

Dans ce domaine, nous n'avons trouvé qu'une donnée crédible pour l'indicateur de productivité ; ces études ne portaient en effet pas sur les effets de la certification sur le rendement agricole, la qualité et l'environnement. Globalement la productivité reste inchangée en dépit de la certification GLOBALG.A.P. de la production thaïlandaise de fruits et légumes. Cependant, des différences ont été relevées entre les groupes de certification gérés par les producteurs et ceux gérés par les exportateurs. Dans le premier groupe, la certification a été source d'une diminution de la production, tandis que dans le deuxième, elle est restée identique.

7.3.2 Économie

L'étude en Thaïlande s'intéressait aux effets de la certification GLOBALG.A.P. sur les producteurs de fruits et légumes : pour cela, elle comparait un groupe géré par les

producteurs et un groupe certifié géré par un exportateur. En ce qui concerne le groupe géré par les producteurs, l'augmentation des prix compense la baisse de la productivité, avec pour résultat un effet neutre sur les revenus. Quant au groupe géré par l'exportateur, on ne constate pas d'écarts de prix, tandis que l'augmentation de la productivité n'était pas suffisante pour améliorer les revenus tirés de la production de fruits et légumes. Les producteurs n'ont pas reçu de premium, car les exportateurs les utilisent pour couvrir les coûts de conformité imposés par GLOBALG.A.P. Il n'est d'ailleurs pas certain que ces coûts soient intégralement compensés par le premium.

Si GLOBALG.A.P. n'a pas d'effets sur les coûts de production, cet organisme facilite néanmoins l'accès au marché ; les producteurs certifiés vendent une part plus importante de leur production aux marchés haut de gamme que leurs homologues non certifiés. Les différences organisationnelles entre les groupes certifiés sont importantes : les groupes certifiés gérés par les producteurs bénéficient de meilleurs prix et d'un meilleur accès au marché, tandis que ces critères stagnent pour les groupes gérés par les exportateurs. Cette situation s'explique car le deuxième groupe a déjà conclu un contrat avec son exportateur (le principal acheteur) avant la certification, tandis que les groupes gérés par les producteurs ont conclu de nouveaux partenariats commerciaux, notamment des relations contractuelles, par l'entremise du système de certification.

7.3.3 Effets sociaux et services

Les études ne présentaient pas d'informations sur les effets sociaux ou la prestation de services générés par la certification GLOBALG.A.P.

7.4 Conclusions d'autres études d'impact : fruits

Sur les 21 études dont les données traduisaient un éventuel impact de la certification des petits producteurs de fruits, huit s'intéressaient à la certification biologique, cinq à la certification GLOBALG.A.P, deux comprenaient des informations sur la certification biologique et GLOBALG.A.P, cinq faisaient état de résultats pour la certification Fairtrade et une pour la certification Rainforest Alliance.

Les résultats des études sont pour le moins mitigés en ce qui concerne les indicateurs des catégories agronomiques et économiques. Avec la certification, la productivité des producteurs certifiés biologiques a tendance à diminuer, mais il arrive également qu'elle reste identique ou augmente, comme le montrent deux études sur les producteurs certifiés GLOBALG.A.P.

L'agriculture biologique pourrait avoir un effet positif sur les coûts de production moyens par producteur. La productivité connaît généralement une baisse. Mais les

producteurs certifiés biologiques (parfois également certifiés GLOBALG.A.P.) ont tendance à percevoir des prix supérieurs à ceux de leurs homologues non certifiés, ce qui leur permet ainsi de percevoir des revenus plus élevés. Dans une étude, les prix reçus par les producteurs certifiés GLOBALG.A.P. sont inférieurs à ceux des producteurs traditionnels. Les informations sur l'évolution des revenus des exploitations sont mitigées ; les revenus peuvent augmenter ou rester identiques, peu importe le système de certification à l'œuvre.

Les producteurs certifiés GLOBALG.A.P, Fairtrade et les labels d'agriculture biologique bénéficient généralement d'un meilleur accès au crédit que leurs homologues non certifiés. Fairtrade aurait un effet neutre sur le développement organisationnel dans deux tiers de cas, et un effet positif dans les cas restants.

Enfin, des effets positifs sur l'environnement ont été relevés pour les producteurs certifiés Fairtrade, Rainforest Alliance et GLOBALG.A.P. Les systèmes de certification pourraient par ailleurs avoir une influence positive sur la santé (par la réduction du recours aux pesticides) et les effets sociaux (sur les relations entre les sexes). Plusieurs études indiquent que les résultats obtenus ne sont pas forcément imputables au système de certification. En parallèle à la certification, des contrats de livraison et d'enlèvement ont été conclus entre des producteurs certifiés et des négociants. Ce type de contrat n'existe pas entre les producteurs traditionnels et leurs propres acheteurs. C'est le cas pour les certifications GLOBALG.A.P, Fairtrade et l'agriculture biologique. Une étude mentionne que l'impact observé est imputable à l'agriculture contractuelle, mais aussi à la relation à long terme ainsi créée entre producteurs et acheteurs. Les activités des acheteurs, de même que la façon dont ils choisissent leurs producteurs, influencent les résultats, notamment pour la certification GLOBALG.A.P et Fairtrade. Les producteurs qui participent à ces systèmes de certification ont tendance à posséder un capital-actions plus important, à être plus expérimentés dans la production de fruits et à être spécialisés dans un produit, autant d'atouts sources d'une productivité supérieure à celle des producteurs non certifiés. Les exploitations certifiées sont souvent plus proches de l'entrepôt de l'acheteur. C'est pourquoi il existe un biais de sélection flagrant en faveur des producteurs membres d'un système de certification, ce qui n'est probablement pas sans influence sur les résultats trouvés.

7.5 Conclusions d'autres études d'impacts : légumes

Sur les huit études trouvées sur la certification des légumes, cinq portent sur la certification GLOBALG.A.P et trois, sur la certification biologique. Nous n'avons pas trouvé d'études sur la certification des légumes par Fairtrade ou Rainforest Alliance.

Les producteurs certifiés GLOBALG.A.P ont tendance à voir leurs revenus augmenter en raison d'une diminution des coûts de production, d'une augmentation du prix

reçu pour leur production, ou des deux. La production certifiée biologique pourrait augmenter les revenus des producteurs à la faveur d'une productivité et de prix accrus, mais l'augmentation du coût de production peut neutraliser l'augmentation des prix, ce qui est le cas dans une étude.

Aucune étude ne mentionnait d'effets sociaux ni d'effets sur les services pour la certification GLOBALG.A.P. ou biologique.

Les impacts relevés dépendent fortement des contrats, mais aussi de la sous-traitance directe des acheteurs aux groupes de producteurs, ce qui corrobore les informations que nous avons trouvées sur l'impact de la certification des fruits sur les prix et les revenus. Cela s'applique tant à la certification GLOBALG.A.P. qu'aux labels d'agriculture biologique. Par ailleurs, les études ont trouvé que les producteurs certifiés GLOBALG.A.P. se distinguent de leurs homologues non certifiés à différents niveaux : âge, niveau d'études, taille de l'exploitation, actifs, richesse, disponibilité de la main d'œuvre, accès aux services, région agro-écologique et emplacement de l'exploitation, entre autres. Ces différences contribuent probablement aux impacts positifs relevés pour la certification GLOBALG.A.P.

7.6 Analyse coûts-bénéfices de la certification des fruits

Dans le secteur des fruits, 14 rapports au total font référence aux coûts de la mise en œuvre et, ici aussi, nous avons reçu des informations sur les coûts par le biais de communications personnelles. Les certifications GLOBALG.A.P. et biologique sont prédominantes dans la littérature, contrairement à Fairtrade et Rainforest Alliance, qui sont les moins étudiés en matière de coûts de mise en œuvre (tableau 22, annexe 3). Nous avons pu analyser les informations sur les coûts issus de 11 études ; à l'inverse, les informations des trois autres études n'étaient pas exploitables par manque de précision.

Le tableau 23 de l'annexe 3 montre un vaste éventail de valeur pour les coûts d'investissement initiaux supportés au niveau de l'exploitation. Les coûts initiaux pour la certification GLOBALG.A.P. sont en moyenne de 582 € par producteur pour les détenteurs de licence et vont de 42 € à 407 € par producteur au niveau de l'exploitation.

Les données sur les coûts récurrents sont plus détaillées que les informations sur les investissements initiaux (tableau 24, annexe 3). Les coûts récurrents vont de 104 à 561 € par producteur pour les détenteurs de licence, et de 0,61 à 2 605 € par producteur au niveau du producteur. Les coûts totaux élevés au niveau de l'exploitation s'expliquent par les coûts élevés engendrés par les audits externes et la mise en œuvre d'un système interne de contrôle ou de gestion au sein d'un

projet avec un large budget mais peu de producteurs ; ils ne sont pas représentatifs de tous les systèmes de certification GLOBALG.A.P. À notre sens, les coûts totaux extrêmement faibles au niveau de l'exploitation (0,61 € par producteur) ne sont pas réalistes ; ce chiffre provient d'une étude où seul un total est mentionné pour la certification, sans plus d'explications.

Exception faite des bananes, la littérature n'indique aucune information sur le taux de commercialisation des fruits certifiés. Nous présumons que le taux de commercialisation moyen est de 80 %. Les investissements sont réalisés pour et par chaque producteur, indépendamment du volume qu'il produit. Les revenus potentiels dépendent du volume de produits certifiés vendu. Comme avec les autres récoltes, le volume par producteur est un facteur fondamental au moment de déterminer s'il est pertinent d'investir dans la certification. Si nous nous concentrons sur les aspects financiers, nous devons formuler une hypothèse supplémentaire : un premium total moyen, pour la certification ou des critères de qualité, de 82 € par tonne, se traduit par un premium réel de 66 € par tonne de fruit, compte tenu du taux de commercialisation. Deuxième hypothèse : les coûts initiaux de 41,76 € à 407,26 € sont amortis sur huit ans. La période d'amortissement dépasse de cinq ans celle utilisée pour les autres matières premières. Nous justifions cela en remarquant que GLOBALG.A.P. implique davantage d'investissements en actifs durables, par exemple des installations de stockage. Enfin, nous avons retiré de notre analyse financière un certain nombre de valeurs aberrantes (aux deux extrémités de la fourchette par producteur). Avec ces chiffres, nous avons élaboré un graphique qui montre les niveaux de production par producteur auxquels la certification pourrait être viable, en associant les coûts de la certification pour les détenteurs de licence et les producteurs (figure 32).

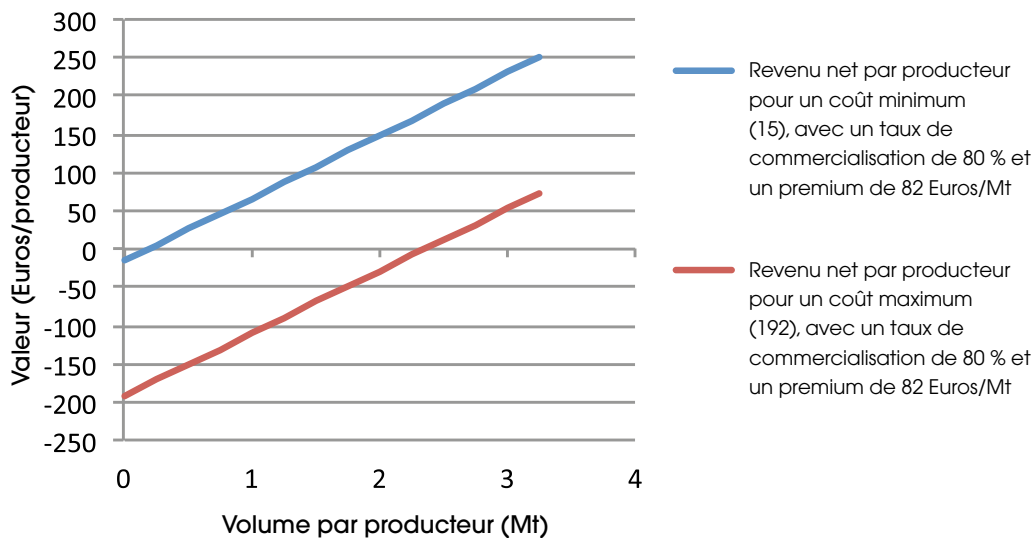


Figure 32 : Scénarios de revenus au coût minimum (15 €) et maximum (192 €) par producteur, au niveau du producteur. Le taux de commercialisation est défini à 80 %, taux présumé en l'absence d'informations disponibles dans la littérature. La majoration moyenne est estimée à 82 € par tonne (au niveau de l'exploitation). Les coûts initiaux sont amortis sur huit ans.

Selon la figure 32, pour que l'exploitation soit viable d'un point de vue financier, la production moyenne par producteur doit être comprise dans une fourchette allant de 0,22 t à 2,94 t de fruits, selon le niveau des coûts de mise en œuvre. En l'absence d'informations sur les premium perçus par les détenteurs de licence, nous avons été dans l'incapacité de procéder à des analyses comparables au niveau du détenteur de licence ou du producteur et du détenteur de licence associés.

Le volume qu'un producteur doit produire pour atteindre le seuil de rentabilité a des implications pour les origines contrôlées, où la production par producteur est inférieure à ces chiffres. Il pourrait se révéler spécialement problématique pour la situation financière des coûts maximaux, en imposant au moins 2,94 tonnes par producteur.

7.7 Analyse coûts-bénéfices de la certification des légumes

Au total, 16 études font référence aux coûts de la mise en œuvre de la certification pour les légumes. GLOBALG.A.P. est l'organisation la mieux couverte par la littérature, tandis que Fairtrade et Rainforest Alliance sont les moins étudiées (tableau 24, annexe 3). Nos analyses utilisent les informations sur les coûts issues de huit études.

Le tableau 26 de l'annexe 3, présente un vaste éventail de valeurs pour les coûts assumés par le producteur et le détenteur de licence. Par producteur certifié GLOBALG.A.P, les coûts initiaux vont de 15,31 à 7 707 € pour les détenteurs de licence et de 313 à 704 € au niveau du producteur. Les données sur les coûts récurrents sont moins détaillées que celles sur les investissements initiaux (tableau 27, annexe 3). Par producteur, ces coûts vont de 9 à 2 511 € pour les détenteurs de licence et de 16 à 221 € au niveau du producteur.

Les coûts totaux spectaculaires qui incombent aux détenteurs de licence s'expliquent par les coûts élevés qui découlent des infrastructures, et par la mise en œuvre d'un système interne de contrôle ou de gestion au sein d'un projet avec un large budget mais peu de producteurs. Selon nous, ces coûts récurrents élevés ne sont pas représentatifs de tous les systèmes de certification GLOBALG.A.P, sans toutefois pouvoir corroborer cette hypothèse par des données.

Aucune information sur le taux de commercialisation des légumes certifiés n'est disponible dans la littérature. Nous présumons que ce taux se monte à 80 % en moyenne. La majorité des coûts de mise en œuvre dépend du nombre de producteurs dans un groupe certifié, mais aussi, dans une plus grande mesure que pour les produits non périssables, de la production par producteur. Les maraîchers les plus productifs sont susceptibles d'avoir besoin d'une capacité accrue en termes de stockage et de refroidissement, infrastructures plus coûteuses. D'après les conclusions de la littérature, nous n'avons pas pu déterminer en quoi le niveau d'investissement est corrélé à la capacité de production. Les revenus supplémentaires proviennent du volume de produits certifiés vendu. Le volume par producteur et son niveau de production sont des facteurs essentiels au moment de déterminer s'il est pertinent d'investir dans la certification.

Dans la production de légumes, les premium viennent généralement récompenser une meilleure qualité et sont souvent associés à l'accès aux marchés de l'exportation. Selon nous, le premium total moyen dû à la certification ou à l'écart de prix grâce à l'accès aux marchés de l'exportation se monte à 21 € par tonne au niveau de l'exploitation. Nous supposons que ce chiffre varie grandement d'un produit et d'un marché à l'autre, sans pour autant avoir trouvé de données fiables qui pourraient corroborer cette hypothèse. Deuxième hypothèse : les investissements initiaux des producteurs, de 15 à 703 €, sont amortis sur huit ans. Pour les légumes, nous utilisons une période d'amortissement plus longue que celle des autres matières premières, car les coûts liés aux infrastructures sont élevés et dépendent des bâtiments. Avec ces chiffres, nous avons élaboré un graphique qui montre le niveau de production nécessaire par producteur pour devenir viable d'un point de vue financier, pour les producteurs uniquement (figure 33).

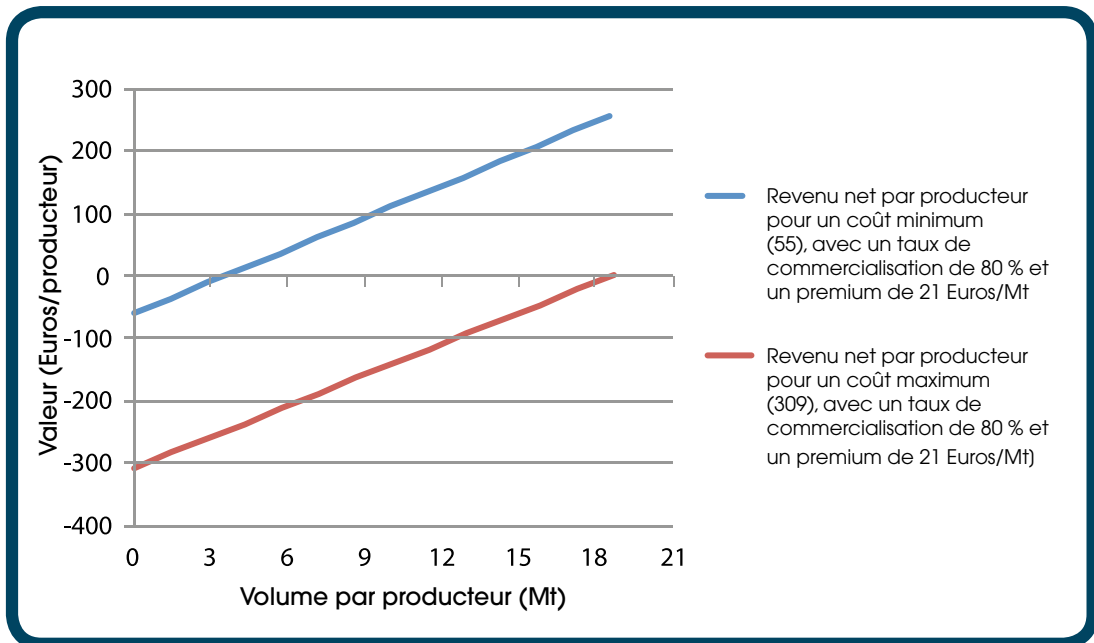


Figure 33 : Scénarios de revenus au coût minimum (55 €) et maximum (309 €) par producteur, au niveau du producteur. Le taux de commercialisation est défini à 80 %, taux présumé en l'absence d'informations disponibles dans la littérature. Le premium moyen est estimé à 21 € par tonne (au niveau de l'exploitation), chiffre calculé d'après les écarts de prix entre les légumes traditionnels et ceux certifiés GLOBALG.A.P. Les coûts initiaux sont amortis sur huit ans.

Selon la figure 33, pour être viable d'un point de vue financier, la production moyenne doit être comprise entre 3,30 t et 18,43 t de légumes par producteur, selon le niveau des coûts de mise en œuvre. En l'absence d'informations sur les premium perçus par les détenteurs de licence, nous avons été dans l'incapacité de procéder à des analyses comparables au niveau du détenteur de licence ou du producteur et du détenteur de licence associés.

8

Facteurs contextuels

influençant les coûts de certification et les bénéfices

Nous avons relevé plusieurs facteurs contextuels qui influencent les coûts ou les bénéfices de la certification, dans la littérature ainsi qu'en communiquant avec des organisations qui interviennent dans la mise en œuvre des systèmes de certification.

8.1 Facteurs influençant les coûts de certification

Le volume produit par producteur influence le ratio coût-bénéfice pour les producteurs et les détenteurs de licence

Les premium sont calculés et payés sur la base du volume. Lorsque les producteurs produisent de faibles volumes d'une matière première donnée, ces premium sont lissés sur un grand nombre de producteurs, ce qui réduit d'autant le premium perçu par chaque producteur. La certification est plus lucrative pour les producteurs dont le volume de production est élevé. Cette constatation s'applique également aux détenteurs de licence ; la stratégie la plus lucrative consiste à travailler avec des producteurs qui produisent des volumes élevés.

La situation initiale des producteurs avant la certification influence les coûts de mise en œuvre

Le chemin vers le respect d'une charte dépend de la situation initiale du producteur. Si les producteurs respectent déjà la majorité des critères de la charte avant d'adhérer à un système de certification, ses coûts de mise en œuvre seront probablement d'autant plus réduits que les actions de formation et les investissements initiaux seront restreints. A contrario, si les producteurs doivent remanier leurs pratiques en profondeur, davantage d'actions de formation et/ou d'investissements initiaux seront nécessaires, ce qui augmentera d'autant les coûts de mise en œuvre.

La présence structurelle dans un secteur et la disponibilité de formateurs facilitent la mise en œuvre des programmes et diminuent les coûts

La présence d'ONG, d'organisations gouvernementales ou d'autres parties prenantes des activités de développement ou de certification facilite la mise en

œuvre des systèmes de certification, ce qui permet ainsi de réduire les coûts. Le fait d'avoir à conclure de nouveaux partenariats entre différentes organisations et avec des producteurs vient grever l'efficacité de la mise en œuvre des programmes et augmenter les coûts de mise en œuvre.

Les coûts par producteur sont inversement proportionnels à l'échelle du programme

Nous avons trouvé que les coûts de certification peuvent varier du tout au tout. Cette situation s'explique souvent par le fait que certains projets comptent des centaines de producteurs, tandis que d'autres en concernent des milliers, voire des dizaines de milliers. De manière générale, plus les producteurs inclus à un système de certification sont nombreux, moins les coûts de mise en œuvre seront élevés par producteur, à la faveur des économies d'échelle.

Plus tôt les producteurs sont organisés en coopératives, meilleures seront leurs compétences organisationnelles, et plus faibles seront leurs coûts de certification

En règle générale, les producteurs se regroupent en collectifs ou en organisations dans le but de diminuer le coût de la mise en œuvre par (petit) producteur, mais aussi d'augmenter l'efficacité du programme. L'existence d'organisations de producteurs bien gérées peut faciliter la mise en œuvre des systèmes de certification. Ces groupes peuvent agir en tant que détenteurs de licence ou assumer davantage de responsabilités dans les aspects courants de la mise en œuvre, comme la réalisation d'audits internes ou d'évaluations du rendement. Alors que leurs coûts unitaires de main d'œuvre ont tendance à être inférieurs à ceux des exportateurs ou d'autres professionnels, ils peuvent ainsi réduire leurs coûts de mise en œuvre.

L'harmonisation des normes et des audits combinés réduit les coûts de certification

Certains producteurs deviennent certifiés sous plusieurs labels, qui peuvent avoir des exigences communes. Les audits et les programmes de formation sont généralement mis en œuvre indépendamment pour différents systèmes de certification. Les programmes qui se recoupent peuvent être source de coûts superflus pour les producteurs et les détenteurs de licence.

L'accès aux financements accordés par les bailleurs de fonds améliore la rentabilité de la certification

La certification peut ne pas être viable dès sa mise en œuvre pour les détenteurs de licence. Les coûts liés aux investissements initiaux peuvent être trop élevés pour les producteurs ou les détenteurs de licence, ou le temps de retour sur investissement peut s'avérer trop long. Le financement des systèmes de certification grâce aux

baillleurs de fonds peut jouer en faveur de la certification ; l'accès à ces fonds peut être déterminant pour mettre en œuvre ces programmes en l'absence de rentabilité, du moins pendant la période de démarrage. Plusieurs projets ayant bénéficié de financements de la part de bailleurs de fonds ont tendance à faire état de coûts plus élevés par producteur. En effet, les producteurs peuvent recevoir une aide plus conséquente qu'en temps normal.

8.2 Facteurs influençant les bénéfices retirés de la certification

L'engagement des acheteurs influence les taux de commercialisation et la rentabilité de la certification

L'amélioration du taux de commercialisation joue en faveur de la rentabilité de la certification. Les retours sur investissement suite à la certification n'interviennent qu'après quelques saisons, tandis que les accords d'enlèvement avec les acheteurs ne dépassent généralement pas une saison. Les engagements à long terme de la part des acheteurs, qui s'engagent à acheter un volume minimal de produits certifiés contre un premium pendant 3 à 5 ans, peuvent fortement contribuer à lever les réticences des exportateurs ou des coopératives quant à la certification.

Une assistance technique correctement mise en œuvre améliore les bénéfices potentiels

On constate de vastes écarts dans la façon dont l'assistance technique est assurée aux producteurs : celle-ci peut prendre la forme de réunions semestrielles pour de grands groupes de producteurs, de petits groupes d'apprentissage avec environ 30 producteurs qui se réunissent toutes les deux semaines, et entre professionnels qui mettent en œuvre la formation. Les programmes de formation doivent être adaptés aux besoins des producteurs en termes de formation ; chez certains, ce cas est plus pressant du fait des critères de la charte. Les formations dispensées par d'autres producteurs peuvent se révéler aussi efficaces que celles de formateurs professionnels. Mais dans les systèmes de certification où la formation des producteurs n'est que la première étape vers l'obtention d'une certification, la façon dont les formations sont mises en œuvre est fondamentale pour modifier les pratiques de gestion des exploitations et obtenir des impacts.

Les exploitations peuvent bénéficier davantage des contrats et des ventes directes que de la certification

Plusieurs études sur l'impact de la certification du cacao, du coton, ainsi que des fruits et légumes montre les effets positifs de la certification. Les impacts découlent des contrats de sous-traitance entre les producteurs et les acheteurs, contrats instaurés dans le cadre du système de certification. Ceux-ci peuvent influencer la qualité du produit car ils définissent des exigences minimales en la matière. Les producteurs qui

répondent à ces exigences reçoivent un premium ou des prix majorés, bien que les coûts de production puissent s'en trouver majorés à leur tour. Les contrats précisent également parfois des prix globalement plus élevés en réponse à la garantie d'approvisionnement. Il existe également des contrats où le producteur reçoit une aide technique, des crédits et des intrants, démarche qui a vraisemblablement des répercussions plus positives. On retrouve des conséquences analogues dès lors que les acheteurs entretiennent des relations de sous-traitance directes avec les groupes de producteurs au lieu de s'approvisionner indirectement auprès d'eux ou sur des marchés au comptant.

Manque à gagner pendant la période de transition vers une agriculture biologique

Nous avons trouvé plusieurs études sur les impacts de la certification biologique : selon elles, la période de transition vers une production certifiée biologique a généré un manque à gagner, compte tenu de la baisse de la production les premières années. Les répercussions positives sur les revenus peuvent n'intervenir qu'après plusieurs années de certification biologique. Les producteurs non certifiés, qui ont servi de groupe témoin, sont souvent biologiques par défaut. Les soutenir pendant de nombreuses années afin qu'ils deviennent certifiés biologiques n'est pas sans conséquences. Une démarche plus intéressante, bien qu'elle n'ait jamais été entreprise à notre connaissance, serait de comparer les revenus des exploitations certifiées biologiques bien gérées à ceux des petites exploitations bien gérées qui utilisent des engrais et des biocides à bon escient.

L'écart en matière de bénéfices entre les producteurs certifiés et non certifiés se justifie par leurs caractéristiques différentes

Les producteurs certifiés et non certifiés peuvent présenter des caractéristiques différentes, ce qui explique au moins en partie les impacts relevés chez les producteurs certifiés. C'est notamment le cas pour les producteurs certifiés GLOBALG.A.P, généralement choisis par les exportateurs, et qui ne représentent pas le petit producteur moyen. Par rapport à leurs homologues non certifiés, les producteurs certifiés possèdent généralement un meilleur niveau d'études, davantage d'actifs, plus de spécialisation ou d'expérience dans l'agriculture, des exploitations plus vastes, une meilleure disponibilité de la main d'œuvre, un meilleur accès aux services et sont situés plus près des acheteurs ou dans des zones plus propices d'un point de vue agro-écologique. Ces caractéristiques contribuent vraisemblablement aux effets positifs relevés dans les études d'impact, qui ne tenaient pas compte des différences pré-existantes. Ces effets sont donc peu plausibles pour les producteurs moyens, dont l'ensemble de compétences et les actifs sont moins importants.

9

Conclusions

9.1 Données en faveur d'un impact positif de la certification

En évaluant les résultats nets de la certification et la vérification des petits producteurs de cacao, café, coton et fruits et légumes, nous avons trouvé 19 études (sur 270 études tous secteurs confondus) dont la méthodologie est apte à élaborer un scénario contrefactuel crédible qui permet d'imputer les impacts à la certification. Le secteur du café est le plus couvert, avec 15 études dans ce cas et de nombreuses autres études d'impact. Pour les secteurs où la certification est un phénomène plus récent, les études sont en nombre plus limité : une pour la certification du cacao, une pour le coton et deux pour les fruits et légumes. Cette situation nous empêche de tirer des conclusions sur l'impact de la certification sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton, de cacao et de fleurs. C'est pourquoi nous ne pouvons tirer des conclusions fermes que pour le secteur du café.

9.1.1 Café

Les données montrant l'impact positif de la certification du café sont limitées. Les producteurs de café certifiés, notamment ceux certifiés par Fairtrade, jouissent d'une augmentation des prix, sans pour autant afficher une augmentation de la productivité à même d'engendrer un effet positif supplémentaire sur les prix, à une exception près. Les données sur les coûts de production sont mitigées : une étude ne trouve pas d'effets tandis que deux autres identifient des répercussions neutres et négatives. Aucun effet n'a été relevé sur l'efficacité du rendement agricole. C'est pourquoi, malgré des augmentations de prix, les effets sur les revenus sont en immense majorité neutres : six études sur huit ne trouvent aucun effet ; parmi les deux études restantes, l'une est positive et l'autre montre un effet négatif. L'amélioration de l'accès des producteurs certifiés aux services, notamment à la formation, est un effet positif plus convaincant.

9.1.2 Cacao

Dans le secteur du cacao, une étude suffisamment rigoureuse indique que les programmes d'agriculture contractuelle certifiés biologiques ont un impact positif sur les prix, les revenus et l'accès à la formation. Cependant, ces effets ne sont pas imputables exclusivement à la certification biologique, tant les différentes dispositions contractuelles jouent également un rôle prépondérant.

Certains impacts indicatifs de la certification proviennent des autres études d'impact quantitatives analysées, mais des contraintes méthodologiques empêchent d'attribuer ces effets uniquement à la certification. Certaines données suggèrent une amélioration de la productivité pour les producteurs certifiés, mais la plupart des études ne relèvent pas d'impacts positifs sur les revenus en raison des coûts de production accrus et du faible taux de commercialisation. Dans le secteur du cacao, la plupart des systèmes de certification appartiennent à un ensemble d'interventions plus global qui vise à aider les producteurs à améliorer leur production. Imputer les effets uniquement à la certification, comme le font certaines études, est donc difficile à justifier. Dans la mesure où aucune de ces études n'intègre les coûts de certification au niveau de l'exploitation à l'analyse sur les coûts de production et les revenus nets, nous en concluons que les effets sur le revenu net sont susceptibles d'être neutres ou négatifs, si tous les coûts au niveau de l'exploitation sont assumés par les producteurs (en comparaison aux situations où le financement accordé par des bailleurs de fonds couvre une partie des coûts).

9.1.3 Coton

Aucune information n'a été trouvée sur l'impact des certifications CMiA ou BCI. Seule une étude s'appuie sur un scénario contrefactuel crédible pour identifier l'impact de la certification du coton. Cette étude porte sur un cas de certification Fairtrade au Mali. Elle met en évidence l'augmentation de la qualité du coton, ce qui permet aux producteurs de recevoir des prix plus élevés pour leur production. Aucune analyse n'a été menée sur les effets sur la productivité ou les revenus. Les améliorations en termes de qualité et de prix ne peuvent être imputées exclusivement à la certification Fairtrade, car les auteurs indiquent que les contrats entre les producteurs et les acheteurs, mis en œuvre par le détenteur de licence dans le cadre du système de certification Fairtrade, contribuent à la qualité et à l'augmentation des prix.

Les 10 autres études d'impact, dont les résultats ne peuvent être imputés à la certification en raison de contraintes méthodologiques, montrent que la certification biologique tend à faire baisser les niveaux de productivité. Sur le marché, le coton Fairtrade et biologique obtient un prix supérieur à celui du coton traditionnel. Ce dernier obtient des premium allant de 5 à 20 %. L'augmentation des prix, en

association à une diminution des coûts de production, mène deux tiers des études à conclure que le revenu de l'exploitation des producteurs certifiés biologiques ou Fairtrade est supérieur à celui de leurs homologues non certifiés, malgré le manque à gagner subi par les producteurs biologiques au cours des premières années de transition.

9.1.4 Fruits et légumes

Les seules études qui évaluent ce qui se serait passé en l'absence d'une certification existante sont les deux études sur GLOBALG.A.P. Celles-ci indiquent que le revenu de l'exploitation ne change pas suite à la certification, même si les prix augmentent et la productivité stagne ou diminue. GLOBALG.A.P. n'a pas d'effet sur les coûts de production, mais facilite l'accès au marché. Les différences organisationnelles entre les groupes certifiés sont considérables ; les prix et l'accès au marché s'améliorent chez les groupes de certification gérés par les producteurs, mais restent identiques chez ceux gérés par les exportateurs.

Les données d'autres études sur la certification des fruits et légumes, dont les résultats ne peuvent être imputés à l'impact de la certification en raison de contraintes méthodologiques, indiquent que la productivité des producteurs de fruits certifiés biologiques peut diminuer ou stagner, tandis qu'elle peut augmenter pour les producteurs certifiés GLOBALG.A.P. Par ailleurs, l'agriculture biologique peut avoir un effet positif sur les coûts de production moyens par producteur. La productivité connaît généralement une baisse, mais les prix plus élevés ainsi reçus se traduisent souvent par une augmentation des revenus des producteurs. Les données sur l'évolution des revenus suite à la certification Fairtrade et GLOBALG.A.P. des fruits sont mitigées. Les producteurs certifiés GLOBALG.A.P., Fairtrade et biologique semblent accéder davantage au crédit et à la formation, tandis que Fairtrade favorise parfois le développement organisationnel. Enfin, Fairtrade, Rainforest Alliance et GLOBALG.A.P. semblent bénéfiques sur les versants environnementaux et sociaux.

Indépendamment de la certification appliquée, les contrats de livraison et de services entre le détenteur de licence et les producteurs jouent un rôle considérable, presque décisif, dans les impacts relevés, à l'instar des achats directs auprès des groupes de producteurs. Cela s'applique tant à la certification GLOBALG.A.P. qu'aux labels d'agriculture biologique. Par ailleurs, les études ont trouvé que les producteurs certifiés GLOBALG.A.P. sont différents de leurs homologues non certifiés, au regard notamment des compétences, des actifs et de l'emplacement de l'exploitation. On peut probablement imputer à ces paramètres les impacts positifs de la certification GLOBALG.A.P. mise en évidence par l'analyse.

9.2 Coûts financiers et bénéfices de la certification

Peu de données empiriques sont disponibles sur les coûts de certification pour les petits producteurs et les détenteurs de licence. Cette situation s'explique car de nombreux systèmes de certification sont co-financés par des bailleurs de fonds, ce qui engendre un manque de transparence au niveau des coûts des programmes. Par ailleurs, les informations sur les coûts sont souvent disséminées entre différentes organisations en raison de leurs rôles différents au sein des systèmes de certification ; les informations ne sont souvent pas recueillies en détail. Les entreprises qui endossent le rôle de détenteurs de licence ont tendance à ne pas partager d'informations sur les coûts de mise en œuvre, qui relèvent du secret d'affaires. Les études publiées sur les coûts et les bénéfices de la certification manquent d'informations sur les différents types de coûts, ce qui ne brosse qu'un tableau incomplet des coûts de certification totaux. D'autres études fondent leurs calculs sur des hypothèses quant à l'adhésion à une organisation de producteur, aux volumes produits par producteur ou aux primes reçues par les producteurs, avec pour résultat des chiffres irréalistes sur le bénéfice net des systèmes de certification.

Nous trouvons peu de données probantes sur les améliorations au niveau de l'exploitation qui découleraient d'un investissement en faveur de la certification. C'est pourquoi, dans les faits, la mise en œuvre des coûts de certification nécessite un premium sur le marché pour couvrir les coûts supplémentaires qui incombent aux producteurs et aux entreprises. La section des coûts et des bénéfices montre ce qui doit être pris en compte au moment de décider s'il est pertinent d'investir en faveur d'une certification. Hormis les coûts de mise en œuvre, les facteurs décisifs sont la production par producteur, le niveau de premium et le taux de commercialisation. Même avec les premium inhérents aux produits certifiés, les producteurs ne s'y retrouvent pas toujours sur un plan économique. Les coûts de mise en œuvre dépendent du nombre de producteurs pour lesquels une entreprise ou une coopérative agricole adopte un système de certification, tandis que les bénéfices sous forme de premium dépendent du volume vendu. C'est pourquoi les producteurs qui produisent des volumes modestes sont relativement plus coûteux à certifier.

9.2.1 Café

Ce n'est pas un hasard si l'immense majorité des café certifiés durables, que ce soit par UTZ Certified, Rainforest Alliance ou 4C, proviennent de régions avec un degré élevé d'organisation des producteurs ou de production par producteur, comme l'Amérique centrale et du Sud et l'Asie du Sud-est. Les trois principaux pays producteurs de café certifié durable sont les suivants : le Brésil, le Vietnam et la Colombie, qui représentaient près de 80 % de l'offre certifiée en 2012.⁶³

Les autres matières premières affichent une tendance comparable. En fonction du niveau des coûts de mise en œuvre, les petits producteurs doivent produire des volumes supérieurs à la moyenne pour rentabiliser la certification. Les informations sur les coûts de certification du cacao viennent corroborer ces données.

9.2.2 Cacao

Les informations sur les coûts de certification sont rares, mais suffisantes pour tirer des conclusions sur le seuil de rentabilité pour les producteurs et les détenteurs de licence. Nous concluons que les coûts inhérents à la certification peuvent être récupérés dès lors que l'exploitation produit entre 1,12 et 2,9 tonnes de cacao pour les scénarios de coût minimum et maximum. Cependant, ces seuils de rentabilité peuvent en réalité impliquer un volume de production plus élevé, car la littérature ne présente pas d'informations complètes en la matière. La plupart des producteurs de cacao du Ghana et de Côte d'Ivoire produisent moins de 3 tonnes de cacao par an, et une grande partie en produit environ 1,2 tonne par an : ⁶⁴ il est donc difficile pour les producteurs et les détenteurs de licence de rembourser la totalité des coûts avancés pour la certification. Le financement accordé par des bailleurs de fonds peut rester indispensable pour couvrir les coûts de certification. En son absence, les détenteurs de licence et les producteurs peuvent finir par assumer des coûts de certification qui ne seront qu'en partie récupérés.

9.2.3 Coton

En présence d'informations incomplètes sur la certification Fairtrade, biologique et BCI du coton, nos modèles montrent que pour être viable d'un point de vue financier, la production moyenne par producteur doit se situer dans une fourchette comprise entre 1,32 et 4,34 tonnes. Pour les détenteurs de licence, nous avons trouvé qu'un volume de 680 kg de fibres de coton suffit dans le scénario des coûts de mise en œuvre minimum ; à l'inverse, près de 4 tonnes sont indispensables avec le scénario des coûts maximum. Dans les faits, le seuil de rentabilité peut se situer à un volume de production plus élevé car les informations sur les coûts initiaux ne sont pas disponibles. À titre de comparaison, la productivité en Afrique sub-saharienne va de 250 à 450 kg/ha tandis qu'en moyenne, les petits producteurs de coton possèdent environ 2 ha cultivés. Dans la plupart des cas, les volumes produits semblent insuffisants pour rembourser les coûts de mise en œuvre. Les financements conséquents accordés par les bailleurs de fonds compensent souvent cet écart.

9.2.4 Fruits et légumes

Nous avons relevé de grandes disparités dans les seuils de rentabilité des fruits et légumes certifiés GLOBALG.A.P, car les coûts de certification des légumes mis en évidence dans notre étude sont largement supérieurs à ceux de la certification des fruits. Par ailleurs, les premium reçus pour les légumes mentionnées dans la littérature représentent un quart de celles pour les fruits. Nous pouvons en tirer la conclusion suivante : les producteurs de fruits sont en mesure de récupérer les coûts de certification avec un volume bien inférieur à celui des producteurs de légumes (0,22 à 2,94 t pour les producteurs de fruits, contre 3,30 t à 18,43 t pour les producteurs de légumes pour les scénarios de coût minimum et maximum). Pour les deux systèmes de production, la quantité de produits certifiés à produire pour que le producteur récupère la totalité des coûts de certification peut s'avérer supérieure à nos calculs, l'intégralité des coûts de certification n'étant pas pris en compte dans la littérature. Il serait difficile de récupérer les coûts de certification si les bailleurs de fonds n'y contribuaient pas, notamment pour les producteurs de légumes.

9.2.5 Conclusion

S'il est fréquemment avancé que la certification durable aide les petits producteurs, ce sont les petits producteurs bien organisés avec un niveau de production relativement élevé qui auront plus de chances d'atteindre, voire de dépasser, le seuil de rentabilité. La mise en œuvre de la certification durable par les entreprises d'export semble devenir la norme, et renforce le rôle des multinationales bien organisées dans les centres locaux de production. Ce n'est pas nécessairement négatif. Dans bon nombre de pays africains, les producteurs bénéficient grandement d'une association plus étroite avec les exportateurs (multinationaux). Cependant, même pour les entreprises financées qui bénéficient d'un accès satisfaisant aux marchés de crédit internationaux, la mise en œuvre des coûts de certification dans les pays où la production par producteur est faible restera probablement un défi ; le financement de la part des bailleurs de fonds gardera son rôle essentiel pour l'application sur le terrain.

Le financement accordé par les bailleurs de fonds et d'autres subventions couvrent également une proportion substantielle des coûts organisationnels des organisations de certification. En l'absence de données positives irréfutables au niveau de l'exploitation sur les bénéfices de la certification pour les producteurs, et en raison du biais manifeste en faveur des producteurs les plus aisés et du coût relativement élevé par bénéficiaire au niveau de l'organisation, force est de constater que ce financement serait mieux consacré à d'autres activités de développement rural, notamment celles qui visent à aider les pauvres.

9.3 Facteurs influençant les coûts et les bénéfices de la certification

En fonction de la perspective des bénéficiaires, les engagements des acheteurs influencent les taux de commercialisation et donc, les premiums reçus pour le cacao certifié. En présence de faibles taux de commercialisation, les producteurs ne reçoivent de premium que sur une partie de leur récolte certifiée. Récupérer les coûts de certification peut s'avérer ardu en l'absence totale ou partielle d'autres bénéfices prévus, par exemple l'amélioration de la productivité et du rendement agricole. En l'absence de rentabilité immédiate pour la certification au niveau de l'exploitation, l'accès au financement des bailleurs de fonds peut changer la donne : il peut couvrir les coûts initiaux de certification, à court terme ou de façon plus permanente dès lors que les bailleurs de fonds, ou le secteur privé, ont intérêt à pérenniser la certification des producteurs.

Si les producteurs, notamment dans le secteur du café et du cacao, cumulent les certifications, l'harmonisation des normes ainsi que les formations et audits combinés pour différentes certifications permettraient de réduire les coûts totaux en la matière. Ces coûts sont influencés par la situation initiale des producteurs avant la certification ; plus ils respectent les normes de certification, plus leurs coûts de mise en œuvre seront faibles. Par ailleurs, une capacité de mise en œuvre plus locale signifie une réduction des coûts de renforcement des compétences. De même, les coûts de certification par producteur sont inversement proportionnels à l'échelle du programme. Le degré d'organisation et les capacités organisationnelles du producteur entrent également en ligne de compte ; créer une organisation de producteur ou améliorer les capacités existantes augmente les coûts de mise en œuvre.

Les relations contractuelles et de vente directe avec les acheteurs influencent les impacts des systèmes de certification du cacao, du coton et des fruits et légumes. Le système de certification n'est donc pas le seul paramètre à entrer en ligne de compte. De fait, les données préliminaires semblent montrer que l'intensification des relations entre producteurs et acheteurs est source de bénéfices réciproques. Dans ces cadres, les producteurs peuvent accéder à des services et intrants indispensables en échange de la vente de tout ou partie de leur récolte à l'acheteur. L'acheteur bénéficie alors d'une sécurité accrue en termes d'approvisionnement, mais aussi de la capacité à faire respecter les normes de qualité, voire de certification.

Les différences entre les producteurs certifiés et non certifiés imputées au système de certification s'expliquent parfois par des différences pré-existantes. Les producteurs qui jouissent de meilleures capacités, de davantage d'actifs et d'une meilleure proximité avec les marchés à l'exportation sont plus à même d'être choisis ou de choisir un système de certification, ce qui n'est pas sans influence sur les résultats relevés.

Alors que les informations sur les coûts financiers et les bénéfices concrets pour les petits producteurs sont rares dans la littérature, nous fournissons des recommandations à l'attention des producteurs et des détenteurs de licence afin de les aider à décider s'il est pertinent d'opter pour la certification. Celles-ci ont pour vocation d'améliorer la rentabilité de la certification, de maximiser les bénéfices et de minimiser les coûts de certification pour les petits producteurs.

10.1 Recommandations à l'attention des producteurs et des détenteurs d'une licence

Au moment de décider s'il est pertinent de devenir certifié, réfléchissez aux questions suivantes :

1. Quels seraient les bénéfices financiers potentiels de la certification ?
 - a. Le marché est-il en situation de demande de produits certifiés ?
 - b. Quel serait le pourcentage de produits que les acheteurs vendraient en tant que produits certifiés (le taux de commercialisation) ?
 - c. Pendant combien de temps les acheteurs achèteront-ils des produits certifiés ?
 - d. Un premium sera-t-il appliqué au prix du produit certifié, et pendant combien de temps ?
 - e. La relation avec un acheteur dépend-elle de la certification des produits ?
 - f. Est-il possible de conclure un accord avec un acheteur, avec ou sans critères de certification, notamment un accord sur le prix, la qualité et l'aide technique ?

2. Quels sont les coûts prévus liés à la certification ?
 - a. Quels sont les postes de dépense liés à la certification ?
 - b. En quoi le contexte local (capacités des producteurs et des organisations, disponibilité des formateurs et aide organisationnelle) influence-t-il les coûts de certification ?

- c. Les investissements initiaux peuvent-ils être réalisés ? Si oui, par qui ?
 - d. Un financement de bailleurs de fonds, ou d'autres financements externes à la chaîne de valeur sont-ils disponibles pour couvrir tout ou partie des coûts de certification initiaux ou récurrents ? Qu'advient-il lorsque les financements accordés par des bailleurs de fonds cesseront ?
3. Quels facteurs influencent la rentabilité de la certification ?
- a. Quel volume les producteurs produisent-ils en moyenne ?
 - b. Qu'advient-il de la rentabilité de la certification si les prix du marché viennent à augmenter ou diminuer ?
 - c. Selon vous, qu'est-ce qu'une période raisonnable de retour sur investissement après la certification ?

D'après les informations disponibles sur ces questions, on peut tirer une conclusion sur le bénéfice net escompté suite à la certification et décider s'il est pertinent de l'adopter.

10.2 Recommandations afin d'améliorer la rentabilité de la certification et l'impact pour les petits producteurs

La rareté des informations sur les coûts et les bénéfices de la certification nous amène également à recommander les éléments suivants :

1. Les organismes de certification doivent améliorer la transparence des coûts et des bénéfices de la certification. Les producteurs, les détenteurs de licence et le secteur privé seraient les mieux placés pour décider s'il est pertinent d'opter pour une certification à partir du moment où ces derniers disposent d'informations sur les bénéfices nets de la certification. Par ailleurs, les bailleurs de fonds pourraient utiliser ces informations pour décider s'ils souhaitent investir en faveur des systèmes de certification.
2. Pour les détenteurs de licence potentiels, il serait intéressant d'avoir accès à des données de qualité sur les marchés pour les différentes certifications. Seuls 4C, UTZ Certified et BCI font preuve de transparence en ce qui concerne les chiffres agrégés sur la production et la demande. Tous les systèmes de certification pourraient améliorer encore davantage la situation en publiant des informations sur l'offre et la demande à l'échelon national à l'attention du grand public, des producteurs et des détenteurs de licence potentiels.

3. Les coûts de mise en œuvre de la certification peuvent être minorés en assouplissant les exigences à l'encontre des détenteurs de licence qui ont fait preuve de bonnes performances répétées. Ils pourraient être récompensés par un espacement des audits, par exemple, ou des chartes personnalisées qui ne ciblent que les problèmes qui s'appliquent à leur situation. Ils pourraient également être encouragés à faire des prévisions sur les rendements à l'attention des producteurs certifiés.
4. Comparons les coûts et les bénéfices des systèmes de certification à ceux d'autres étapes au sein de la chaîne de valeur, à l'instar des différents programmes de prestation de services ou d'agriculture contractuelle. La certification n'est pas le seul outil disponible pour améliorer les moyens de subsistance des petits producteurs. D'autres types d'intervention, à l'instar de la formation, d'intrants, de crédit ou d'assurance, gagnent en importance (souvent en association aux systèmes de certification), et il serait intéressant de comparer les impacts des différentes interventions, afin que les producteurs, leur organisation, les entreprises et les bailleurs de fond puissent prendre des décisions informées en matière d'investissements.



Perspectives

Quatre scénarios pour l'évolution de la certification

Sur certains marchés, comme celui du café et du cacao, les produits certifiés durables sont en passe de devenir la norme. Il est communément attendu qu'une fois la certification normalisée, les premium viendront à disparaître. En parallèle, la certification pourrait s'avérer indispensable pour accéder à certains marchés.

D'après notre expérience de la mise en œuvre de systèmes de certification, nous prévoyons les évolutions suivantes de la certification (durable).

1. Les détenteurs de licence cesseront d'être certifiés faute de pouvoir récupérer les coûts de certification.
2. Les producteurs ou les détenteurs de licence assumeront les coûts de la certification si celle-ci devient une condition préalable à l'exportation sur certains marchés, et si le premium disparaît.
3. Des systèmes de certification alternatifs sont créés pour diminuer les coûts de certification.
4. La certification devient la norme. Pour continuer à se distinguer des autres normes et à la demande des fabricants et des négociants, les systèmes de certification ajoutent toujours plus de critères à l'existant.

Les détenteurs de licence cesseront d'être certifiés faute de pouvoir récupérer les coûts de certification

En présence d'objectifs parfois ambitieux en termes d'achat de volumes certifiés de la part des fabricants dans le secteur de certaines matières premières, il est peu probable d'assister à l'abandon massif de la certification par les détenteurs de licence et les producteurs. Le café, le cacao et la banane sont autant de secteurs où cette situation est improbable à grande échelle. Certains groupes de producteurs pourraient néanmoins cesser d'être certifiés. Les candidats probables sont des petits groupes de producteurs qui ont majoritairement fait appel au financement accordé

par des bailleurs de fonds pour devenir certifiés, mais découvrent le véritable coût de la conformité une fois ce financement tari. Le taux de commercialisation sera déterminant dans ces décisions. Des données anecdotiques du secteur du café, corroborées dans une certaine mesure par notre analyse de rentabilité, montrent que les détenteurs de licence qui parviennent à vendre environ 50 % de leur volume certifié en tant que tel, ont tendance à avoir des activités certifiées viables d'un point de vue financier. La probabilité d'un échec de la certification à cause d'un faible taux de commercialisation est probablement plus élevée dès lors que la mise en œuvre est principalement l'œuvre d'une ONG ou d'un programme de développement, et non une demande concrète du marché.

Abandonner la certification est également possible en présence d'autres opportunités commerciales avec un meilleur ratio coût-bénéfice. Pour certains groupes de producteurs et de détenteurs de licence, notamment ceux sur les segments haut de gamme, il est plus profitable de mettre l'accent sur la qualité intrinsèque du produit que sur la certification. D'autres peuvent découvrir des opportunités commerciales qui offrent peut-être des prix plus bas, mais sont moins exigeantes et présentent donc un meilleur ratio coût-bénéfice. L'augmentation de la demande sur les marchés émergents, où la croissance du pouvoir d'achat dépasse la demande envers des produits certifiés, devrait donner naissance à des opportunités de ce type. Des données anecdotiques portent à penser, par exemple, que certains producteurs de noix de cajou s'empressent déjà de vendre leurs produits sur le marché indien. Les prix y sont peut-être plus bas, mais l'Inde n'impose pas de certification, à l'inverse de l'Europe.

La certification devient une condition préalable à l'exportation sur certains marchés, et les producteurs ou les détenteurs de licence assument les coûts de la certification si le premium disparaît

La certification peut jouer le rôle d'un permis à l'exportation sur certains marchés, si les produits certifiés y sont la norme. Lorsqu'un produit devient la norme de facto, le premium perd alors sa raison d'être. Pourtant, produire des produits certifiés demandera toujours des investissements commerciaux. Lors de la disparition du premium, celui-ci pourrait s'ajouter aux prix traditionnels pour devenir le nouveau prix normal. Cela intégrerait de façon efficace le coût de la certification au prix du produit. Les détenteurs de licence et les producteurs assumeraient le coût de la certification sans en pâtir. Au Vietnam, dans le secteur du café, cela semble être le cas dans les provinces où la certification représente la majorité de l'offre. Les producteurs ne sont plus disposés à vendre à des prix normaux mais demandent un premium pour n'importe quel café et estiment être en mesure de patienter jusqu'à l'obtenir. L'avenir nous dira s'il s'agit d'une anomalie ou de la nouvelle norme.

L'alternative est qu'en l'absence d'augmentation des prix, le premium disparaisse et les coûts de la certification soient assumés par les détenteurs de licence. Ce scénario est plus probable, notamment sur les marchés où quelques grands fabricants ou négociants se partagent une grande partie de la demande. Les évolutions chez GlobalG.A.P. suivent cette trajectoire, qui a débuté chez les producteurs de légumes européens. Sur les marchés nationaux compétitifs proposant de nombreuses opportunités de vente aux producteurs sur les marchés traditionnels, il incombera probablement aux détenteurs de licence d'assumer le gros de cette évolution. Si ce n'est pas le cas, le détenteur de licence sera tenté de répercuter les coûts inhérents à la conformité aux producteurs, en exerçant une pression verticale sur les prix à la production.

Des systèmes de certification alternatifs sont créés pour diminuer les coûts

Les coûts inhérents à la certification peuvent s'avérer trop lourds pour les détenteurs de labels. Au lieu d'abandonner toute certification, ils peuvent tenter de développer leurs propres normes, plus faciles et moins onéreuses à mettre en œuvre. Selon plusieurs promoteurs de Fairtrade, cette situation est déjà une réalité lors du choix de UTZ Certified, Rainforest Alliance et autres au détriment des certifications Fairtrade et biologiques. Évidemment, les détenteurs de ces nouvelles normes nient leur caractère moins strict. Parmi les grands exportateurs qui endossent le rôle de détenteur de licence pour des dizaines, voire des centaines de milliers de producteurs, des projets potentiellement fructueux visant à développer des alternatives moins onéreuses que les labels actuels sont en négociation. À notre connaissance, aucun n'a atteint le marché à l'heure actuelle. En attendant, il reste à voir si les fabricants sont prêts à transférer une partie de l'assurance de leur réputation des systèmes de certification aux fournisseurs des produits et si les ONG concernées les y autoriseront.

La certification devient la norme. Pour continuer à se distinguer des autres labels et à la demande des fabricants et des négociants, les systèmes de certification ajoutent toujours plus de critères

Si la certification devient une condition préalable à l'exportation sur des marchés développés et est la norme de facto, les organismes de certification souhaiteront probablement continuer à se distinguer de la concurrence. Après tout, nombre des labels sont désormais des entreprises à part entière et doivent se distinguer et continuer à satisfaire leurs clients afin de survivre. Rainforest Alliance, UTZ et 4C possèdent tous des modules liés au changement climatique qui viennent ou viendront étoffer leur charte. Une campagne sur les aspects liés au genre dans le secteur du cacao, lancée en 2013 par Oxfam, a conduit les fabricants soucieux de prouver qu'ils « agissaient » à surenchérir sur cette thématique. Dans bon nombre de cas, « agir » consiste à demander au propriétaire des normes utilisées de prouver que *lui* agit. Par conséquent, les organismes de certification sont susceptibles d'ajouter des critères de conformité ou d'exiger des données sur les aspects liés au genre ou

d'autres thématiques pertinentes. Savoir à qui incombe le coût de la conformité est flou ; les trois scénarios précédents peuvent s'appliquer. Les organismes de certification peuvent tenter de proposer leurs normes aux consommateurs dans le cadre des marchés émergents.

Bibliographie

Abbot, P. 2002. *Towards more socially responsible cacao trade*. IATRC Document de travail #03-3. International Agricultural Trade Research Consortium.

Abel, S.G. et Vogel, C. 2009. *Impact evaluation, Second interim report, Abengourou and Daloa Regions, Market-oriented promotion of certified sustainable cacao production (PPDC)*. GTZ, Eschborn, Allemagne.

Afari-Sefa, V., Gockowski, J., Agyeman, N.F. et Dziwornu, A.K. 2010. *Economic cost-benefit analysis of certified sustainable cacao production in Ghana*. AAEE document. STCP, Accra, Ghana.

Aid by Trade Foundation, 2011. *Cotton made in Africa aggregated verification report*. Report Aid by Trade Foundation.

Arnould, E.J., Plastina, A. et Ball, D. 2006. *Market disintermediation and producer value capture: the case of fair trade coffee in Nicaragua, Peru and Guatemala*. Marketing Department Faculty Publications. Document 11. University of Nebraska, Lincoln. <http://digitalcommons.unl.edu/marketingfacpub/11>

Arnould, E.J., A. Plastina, A. et Ball, D. 2009. *Does fair trade deliver on its core value proposition? Effects on income, educational attainment and health in three countries*. Marketing Department Faculty Publications. Document 12. University of Nebraska, Lincoln. <http://digitalcommons.unl.edu/marketingfacpub/12>

Asfaw, S. 2007. 'Does EurepGAP standard marginalize poor farmers? – Evidence from Kenya.' *Agriculture & Rural Development* 2: 45–47.

Asfaw, S. 2011. 'The impact of food safety standards on rural household welfare'. Dans Mithöfer, D. et Waibel, H. 2011. *Vegetable Production and Marketing in Africa – Socio Economic Research*. CABI International, Oxfordshire, Royaume-Uni.

Asfaw, S., Mithöfer, D. et Waibel, H. 2009. 'Investment in compliance with GlobalGap standards: does it pay off for small-scale producers in Kenya?' *Quarterly Journal of International Agriculture* 48(4): 337-362.

Asfaw, S., Mithöfer, D. et Waibel, H. 2010. 'What impact are EU supermarket standards having on developing countries' export of high-value horticultural products? Evidence from Kenya'. *Journal of International Food & Agribusiness Marketing* 22(3-4): 252-276.

Auld, G. 2010. 'Assessing certification as governance: effects and broader consequences for coffee'. *Journal of Environmental Development* 19: 215.

Bachmann, F. 2011. 'Potential and limitations of organic and fair trade cotton for improving livelihoods of smallholders: evidence from Central Asia'. *Renewable Agriculture and Food Systems* 27(2): 138-147.

Bachmann, F. et Amanbaev, A. 2010. *Impact assessment – Organic cotton in Jalalabad Oblast, Kyrgyzstan report*. CDE, University of Bern, Suisse.

Bacon, C.M. 2010. 'Who decides what is fair in fair trade? The agri-environmental governance of standards, access, and price'. *Journal of Peasant Studies* 37(1): 111-147.

Bacon, C.M. 2013. 'Quality revolutions, solidarity networks, and sustainability innovations. Following fair trade coffee from Nicaragua to California'. *Journal of Political Ecology* 20: 70-179.

Bacon, C.M., Méndez, V.E. Gómez, M.E.F., Stuart, D. et Flores, S.R.D. 2008. 'Are sustainable coffee certifications enough to secure farmer livelihoods? The millenium development goals and Nicaragua's fair trade cooperatives'. *Globalizations* 5(2): 259-274.

Balineau, G. 2013. 'Disentangling the effects of fair trade on the quality of Malian cotton'. *World Development* 44: 241-255.

Barham, B.L., Callenes, M., Gitter, S., Lewis, J. et Weber, J. 2011. 'Fair trade/organic coffee, rural livelihoods, and the 'agrarian question': Southern Mexican coffee families in transition'. *World Development* 39(1): 134-145.

Barham, B.L. et Weber, J.G. 2012. 'The economic sustainability of certified coffee: recent evidence from Mexico and Peru'. *World Development* 40(6): 1269-1279.

- Barrett, H.R., Browne, A.W., Harris, P.J.C. et Cadoret, K. 2001. 'Smallholder farmers and organic certification: accessing the EU market from the developing world'. *Biological Agriculture and Horticulture* 19: 183-199.
- Bassett, T.J. 2010. 'Slim pickings: Fairtrade cotton in West Africa'. *Geoforum* 41(1): 44-55.
- Baumann, F., Oschinski, M. et Stähler, N. 2012. 'On the effects of fair trade on the welfare of the poor.' *Journal of International Development* 24(S 1): S159-S172.
- BCI, 2013. *Better cotton 2012 harvest report*. BCI, Geneva, Suisse.
- Beban, A. 2009. *Organic agriculture and farmer wellbeing: A case study of Cambodian small-scale farmers*. Institute of Development Studies document de travail Series 2/2009. Massey University.
- Becchetti, L. et Constantino, M. 2008. 'The effects of fair trade on affiliated producers: an impact analysis on Kenyan farmers'. *World Development* 36(5): 823-842.
- Bennett, M., Francesconi, G.N., Giovannucci, D. et Daitchman, J. 2012. *Côte d'Ivoire cacao: COSA survey of Rainforest Alliance certified Farms*. COSA Committee on Sustainability Assessment.
- Berlan, A. 2009. 'Child labour and cacao: whose voices prevail?' *International Journal of Sociology and Social Policy* 29(3/4): 141-151.
- Berndt, C. 2009. *Does fair trade coffee help the poor? Evidence from Costa Rica and Guatemala*. Available at SSRN 1359159.
- Bethge, J.P. 2012. *Sustainability certification: Comparative analysis of different approaches, their implementation and impacts using the examples of Fairtrade and Rainforest Alliance in the cacao sector of Ghana*. (Diploma Thesis) University of Cologne.
- Beuchelt, T.D. et Zeller, M. 2011. 'Profits and poverty: Certification's troubled link for Nicaragua's organic and fairtrade coffee producers'. *Ecological Economics* 70(7): 1316-1324.
- Bezencon, V. 2011. 'Producers and the fair trade distribution systems: what are the benefits and problems?' *Sustainable Development* 19(1): 60-70.

Bitzer, V., Francken, M. et Glasbergen, P. 2008. 'Intersectoral partnerships for a sustainable coffee chain: really addressing sustainability or just picking (coffee) cherries?' *Global Environmental Change* 18: 271–284.

Blackman, A. et Rivera J. 2010. *The evidence base for environmental and socioeconomic impacts of sustainable certification*. Document de discussion. Washington, DC, Resources for the Future.

Blackman, A. et Naranjo, M.A. 2012. 'Does eco-certification have environmental benefits? Organic coffee in Costa Rica'. *Ecological Economics* 83: 58–66.

Blackmore, E., J. P. Keeley, R., Pyburn, R., Mangus, E., Chen, L. et Yuhui, Q. 2012. *Pro-poor certification: assessing the benefits of sustainability certification for small-scale farmers in Asia*. Natural Resource Issues 25. International Institute for Environment and Development (IIED), Royaume-Uni.

Bolwig, S., Gibbon, P. et Jones, S. 2009. 'The economics of smallholder organic contract farming in tropical Africa'. *World Development* 37(6): 1094–1104.

Bolwig, S., Gibbon, P., Odeke, M. et Taylor, A. 2008. *Certified organic export production – implications for economic welfare and gender equity amongst smallholder farmers in tropical Africa*. United Nations Conference on Trade and Development. New York et Genève.

Borer, M. 2013. *Linking standard implementation to sustainable development goals*. Presentation at ICCO Certification Workshop Cameroon. Swiss Contact.

Bugri, J. 2012. *Final report on agricultural investments in Ghana: Evidence from two case studies*. Kwame Nkrumah University of Science and Technology, Kumasi, Ghana.

Cáceres, D. 2005. 'Non-certified organic agriculture: an opportunity for resource-poor farmers?' *Outlook on Agriculture* 34(3): 135–140.

Calo, M. et Wise T.A. 2005. *Revaluing peasant coffee production: Organic and fair trade markets in Mexico*. Globalization and Sustainable Development Program, Global Development and Environment Institute, Tufts University, Medford, MA, États-Unis.

Cenicafe, 2013. *Impacts of Rainforest Alliance Certification on Coffee Farms in Colombia*.

Cepeda D., Pound, B., Nelson, V., Kajman, G., Cabascango, D., Martin, A., Chile, M., Posthumus, H., Caza, G., Mejia, I., Montenegro, F., Ruup, L., Velastegui, G.A., Tiaguaro, Y., Valverde, M. et Ojeda, A. 2013. *Assessing the poverty impact of sustainability standards: Ecuadorian Cacao*. NRI, Kent, Royaume-Uni.

CIHE, 2010. *Social, economic and environmental results of UTZ certification*.

Citi Foundation et Rainforest Alliance, 2013. *Evaluating the results of our work: farmer bankability and sustainable finance: farm-level metrics that matter*.

Cofré, G., Riquelme, I., Engler, A. et Jara-Rojas, R. 2012. Adopción de Buenas Prácticas Agrícolas (BPA): costo de cumplimiento y beneficios percibidos entre productores de fruta fresca *IDESIA (Chile)* 30(3): 37-45.

Cohn, A.S. et O'Rourke D. 2011. 'Agricultural certification as a conservation tool in Latin America'. *Journal of Sustainable Forestry* 30(1): 158-186.

Consumers International et IIED, 2005. *From bean to cup: how consumer choice impacts on coffee producers and the environment*. International Institute for Environment and Development.

Conti, N. 2012. *From Co-op to Co-optation: The Changing Source of Fair Trade*. Los Angeles, California, Occidental College: 1-48.

COSA, 2013. *Vietnam Coffee: A COSA Survey of UTZ Certified Farms*. Philadelphia, États-Unis, Committee on Sustainability Assessment.

Cotton Made in Africa, 2013. *Cotton Made in Africa: the essentials*. Présentation.

CTA-Agritrade, Banana Update. <http://agritrade.cta.int/Agriculture/Commodities/Bananas/Executive-Brief-Update-2013-Banana-sector> Page consultée le 20 mars 2014.

Dankers, C. et Liu, P. 2003. *Environmental and social standards, certification and labelling for cash crops*. FAO, Rome.

de Jong, F. 2012. *A realist evaluation approach for impact measurement: Case of UTZ certification of cacao in Ghana*. (MSc Thesis) Wageningen University, les Pays-Bas.

de Regil, Á.J. 2007. *How sustainable is our latte?* The Jus Semper Global Alliance: Sustainability of Fair Trade.

Dietsch, T.V. et Philpott, S.M. 2008. 'Linking consumers to sustainability: Incorporating science into eco-friendly certification'. *Globalizations* 5(2): 11.

Doherty, B., Davies, I.A. et Tranchell, S. 2013. 'Where now for fair trade?' *Business History* 55(2): 161-189.

Dorr, A.C. et Grote, U. 2009. 'The role of certification in the Brazilian fruit sector'. *Rev. Econ. Contemp.* 13(3) Rio de Janeiro. Septembre-décembre 2009.

Elder, S.D., Zerriffi, H. et le Billon, P. 2012. 'Effects of fair trade certification on social capital: the case of Rwandan coffee producers'. *World Development* 40(11): 2355-2367.

Elder, S.D., Zerriffi, H. et le Billon, P. 2013. 'Is fairtrade certification greening agricultural practices? An analysis of fairtrade environmental standards in Rwanda'. *Journal of Rural Studies* 32: 264-274.

Eyhorn, F., Ramakrishnan, M. et Mäder, P. 2007. 'The viability of cotton-based organic farming systems in India'. *International Journal of Agricultural Sustainability* 5(1): 25-38.

Eyhorn, F., Mäder, P. et Ramakrishnan, M. 2005. *The Impact of organic cotton farming on the livelihoods of smallholders: evidence from the Maikaal bioRe project in central India*. Rapport. FiBL, Frick, Suisse.

Eyhorn, F., Sommany, P. et Wilson, A. 2008. *Organic cotton production in Lao PDR - A pre-feasibility study*. Helvetas, Suisse.

FAIR Transnational Investigation, 2012. *The fairtrade chocolate rip-off*. FAIR Transnational Investigation.

Faure, G., Veerabadren, S. et Hocdé, H. 2008. 'L'Agriculture familiale mise sous normes. Un défi pour les producteurs d'ananas au Costa Rica?' *Economie Rurale* 303-304-305, janvier-mai 2008.

Fenger, N.A. 2013. *The Rainforest Alliance certification has a positive impact on the natural and financial capitals of Ghanaian cacao farmers*. (MSc Thesis) University of Copenhagen, Danemark.

Ferrigno, S. et Mancini, F. 2011. *Comparison of integrated pest management (IPM) criteria used by Better Cotton Initiative (BCI) and Cotton Made in Africa (CMiA)*. Rapport.

Ferrigno, S. et Monday, P. 2013. *The economic impact of sustainability standards in the cotton sector in Africa report*. Study commissioned by GIZ (Deutsche Gesellschaft für International Zusammenarbeit), on behalf of the German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ) through its Trade Policy and Trade Promotion Fund.

Ferrigno, S., Ratter, S.G., Ton, P., Vodouhê, D.S., Williamson, S. et Wilson, J. 2005. *Organic cotton: A new development path for African smallholders?* Report. IIED, London, Royaume-Uni.

Fitzgerald, C.S. 2012. 'Fair trade as a community development initiative: local and global implications'. *Advances in Social Work* 13(2): 375–390.

Floquet, A. 2008. *Socio-economic impact study of the CmiA initiative in Benin*. CEBEDES, Cotonou, Bénin.

Forster D., Andres, C., Verma, R., Zundel, C., Messmer, M.M. et Mäder, P. 2013. 'Yield and economic performance of organic and conventional cotton-based farming systems – results from a field trial in India'. *PLoS ONE* 8(12): e81039. doi:10.1371/journal.pone.0081039

Fort, R. et Ruben, R. 2008. 'The impact of fair trade on banana producers in Northern Peru'. Dans Ruben, R. (ed.), *The Impact of Fair Trade*. Wageningen Academic Publishers, les Pays-Bas.

Fraser, J., Fisher, E. et Arce, A. 2013. 'Reframing crisis in fair trade coffee production: trajectories of agrarian change in Nicaragua'. *Journal of Agrarian Change* 14(1): 52–73.

Fridell, G. 2007. *Fair Trade Coffee: The Prospects and Pitfalls of Market-Driven Social Justice*. Toronto: University of Toronto Press, 2007. Hb. 336 pp. 15.

Fromm, I. 2013. *Willingness to adopt certifications and sustainable production methods among small-scale cacao farmers in the Ashanti Region in Ghana*. Presentation. Bern University of Applied Sciences.

Fromm, I., Wyss, R. et Garcia, M. 2012. Socio-Environmental Certifications: Risks and Opportunities for Small-Scale Coffee Farmers in Central America. *International Journal of Developing Societies*, 1(4): 133–140.

Fuatai, L. et Stewart, C. 2002. 'To go or not to go organic: what choice for Pacific island countries?' *Pacific Health Dialog* 9(2): 246-250.

Gadzikwa, L., Lyne, M.C. et Hendriks, S.L. 2006. 'Collective action in smallholder organic farming: A study of Ezemvelo Farmers' Organization in Kwazulu-Natal'. *South African Journal of Economics* 74:2.

Gandenberger, C., Garrelts, H. et Wehlau, D. 2011. 'Assessing the effects of certification networks on sustainable production and consumption: the Cases of FLO and FSC'. *Journal of Consumer Policy* 34(1): 107-126.

Garcia, M. et Fromm, I. 2010. *Third party socio-environmental certifications. A new perspective for small-scale coffee producers in Honduras*. Conference on International Research on Food Security, Natural Resource Management and Rural Development. Zurich.

Garming, H., Guardia, S., Pocasangre, L. et Staver, C. 2011. 'Farmers' community enterprise for marketing organic bananas from Alto Beni, Bolivia: Impacts and threats'. *Enterprise Development and Microfinance* 22(3): 210-224.

GBCC, 2012. *Étude sur les coûts, les avantages et les désavantages de la certification du cacao (phase I)*. GBCC.

Getz, C. et Shreck, A. 2006. 'What organic and fair trade labels do not tell us: towards a place-based understanding of certification'. *International Journal of Consumer Studies* 30(5): 490-501.

Gibbon, J. 2012. 'Critical perspectives on fair trade: an introduction'. *Critical Perspectives on International Business* 8(4): 272-276.

Gibbon, P., Akyoo, A., Bolwig, S., Jones, S., Lin, Y. et Lund Rants, L. 2010. 'An analysis of organic contract farming schemes in East Africa'. Dans Gibbon, P., S. Ponte, E. Lazaro, 2010. *Global Agro-Food Trade and Standards: Challenges for Africa*. International Political Economy Series. Palgrave Macmillan, Royaume-Uni.

Gibbon, P., Lin, Y. et Jones, S. 2009. *Revenue effects of participation in smallholder organic cacao production in tropical Africa: a case study*. DISS document de travail, Copenhague, Danemark.

Giovannucci, D., Josling, T.E., Kerr, W., O'Connor, B. et Yeung, M.T. 2009. *Guide to Geographical Indications: Linking Products and their Origins*. The International Trade Center.

GIZ, 2013. *Competitive African Cotton Initiative - Empowering smallscale cotton farmers in sub-Sahara Africa*. Fact sheet GIZ, Eschborn, Allemagne.

Gobbi, J. 2000. 'Is biodiversity-friendly coffee financially viable? An analysis of five different coffee production systems in western El Salvador.' *Ecological Economics* 33(2): 267–281.

Gockowski, J., Afari-Sefa, V., Sarpong, D.B., Osei-Asare, Y.B. et Agyeman, N.F. 2013. 'Improving the productivity and income of Ghanaian cacao farmers while maintaining environmental services: what role for certification?' *International Journal of Agriculture Sustainability* 11(4): 331–346.

Gómez, M.I., Barrett, C.B., Buck, L.E., De Groote, H., Ferris, S., Gao, H.O., McCullough, E. et Yang, R.Y. 2011. 'Research principles for developing country food value chains'. *Science* 332(6034): 1154–1155.

Graffham, A., Karehu, E. et MacGregor, J. 2007. *Impact of EurepGAP on small-scale vegetable growers in Kenya*. Fresh Insights Number 6. IIED, London, Royaume-Uni.

Graffham, A. et MacGregor, J. 2007. *Impact of EurepGAP on small-scale vegetable growers in Zambia*. Fresh Insights Number 5. IIED, London, Royaume-Uni.

Grethe, H. 2006. *The Adoption of the Eurepgap Standard by Mango Exporters in Piura, Peru*.

Griffiths, P. 2011. 'Ethical objections to fairtrade'. *Journal of Business Ethics* 105(3): 357–373.

Haight, C. 2011. 'The problem with fair trade coffee'. *Stanford Social Innovation Review* 3:73–79.

Haight, C. et Henderson, D.R. 2010. 'Fair trade is counterproductive and unfair: rejoinder'. *Economic Affairs* 30(1): 88–91.

Hainmueller, J., Hiscox, M.J. et Tampec, M. 2011. *Sustainable Development for Cacao Farmers in Ghana*. International Growth Centre, London School of Economics and Political Science, London, Royaume-Uni.

Handschuch, C., Wollni, M. et Villalobos, P. 2013. 'Adoption of food safety and quality standards among Chilean raspberry producers - Do smallholders benefit?' *Food Policy* 40: 64–73.

Hatloy, A., Kebede, T.A., Adeba, P.J. et Elvis, C. 2012. *Towards Côte d'Ivoire Sustainable Cacao Initiative (CISCI) - Baseline study report*. Fafo Institute for Applied International Studies, Oslo, Norvège.

Hattam, C. et Holloway, G.J. 2005. *Adoption of certified organic production: evidence from Mexico*. Department of Agricultural and Food Economics, University of Reading, Reading, Royaume-Uni.

Haynes, J., Cabbage, F. Mercer, E. et Sills, E. 2012. 'The search for value and meaning in the cacao supply chain in Costa Rica'. *Sustainability* 4: 1466–1487.

Helvetas, C.D.E. 2009. *Organic Cotton Changes Producers' Lives*. Helvetas Burkina Faso et CDE, Suisse.

Henson, S. et Reardon, T. 2005. 'Private agri-food standards: implications for food policy and the agri-food system'. *Food Policy* 30(3): 241–253.

Henson, S., Masakure, O. et Cranfield, J. 2011. 'Do fresh produce exporters in sub-Saharan Africa benefit from GlobalGAP certification?'. *World Development* 39(3): 375–386.

Hilten, H.J.V. 2011. *The Coffee Exporters' Guide*. The International Trade Center.

Holzapfel, S. et Wollni, M. Sous presse. 'Is GlobalGAP certification of small-scale farmers sustainable?'. *Journal of Development Studies* (sous presse DOI: 10.1080/00220388.2013.874558)

Holzapfel, S. et Wollni, M. Sous presse. 'Innovative business models in Thai horticultural sector: a panel data analysis of GlobalGAP certification'. Dans Christy, R.D.D., da Silva, C.A. Mhlanga, N. Tihanyi, K. et Mabaya E. (eds.) *Innovative Institutions, Public Policies and Private Strategies for Agro-Enterprise Development*. World Scientific Publishing Co. Inc.

Howard, P. et Jaffee, D. 2013. 'Tensions between firm size and sustainability goals: fair trade coffee in the United States'. *Sustainability* 5(1): 72–89.

Hudson, I. et Hudson, M. 2003. 'Removing the veil? Commodity fetishism, fair trade, and the environment'. *Organization and Environment* 16(4): 413–430.

Jaffee, D. 2004. 'Bringing the "moral charge" home: fair trade within the north and within the south'. *Rural Sociology* 69(2): 169–196.

Jaffee, D. 2007. *Brewing Justice: Fair Trade Coffee, Sustainability, and Survival*. University of California Press.

Jaffee, D. 2010. 'Corporate cooptation of organic and fair trade standards'. *Agriculture and Human Values* 27(4): 387-399.

Jaffee, D. 2012. 'Weak coffee: Certification and co-optation in the fair trade movement'. *Social Problems* 59(1): 94-116.

Jaffee, S. 2011. *Making the grade. Smallholder farmers, emerging standards, and development assistance programs in Africa*. Banque mondiale.

Jahn, G. 2005. 'The reliability of certification: Quality labels as a consumer policy tool'. *Journal of Consumer Policy* 28(1): 53-73.

Janvry, A.D., McIntosh, C. et Sadoulet, E. 2012. *Fair Trade and Free Entry: Can a Disequilibrium Market Serve as a Development Tool?* UC, San Diego. <http://irps.ucsd.edu/assets/001/503924>

Jena, P.R., Chichaibelu, B.B., Stellmacher, T. et Grote, U. 2012. 'The impact of coffee certification on small-scale producers' livelihoods: A case study from the Jimma Zone, Ethiopia'. *Agricultural Economics* 43(4): 429-440.

Kamau, M., Mose, L., Fort, R. et Ruben, R. 2010. *The impact of certification on smallholder coffee farmers in Kenya: the case of UTZ certification programme*. Contributed Paper presented at the Joint 3rd African Association of Agricultural Economists (AAAE) and 48th Agricultural Economists Association of South Africa (AEASA) Conference, Cape Town, Afrique du Sud, 19-23 septembre 2010.

Kamp, M.V.D. 2013. 'Inferring the unknown: enacting organic standards through certification'. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food* 20(1): 109-125.

Kariuki, I.M., Loy, J.-P. et Herzfeld, T. 2012. Farmgate private standards and price premium: evidence from the GlobalGAP scheme in Kenya's French beans marketing. *Agribusiness* 28(1): 42-53.

Kasente, D. 2012. 'Fair trade and organic certification in value chains: lessons from a gender analysis from coffee exporting in Uganda'. *Gender and Development* 20(1): 111-127.

Kawasaki, J. et Fujimoto, A. 2009. 'Economic and technical assessment of organic vegetable farming in comparison with other production systems in Chiang Mai, Thaïlande'. *J. ISSAAS* 15(1): 144-169.

Kearney, S., Fonte, S.J. Salomon, A., Six, J. et Scow, K.M. 2012. 'Forty percent revenue increase by combining organic and mineral nutrient amendments in Ugandan smallholder market vegetable production'. *Agronomic Sustainable Development* 32: 831-839.

Kersting, S. et Wollni, M. 2012. 'New institutional arrangements and standard adoption: evidence from small-scale fruit and vegetable farmers in Thailand'. *Food Policy* 37(4): 452-462.

Kientega et al., 2008. *Analyse socio économique de la situation actuelle de la culture du coton dans la zone d'intervention de faso coton au Burkina Faso*. CMiA.

Kilian, B., Jones, C., Pratt, L. et Villalobos, A. 2005. 'Is sustainable agriculture a viable strategy to improve farm income in Central America? A case study on coffee'. *Journal of Business Research* 59: 322-330.

Kilian, B., Pratt, L., Jones, C. et Villalobos, A. 2004. 'Can the private sector be competitive and contribute to development through sustainable agricultural business? A case study of coffee in Latin America'. *International Food and Agribusiness Management Review* 7(3): 21-45.

Kleemann, L. 2011. *Organic Farming in Ghana - A Good Choice for Smallholders?* Kleemann, L (diss.), *Organic Certification, Sustainable Farming and Return on Investment: Empirical Evidence from Ghana*.

Kleemann, L. et Abdulai, A. 2012. *Organic Certification, Agro-Ecological Practices and Return on Investment: Farm Level Evidence from Ghana*. Kleemann, L (diss.), *Organic Certification, Sustainable Farming and Return on Investment: Empirical Evidence from Ghana*.

Kleemann, L. et Abdulai, A. 2013. 'Organic certification, agro-ecological practices and return on investment: evidence from pineapple producers in Ghana'. *Ecological Economics* 93: 330-341.

Kleemann, L., Abdulai, A. et Buss, M. 2012. *Is Organic Farming Worth its Investment? The Adaptation and Impact of Certified Pineapple Farming in Ghana*. Kleemann, L (diss.), *Organic Certification, Sustainable Farming and Return on Investment: Empirical Evidence from Ghana*.

Kline, A. 2010. *Sustainable coffee certifications: A comparison matrix*. SCAA Sustainability Council. SCAA.

Kolk, A. 2011. 'Mainstreaming sustainable coffee'. *Sustainable Development* 21: 324-337.

Kolk, A. 2012. 'Towards a sustainable coffee market: paradoxes faced by a multinational company'. *Corporate Social Responsibility and Environmental Management* 19(2): 79-89.

Komar 2012. Are Rainforest Alliance certified coffee plantations bird-friendly?

KPMG. 2011. *Sustainable Cacao Fund Study Section I - Cost/benefit analysis of cacao certification in West Africa*.

KPMG. 2012. *Cacao certification - study on the costs, advantages and disadvantages of cacao certification*. The International Cacao Organization.

KPMG. 2013. *Improving smallholder livelihoods: effectiveness of certification in coffee, cacao and cotton*.

KPMG. 2013. *Moving the bars - Sustainability brought to the forefront in the cacao chain*.

Krain, E., Millard, E., Konan, E. et Servat, E. 2011. *Trade and pro-poor growth: introducing Rainforest Alliance certification to cacao production in Côte d'Ivoire*. GIZ.

Kuit, M. 2010. *4C Impact assessment outcome summary*. 4C.

Kuit, M., Rijn, F.V., Minh, V.T. et Anh, P.H. 2013. *The Sustainable Coffee Conundrum*. DE Foundation.

Kuwornu, J.K.M., Nafeo, A.A. et Osei-Asare, Y.B. 2013. 'Financial visibility, value addition and constraint analyses of certified organic pineapple production and marketing in Ghana'. *African Journal of Basic & Applied Sciences* 5(1): 12-24.

Kuwornu, J.K.M. et Mustapha, S. 2013. 'Global GAP standard compliance and smallholder pineapple farmers' access to export markets: implications for incomes'. *Journal of Economics and Behavioral Studies* 5(2): 69-81.

- Lakhal, S.Y., Sidibé, H. et H'Mida, S. 2008. 'Comparing conventional and certified organic cotton supply chains, the case of Mali'. *Int. J. Agricultural Resources, Governance and Ecology* 7(3):243–255.
- Lang, B. 2006. *Experiences with voluntary standards initiatives and related multi-stakeholder dialogues*. GTZ.
- Lazaro, E.A., Makindara, J. et Kilima F.T. 2008. Sustainability standards and coffee exports from Tanzania. Danish Institute for International Studies (DIIS) Document de travail.
- Lazaro, E., Riisgaard, L., Kilima, F., Makindara J. et Mnenwa, R. 2010. 'Sustainability standards and agrofood exports from East Africa'. Dans Gibbon, P., Ponte, S. et Lazaro, E. 2010. *Global Agro-Food Trade and Standards: Challenges for Africa*. International Political Economy Series. Palgrave Macmillan, Royaume-Uni.
- Le Mare, A. 2008. 'The impact of fair trade on social and economic development: a review of the literature'. *Geography Compass* 2(6): 1922–1942.
- Lemeilleur, S. 2013. Smallholder compliance with private standard certification: the case of GlobalGAP adoption by mango producers in Peru. *International Food and Agribusiness Management Review* 16(4).
- Lima, A.C.B., Alves, M.C., Maule, R.F. et Sparovek, G. 2009. *Does certification make a difference? Impact assessment on FSC/SAN certification in Brazil*. Entropix, Piracicaba: Imaflora.
- Lyngbæk, A.E., Muschler, R.G. et Sinclair, F.L. 2001. 'Productivity and profitability of multistrata organic versus conventional coffee farms in Costa Rica'. *Agroforestry Systems* 53: 205–213.
- Lyon, S. 2008. 'We want to be equal to them: Fair-trade coffee certification and gender equity within organizations'. *Human Organization* 67(3): 258–268.
- Lyon, S. 2009. 'What good will two more trees do? The political economy of sustainable coffee certification, local livelihoods and identities'. *Landscape Research* 34(2): 223–240.
- Maertens, M. et Swinnen, J.F.M. 2008. 'Trade, standards and poverty: evidence from Senegal'. *World Development* 37: 161–178.

Martinez-Sanchez, J.C. 2008. *The role of organic production in biodiversity conservation in shade coffee plantations*. (PhD Dissertation) University of Washington, Seattle, États-Unis.

Martyn, T. et al., sous press. 'The paradox of certification: a case study of private sector led market access in Papua New Guinea?' Accepted for publication in *Development Policy Review*, 2014.

Matthess, A., van den Akker, E., Chougourou, D. et Midingoyi S. 2005. *Le coton au Bénin - Compétitivité et durabilité de cinq systèmes culturels cotonniers dans le cadre de la filière* Report. GTZ.

Mausch, K. et Mithöfer, D. 2011. 'The impact of compliance with GlobalGap standards on small and large Kenyan export vegetable-producing farms'. Dans Mithöfer, D. et Waibel, H. 2011. *Vegetable Production and Marketing in Africa - Socio Economic Research*. CABI International, Oxfordshire, Royaume-Uni.

Mausch, K., Mithofer, D., Asfaw, S. et Waibel, H. 2009. 'Export vegetable production in Kenya under the EurepGAP standard: Is Large "more beautiful" than small?' *Journal of Food Distribution Research* 40(3): 115-129.

McArdle, L. et Thomas P. 2012. 'Fair enough? Women and fair trade'. *Critical Perspectives on International Business* 8(4): 277-294.

McDermott, C.L. 2012. 'Certification and equity: applying an "equity framework" to compare certification schemes across product sectors and scales'. *Environmental Science and Policy* 33: 428-437.

Melo, C.J. et Wolf, S.A. 2007. 'Ecocertification of Ecuadorian bananas: prospects for progressive North-South linkages'. *Studies of Comparative International Development* 42: 256-278.

Méndez, V.E., Bacon, C.M., Olson, M., Petchers, S., Herrador, D., Carranza, C., Trujillo, L., Guadarrama-Zugasti, C., Cordon, A. et Mendoza, A. 2010. 'Effects of fair trade and organic certifications on small-scale coffee farmer households in Central America and Mexico'. *Renewable Agriculture and Food Systems* 25(3): 236-251.

Milford, A. 2004. *Coffee, Co-operatives and Competition: The Impact of Fair Trade*. Chr. Michelsen Institute, Development Studies and Human Rights.

- Millard, E. 2006. *Increasing Profitability for Farmers Supplying to the International Coffee Market by Improving Supply Chain Management, including Traceability*. Regional consultation on linking farmers to markets.
- Moberg, M. 2010. *What's Fair? The Paradox of Seeking Justice through Markets. Fair Trade and Social Justice: Global Ethnographies*. New York University Press: 1–25.
- Momsen, J.H. 2008. *Fair Trade versus Unfair Trade: The Windward Island Banana Industry*. University of California, Davis, États-Unis.
- Moreno Echeverri, I. 2011. *Certified cacao production in Nyinahini, Ashanti region, Ghana. Farm characterization, farmers' perceptions and scenario assessment*. (MSc Thesis) Wageningen University, les Pays-Bas.
- Muradian, R. et Pelupessy, W. 2005. 'Governing the coffee chain: the role of voluntary regulatory systems'. *World Development* 33(12): 2029–2044.
- Muriithi, B.W. 2008. *Compliance with EurepGAP standards: Determinants, costs and implications on profitability among smallholder French beans exporters in Kirinyaga district, Kenya*. (MSc Thesis) Egerton University, Kenya.
- Muriithi, B.W., Mburu, J. et Ngigi, M. 2011. 'Constraints and determinants of compliance with EurepGap standards: a case of smallholder French bean exporters in Kirinyaga district'. *Kenya Agribusiness* 27(2): 193–204.
- Murray, D.L., Reynolds, L.T. et Taylor, P.L. 2003. *One cup at a time: poverty alleviation and fair trade coffee in Latin America*. Fair Trade Research Group, Colorado State University.
- Mutersbaugh, T. 2004. 'Serve and certify: paradoxes of service work in organic-coffee certification'. *Environment and Planning D: Society and Space* 22(4): 533–552.
- Mutersbaugh, T. 2004. 'The number is the beast: A political economy of organic-coffee certification and producer unionism'. *Environment and Planning A* 34(7): 1165–1184.
- Mutersbaugh, T. 2005. 'Fighting standards with standards: Harmonization, rents, and social accountability in certified agrofood networks'. *Environment and Planning A* 37(11): 2033–2051.
- Neilson, J. 2008. 'Global private regulation and value-chain restructuring in Indonesian smallholder coffee systems'. *World Development* 36(9): 1607–1622.

Nelson, V. et Pound, B. 2009. *The last ten years: a comprehensive review of the literature on the impact of Fairtrade*. Natural Resources Institute (NRI): 1–48.

Nelson, V., Opoku, K., Martin, A., Bugri J. et Posthumus, H. 2013. *Assessing the poverty impact of sustainability standards: fairtrade in Ghanaian cacao*. NRI, Kent, Royaume-Uni.

Nelson, V. et Galvez, M. 2000. *Social impact of ethical and conventional cacao trading on forest-dependent people in Ecuador*. NRI, Kent, Royaume-Uni.

Nelson, V. et Martin, A. 2012. 'The impact of fairtrade: evidence, shaping factors, and future pathways'. *Food Chain* 2(1): 42–63.

Nelson, V. et Smith, S. 2011. *Fairtrade cotton: Assessing impact in Mali, Senegal, Cameroon and India*. Rapport. NRI and IDS, Royaume-Uni.

Netwerk bewust verbruiken. 2010. *Comparison of three coffee labels: Fairtrade, Rainforest Alliance, UTZ Certified*. Netwerk bewust verbruiken.

Nicholls, A. 2010. 'Fair trade: towards an economics of virtue'. *Journal of Business Ethics* 92(2): 241–255.

Nill, M. et Wick, K. 2012. *The carbon and water footprint of Cotton Made in Africa - assessment of carbon and water footprint of Cotton Made in Africa in comparison to average conventional cotton*. Rapport. Sustain and Aid by Trade Foundation.

NRI. 1998. *Ethical trade and sustainable rural livelihoods. A look at sustainable livelihoods and ethical trade through case studies*. NRI, Kent, Royaume-Uni.

Oelofse, M., Høgh-Jensen, H. Abreu, L.S., Almeida, G.F., Hui, Q.Y., Sultan, T. et De Neergaard, A. 2010. 'Certified organic agriculture in China and Brazil: market accessibility and outcomes following adoption'. *Ecological Economics* 69(9): 1785–1793.

Onozaka, Y. et McFadden, D.T. 2011. *Does local labeling complement or compete with other sustainable labels? A conjoint analysis of direct and joint values for fresh produce claim*. IDEAS, Federal Reserve Bank of St. Louis.

Organic Exchange. 2010. *Assessing sustainability: a closer look at sustainable development in organic cotton farming using key performance indicators*. Rapport. Organic Exchange.

Ouma, S. 2010. 'Global standards, local realities: private agrifood governance and the restructuring of the Kenyan horticulture industry'. *Economic Geography* 86(2):197-222.

Owusu, E.O. 2011. *Study on the cost/benefit of three certification programs in cacao: Fairtrade, Rainforest Alliance and UTZ Certified*. SPEG.

Page, S.L.J. et Ritchie, B. 2009. *A report on better management practices in cotton production in Brazil, India, Pakistan, Benin, Burkina Faso, Cameroon, Mali, Senegal & Togo*. CABI Europe - Royaume-Uni.

Parrish, B.D., Luzadis, V.A. et Bentley, W.R. 2005. 'What Tanzania's coffee farmers can teach the world: A performance-based look at the fair trade-free trade debate'. *Sustainable Development* 13(3): 177-189.

Paul, E. 2005. 'Evaluating fair trade as a development project: methodological considerations'. *Development in Practice* 15(2): 134-150.

Petit, N. 2007. 'Ethiopia's coffee sector: a bitter or better future?' *Journal of Agrarian Change* 7(2): 225-263.

Phillips, D. et Tallontire, A. 2007. *Drivers and barriers to sustainable purchasing practices in the cacao sector*. Newcastle University and NRI University of Greenwich, Royaume-Uni.

Philpott, S.M., Bichier, P., Rice, R. et Greenberg, R. 2007. *Field-Testing Ecological and Economic Benefits of Coffee Certification Programs*. Smithsonian Migratory Bird Center, National Zoological Park, 3001 Connecticut Avenue NW, Washington, D.C. 20008, États-Unis.

Pineau, M., Gabathuler, E. et Giger, M. 2009. *Étude d'impact du programme coton bio et équitable d'Helvetas au Burkina Faso - Campagne 2008/09*. Centre for Development and Environment, Bern, Suisse.

Potts, J., van der Meer, J. et Daitchman, J. 2010. *The state of sustainability initiatives review 2010: Sustainability and transparency*.

PWC. 2011. BCI as the mainstream sector standard - a learning study Report. PWC.

Quispe Guanca, J.L. 2007. *Caracterización del impacto ambiental y productivo de las diferentes normas de certificación de coffee en Costa Rica*. (Master's thesis) CATIE.

- Rainforest Alliance. 2013. <http://www.rainforest-alliance.org/work/impact/research>
- Rai, K.J. 2011. 'The IKEA experience in moving towards a better cotton supply chain - Making sustainability work'. Étude de cas. IDH.
- Raynolds, L.T. 2009. 'Mainstreaming fair trade coffee: from partnership to traceability'. *World Development* 37(6): 1083–1093.
- Raynolds, L.T., Murray, D. et Taylor, P.L. 2007. 'Fair trade coffee: Building producer capacity via global networks.' *Journal of International Development* 16: 1109–1121.
- Reck, S. 2012. *The Business Case for Sustainability Certification - A Case Study of the Baragwi Farmers' Cooperative Society, Kenya*.
- Reinecke, J., Manning, S. et Von Hagen, O. 2012. 'The emergence of a standards market: multiplicity of sustainability standards in the global coffee industry'. *Organization Studies* 33(5-6): 791–814.
- Renard, M.-C. et Loconto, A. 2013. 'Competing logics in the further standardization of fair trade: ISEAL et les Símbolo de Pequeños Productores'. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food* 20(1): 51–68.
- Riisgaard, L., Michuki, G., Gibbon, P. et Bolwig, S. 2009. *The Performance of Voluntary Standard Schemes from the Perspective of Small Producers in East Africa*. Danish Institute for International Studies.
- Romero, C.A.G. 2013. *Monitoring and Evaluation of Nespresso AAA Sustainable Quality TM Program in Colombia*.
- Ronchi, L. 2004. *The impact of fair trade on producers and their organisations: a case study with coocoffee in Costa Rica*. Policy Research Unit: University of Sussex, Royaume-Uni.
- Ruben, R. et Zuniga, G. 2011. 'How standards compete: comparative impact of coffee certification schemes in northern Nicaragua'. *Supply Chain Management* 16(2): 98–109.
- Ruben, R. et Fort R. 2012. 'The impact of fair trade certification for coffee farmers in Peru'. *World Development* 40(3): 570–582.

Ruben, R., Clercx, L., Cepeda, D. et de Hoop, T. 2008. 'Fair Trade impact of banana production in El Guabo Association, Ecuador: a production function analysis.' Dans Ruben, R.(ed.), *The Impact of Fair Trade*. Wageningen Academic Publishers, les Pays-Bas.

Ruben, R., Fort, R. et Zuniga-Arias, G. 2009. 'Measuring the impact of fair trade on development'. *Development in Practice* 19(6): 777-788.

Ruben, R. et van Schendel, L. 2008. 'The impact of fair trade in banana plantations in Ghana: income, ownership and livelihoods of banana workers'. Dans Ruben, R. (ed.), *The Impact of Fair Trade*. Wageningen Academic Publishers, les Pays-Bas.

Ruben, R. et Verkaart, S. 2012. 'Comparing fair and responsible coffee standards in East Africa'. Dans Helmsing, B. et Vellema, S., *Value Chains, Social Inclusion and Economic Development: Contrasting Theories and Realities*. Routledge.

Rueda, X. et Lambin, E.F. 2013. 'Linking globalization to local land uses: How eco-consumers and gourmards are changing the Colombian coffee landscapes'. *World Development* 41: 286-301.

Ruf, F. et Agkpo, J.L. 2008. *Etude sur le revenu et les investissements des producteurs de café et de cacao en Côte d'Ivoire*. Cardno Agrisystems Limited.

Sáenz-Segura, F. et Zúñiga-Arias, G. 2008. 'Assessment of the effect of fair trade on smallholder producers in Costa Rica: a comparative study in the coffee sector'. Dans Ruben, R. (ed). *The Impact of Fair Trade*. Wageningen Academic Publishers, les Pays-Bas.

Santacoloma, P.2007. *Organic certification schemes: managerial skills and associated costs. Synthesis report from case studies in the rice and vegetable sectors*. Agricultural Management, Marketing and Finance Occasional Paper 16. FAO, Rome, Italie.

Schuttelaar and partners, 2011. The impact of business social compliance initiative in the food sector.

Setboonsarng, S. 2008. *Can ethical trade certification contribute to the attainment of the millennium development goals? A review of organic and fair-trade certification*. ADB Institute documents de discussion.

Shreck, A. 2002. 'Just Bananas? Fair trade banana production in the Dominican Republic'. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food* 10(2): 13-23.

Slob, B. 2006. *A fair share for smallholders: A value chain analysis of the coffee sector*. SOMO - Centre for Research on Multinational Corporations.

Smith, E. et Loker, W.M. 2012. 'We know our worth. Lessons from a fair trade coffee cooperative in Honduras'. *Human Organization* 71(1): 87-98.

Smith, S. 2010. *Fairtrade bananas: a global assesment of impact*. Institute of Development Studies, Sussex, Royaume-Uni.

Spendel, J. 2010. *Unfair fair trade*. Globalization Institute Foundation.

Stenzel, P.L. 2012. 'The pursuit of equilibrium as the eagle meets the condor: supporting sustainable development through fair trade'. *American Business Law Journal* 49(3): 557-642.

Stringer, C. 2012. 'Seeking to maintain the integrity of the fair trade model: a case study of trade aid importers'. *Critical Perspectives on International Business* 8(4): 295-308.

Subervie, J. et Vagneron, I. 2013. 'A drop of water in the Indian Ocean? The impact of GlobalGAP certification on lychee farmers in Madagascar'. *World Development* 50: 57-73.

Svato, M. 2012. Ghana cacao farmers' survey: chocolate economics. (BSc thesis) Charles University à Prague.

Tallontire, A., Nelson, V., Dixon, J. et Benton, T.G. 2012. *A review of the literature and knowledge of standards and certification systems in agricultural production and farming systems*. NRI, Kent, Royaume-Uni, University of Leeds, Leeds, Royaume-Uni.

Taylor, P.L. 2002. *Poverty alleviation through participation in Fair Trade coffee networks: synthesis of case study research question findings*. The Ford Foundation, New York.

Taylor, P.L. 2005. 'In the market but not of it: fair trade coffee and forest stewardship council certification as market-based social change'. *World Development* 33(1): 129-147.

Terstappen, V., Hanson, L. et McLaughlin, D. 2013. 'Gender, health, labor, and inequities: a review of the fair and alternative trade literature'. *Agriculture and Human Values* 30(1): 21-39.

The Steering Committee of the State-of-Knowledge Assessment of Standards and Certification, 2012. *Towards sustainability: the roles and limitations of certification*. Washington DC, RESOLVE, Inc.

Tirado, R. 2010. *Picking cotton: The choice between organic and genetically-engineered cotton for farmers in South India*. Report. Greenpeace.

Usher, A., Newitt, K. et Merouchi, L. 2013. *Better cotton and decent work: activities, impacts and lessons learned*. Executive summary. Ergon Associates Limited, London, Royaume-Uni.

Utting-Chamorro, K. 2005. 'Does fair trade make a difference? The case of small coffee producers in Nicaragua'. *Development in Practice* 15(3/4): 584-599.

UTZ Certified. 2013. *From bean to cup: the impact of UTZ Certified on coffee growers*.

Vagneron, I. et Roquigny, S. 2011. *What do we really know about the impact of Fair Trade?* CIRAD, France.

Valkila, J. et Nygren, A. 2010. 'Impacts of fair trade certification on coffee farmers, cooperatives, and laborers in Nicaragua'. *Agriculture and Human Values* 27(3): 321-333.

Valkila, J. 2009. 'Fair trade organic coffee production in Nicaragua - Sustainable development or a poverty trap?'. *Ecological Economics* 68(12): 3018-3025.

van Beukering, P., van Drunen, M. et Kuik O. Sous press. *Valuing economic costs and benefits of the supply chain of cacao, soy and palm oil*. Institute of Environmental Studies, VU University Amsterdam.

van Beuningen, C. et Ruben, R. 2010. *Study on certification costs*. Hivos and CIDIN, les Pays-Bas.

van der Vossen, H. 2005. 'A critical analysis of the agronomic and economic sustainability of organic coffee production'. *Experimental Agriculture* 41(04): 449-473.

van Elzakker, B. 2007. African smallholders in organic export projects. Dans Ton, G., Bijman, J. et Oorthuizen, J., (eds.), *Producer Organisations and Market Chains: Facilitating Trajectories of Change in Developing Countries*. Wageningen Academic Publishers, les Pays-Bas.

van Rijn, F., Burger, K. et den Belder, E. 2012. *Impact assessment in the sustainable livelihood framework*. Présentation.

- Vasquez-Leon, M. 2010. 'Walking the tightrope: Latin American agricultural cooperatives and small-farmer participation in global markets'. *Latin American Perspectives* 37(6): 3-11.
- Vermeulen, W.J.V. et Kok, M.T.J. 2012. 'Government interventions in sustainable supply chain governance: experience in Dutch front-running cases'. *Ecological Economics* 83: 183-196.
- Vogel, C. 2009. *Realise the difference*. Impacts of the public private partnership project PPDC market-oriented promotion of certified sustainable cacao production in Côte d'Ivoire, GTZ, Eschborn.
- Vogl, C.R., Kilcher, L. et Schmidt, H. 2005. 'Are standards and regulations of organic farming moving away from small farmers' knowledge?' *Journal of Sustainable Agriculture* 26(1): 5-26.
- WAC. 2011. *Cacao futures - an innovative programme of research and training is transforming the lives of cacao growers in Indonesia and beyond*. World Agroforestry Centre.
- Weber, J.G. 2007. 'Fair trade coffee enthusiasts should confront reality'. *Cato Journal* 27: 109.
- Weber, J.G. 2011. 'How much more do growers receive for fair trade-organic coffee?' *Food Policy* 36(5): 678-685.
- Weiss, E. 2010. *COMPACI Baseline survey in Benin: data analysis and findings report*. NORC at the University of Chicago.
- Weiss, E. 2012. *Cross-country comparison of key indicators from COMPACI/CmiA baseline surveys*. Rapport. NORC at the University of Chicago.
- Williams, M. 2013. 'Alternative production and consumption relations? Fair trade, the state, and cooperatives in the global South'. *Journal of Contemporary African Studies* 31(1): 1-17.
- Winsu, 2009. *Coton & cultures biologiques et équitables chez communautés éleveurs*. Rapport. Helvetas, Bénin.
- Wyss Bisang, B. 2013. *UTZ certified's cacao program*. ICCO International Workshop on Cacao Certification Presentation. UTZ Certified.

Zanasi, C., Venturi, P., Setti, M. et Rota, C. 2009. 'Participative organic certification, trust and local rural communities development: the case of Rede Ecovida'. *New Medit* 8(2): 48-56.

Zuniga-Arias, G. et Saenz-Segura, F. 2008. 'The impact of fair trade on banana production of Costa Rica'. Dans Ruben, R. (ed.), *The Impact of Fair Trade*. Wageningen Academic Publishers, les Pays-Bas.

Annexe 1

Organisations contactées pour obtenir des informations dans le cadre de cette étude

Produit	Type d'organisation	Nom
Cacao, café	Entreprise	Unilever
Cacao, café	NGO	Rainforest Alliance
Cacao, café	NGO/Entreprise	UTZ Certified
Cacao, café, coton	Entreprise	OLAM
Cacao, café, coton	NGO	SUSTAINEO
Cacao, café, coton, fruits et légumes	NGO	Fairtrade / Max Havelaar /FLO
Cacao, café, coton, fruits et légumes	NGO	COSA
Cacao, café, coton, fruits et légumes	Institut de recherche	CIRAD
Cacao, café, coton, fruits et légumes	NGO	IDH
Cacao, café, coton, fruits et légumes	Institut de recherche	Wageningen UR
Cacao, café, coton, fruits et légumes	NGO	IMO Fair For Life
Cacao, café, fruits et légumes	NGO	Solidaridad
Café, fruits et légumes	Entreprise	Michiel Schoenmakers
Café, fruits et légumes	NGO	SAI
Coton	GO	GIZ
Coton	NGO	BCI
Coton	NGO	Helvetas
Coton	Entreprise	Sustainable Organic Farm Systems
Coton	Entreprise	Brownstone Consulting
Coton	Entreprise	New Equilibrium
Cacao	NGO	Agro-Eco Louis Bolk Institute
Fruits et légumes	Entreprise	React Africa
Fruits et légumes	NGO	COLEACP
Fruits et légumes	NGO	GLOBALG.A.P.
Fruits et légumes	Institut de recherche	Georg-August-University Göttingen

Annexe 2

Informations sur les systèmes de certification

Certification	Histoire	Groupe cible	Gouvernance
4C Association	Projet créé en 2003 par GTZ et DKV en réaction à la crise du café. Transformé en système de certification en 2006.	Producteurs et travailleurs.	L'assemblée générale des membres élit le conseil d'administration.
BCI	Créé en 2009 par 4 membres fondateurs du secteur privé.	Producteurs, petite et grande échelle.	L'assemblée générale des membres élit le conseil d'administration.
CMiA	Créée en 2005 par Aid by Trade Foundation (sous le nom FSAF).	Petits producteurs africains.	Décisions prises par le conseil d'administration d'Aid by Trade Foundation.
Fairtrade	Créée en 1988 par l'ONG Solidaridad sous le nom Max Havelaar.	Petits producteurs membres d'une organisation gérée par des producteurs. Grandes plantations pour certains produits.	L'assemblée générale des membres approuve le comité directeur.
Global Gap	Créée en 1997 sous le nom EurepGap par des négociants.	Entreprises, producteurs.	Appartient entièrement à FoodPlus GmbH. Régie par le comité des producteurs et des négociants, qui reçoit ses ordres des membres et des actionnaires de FoodPlus. FoodPlus, quant à elle, appartient à ETI Retail Institute, lui-même détenu par 550 membres du secteur du commerce de détail.

Modèle d'audit	Modèle commercial (valeurs en euros)	Premium	Bénéfices potentiels pour les producteurs
Vérification initiale réalisée par l'un des 21 auditeurs externes agréés par 4C, auto-inspection annuelle et nouvelle vérification externe tous les 3 ans. Audit pris en charge par le détenteur de licence.	Budget annuel d'environ 1,8 million d'euros. Droits d'adhésion pour tous les acteurs, y compris les producteurs. Ces droits couvrent environ 88 % du budget opérationnel (2012). 3 % de financement provient des bailleurs de fonds.	Facultatif, mais les acheteurs peuvent s'en acquitter.	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleurs rendements - Amélioration de la qualité - Optimisation de l'utilisation des intrants - Augmentation des revenus - Accès à l'information
Auto-évaluation annuelle, vérifications de suivi par BCI, vérification externe annuelle. Audits pris en charge par BCI.	Budget annuel de 3,6 millions (2012). Revenus provenant des droits d'adhésion (26 %), des services tels que la vérification (22 %) et le financement des bailleurs de fonds (49 %).	Pas de premium.	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des coûts - Augmentation de la rentabilité - Meilleure gestion de l'exploitation agricole - Réduction de l'utilisation des intrants - Accès au financement
Audit externe par l'un des 2 auditeurs agréés tous les 2 ans. Le choix de l'auditeur revient à CMIA. Frais d'audit pris en charge par Aid by Trade Foundation.	Aucune information trouvée sur le budget. Droit d'adhésion, frais de licence de 2,5 % sur le prix du vêtement et frais sur le volume. Financement par des bailleurs de fonds.	Pas de premium pour les producteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à la formation - Augmentation du rendement - Augmentation des revenus
Audit annuel. Audits réalisés exclusivement par FLO-CERT, qui appartient à Fairtrade International. Frais d'audit pris en charge par le détenteur de licence.	Budget annuel de 14,97 millions d'euros (2012). Frais d'adhésion (45 %), financement par des bailleurs de fonds (42 %).	Prix minimum garanti et premium de développement de la communauté.	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité des prix - Premium grâce à l'effet équitable - Influence sur la stratégie de Fairtrade International - Autonomisation des producteurs et des travailleurs agricoles
Audits externes annuels par l'un des 142 auditeurs agréés. Inspection surprise supplémentaire possible. Audit pris en charge par le détenteur de licence.	Aucune information trouvée sur le budget. Revenus issus des droits d'adhésion (entreprises), d'inscription et de certification (producteurs).	Pas de premium.	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de bénéfices proposés aux producteurs

Certification	Histoire	Groupe cible	Gouvernance
Labels d'agriculture biologique	Créés par différents systèmes biologiques en 1972 sous le nom IFOAM. Actuellement, 750 organisations membres.	Entreprises, producteurs.	L'assemblée générale élit un comité mondial qui nomme des groupes de travail. Le droit national et supranational peut s'appliquer selon le pays et la région.
Rainforest Alliance (Sustainable Agriculture Network)	Créée en 1986 (SAN) par huit ONG de défense de l'environnement en Amérique latine. Certification Rainforest Alliance depuis 1993.	Entreprises, producteurs, travailleurs.	L'assemblée générale élit le comité directeur composé de membres qui sont exclusivement des ONG.
UTZ Certified	Créé à Guatemala en 1999 ; inauguration de son siège social aux Pays-Bas en 2002. Lancement sur le marché en 2002.	Plantations, producteurs, travailleurs.	UTZ est dirigé par un conseil d'administration dont les membres appartiennent aux groupes suivants : producteurs, acteurs de la chaîne logistique, société civile, syndicats.
BSCI	Créée en 2003 par European Foreign Trade Association.	Accès réservé aux entreprises.	L'assemblée générale élit le conseil d'administration. Le conseil des actionnaires peut donner son avis sur la politique.

Modèle d'audit	Modèle commercial (valeurs en euros)	Premium	Bénéfices potentiels pour les producteurs
Les audits externes annuels doivent être reconnus par les pays importateurs. 32 auditeurs agréés par l'IFOAM. Audit pris en charge par le détenteur de licence.	Budget annuel de l'IFOAM : 1,9 million (2011). Droits (15 %), revenus des projets et des bailleurs de fonds (66 %), services (18 %). Les budgets des 750 organisations membres n'ont pas été étudiés mais doivent être considérables.	Différentiel de prix.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des rendements - Amélioration des moyens de subsistance - Résilience au changement climatique - Réduction du risque financier - Nouvelles opportunités commerciales
Audits annuels réalisés par Sustainable Farm Certification International, qui appartient entièrement au réseau Sustainable Agriculture Network, dont Rainforest Alliance est un membre fondateur. Audits pris en charge par le détenteur de licence.	Budget annuel de 35,3 millions d'euros (2012). Subventions et contrats publics (31 %), revenus des droits de certification (33 %).	Pas de premium.	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'efficacité sur site - Réduction des intrants - Amélioration de la gestion - Lieu de travail plus propre, plus sûr et plus digne - Meilleur accès aux acheteurs spécialisés - Stabilité des contrats - Options de crédit favorables - Publicité - Aide technique - Marchés haut de gamme
Audits externes annuels réalisés par des auditeurs accrédités par UTZ Certified. Audits pris en charge par le détenteur de licence.	Budget annuel de 6,8 millions (2012). Revenus issus des subventions (25 %) et des droits d'adhésion (69 %).	Premium négocié entre le détenteur de licence et l'acheteur.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la production ou de la productivité - Amélioration de la qualité - Diminution des coûts - Augmentation des revenus - Protection de l'eau et des ressources naturelles - Protection de la faune, de la flore et des réserves naturelles - Réduction de la pollution - Sentiment de santé, de motivation et de respect - Pas de travail des enfants - Environnement de travail sûr et sain
Audit externe initial par un auditeur approuvé par BSCI. Puis tous les 3 ans. Frais d'audit pris en charge par l'organisation auditée.	Aucune information trouvée sur le budget. Fonds issus des frais d'adhésion.	Pas de premium.	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des droits des travailleurs

Certification	Histoire	Groupe cible	Gouvernance
Ethical Trading Initiative	Créée dans les années 1990.	Entreprises et leurs sous-traitants.	
Fair for Life	Créée en 2006 par Swiss Bio Foundation et IMO (un département de Swiss Bio Foundation).	Entreprises et producteurs.	Fondation privée dirigé par un conseil d'administration et un « kontrollstelle ».
Global Social Compliance Programme	Créée en 2006 par un consortium d'entreprises.	Entreprises sous-traitants, par exemple des producteurs, uniquement si l'entreprise leur demande de devenir conformes.	Comité de direction choisi par des groupes de travail mandaté par les membres.

Modèle d'audit	Modèle commercial (valeurs en euros)	Premium	Bénéfices potentiels pour les producteurs
Pas d'audit pour les petits producteurs mais mise en œuvre d'une évaluation des besoins et de systèmes de développement.	Budget annuel de 2,14 millions (2012). Droits d'adhésion des entreprises (55 %), financement accordé par des bailleurs de fonds (41 %), services (4 %).	Pas de premium pour les producteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des relations avec les acheteurs - Meilleure gestion des équipements et de la comptabilité - Amélioration de la production - Augmentation des revenus - Meilleures relations avec les employés - Diminution des accidents
Audits annuels. Audits réalisés exclusivement par IMO et pris en charge par le détenteur de licence.	Aucune information trouvée sur le budget.	Premium négociable (5-10 % du prix à la production).	<ul style="list-style-type: none"> - Les producteurs reçoivent une « part équitable » - Amélioration des moyens de subsistance grâce à des projets locaux - Autonomisation des habitants - Amélioration des moyens de subsistance grâce à des projets locaux
Pas d'audit, pas de certification. Les entreprises sont responsables de la conformité de leurs sous-traitants.	Aucune information trouvée sur le budget. Revenus des droits d'adhésion.	Pas de premium.	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction du coût de l'audit en faisant converger les chartes privées pour les sous-traitants

Annexe 3

Informations détaillées sur les études utilisées et sur les coûts selon le produit concerné

Cette annexe présente les études analysées pour chaque produit concerné. Par ailleurs, elle comporte des informations détaillées sur les coûts de certification décrits dans la littérature.

Café

TABLEAU 9

Études et méthodologies	Nb d'études
Études trouvées au total	110
Avec un scénario contrefactuel crédible	10
Avec un scénario contrefactuel en partie crédible	4
Sans scénario contrefactuel crédible mais faisant état d'impacts	29
Autre	67

Nombre d'études sur le café et leur méthodologie.

TABLEAU 10

Certification	Nb d'études
4C	1
UTZ Certified	6
Rainforest Alliance	6
Fairtrade	11
Labels d'agriculture biologique	9

Nombre d'études qui contiennent des données sur les coûts de mise en œuvre de la certification du café, selon la licence.

TABLEAU 11

Postes de dépense	Détenteur de licence	Producteur
Droit d'adhésion, le cas échéant	néant	néant
Perte de rendement pendant la période de transition	néant	néant
Mise en œuvre d'un système interne de contrôle ou de gestion	5,04	néant
Matériel	0,11	néant
Infrastructure	0,48	néant
Formation du personnel	0,40	néant
Formation des producteurs	9,41	néant
Gestion	3,80	néant
Total (fourchette)	33,70 à 73,40	17,50

Investissement initial en euros par producteur pour que les producteurs de café deviennent certifiés. Les coûts pris en charge par le détenteur de licence et les producteurs sont mentionnés. Les données reposent sur les coûts initiaux moyens d'UTZ, Rainforest Alliance, Fairtrade et des labels d'agriculture biologique. Le terme « néant » signifie que les données n'étaient pas disponibles. Aucune donnée n'a été trouvée sur les coûts de 4C. La ligne « Total » présente une fourchette de coûts totaux trouvés dans la littérature et n'est pas forcément égale à la somme des parties précédentes.

TABLEAU 12

Postes de dépense	Détenteur de licence	Producteur
Activité du système de contrôle interne	8,80	néant
Audit externe	néant	néant
Matériel	néant	néant
Infrastructure	néant	néant
Formation du personnel	néant	néant
Formation des producteurs	10,49	néant
Autres prestations de services aux producteurs	néant	néant
Premium	21,98	néant
Séparation des flux de produits certifiés et non certifiés sur l'exploitation, en transit, lors de la transformation, du stockage et de l'exportation	néant	néant
Gestion	néant	néant
Total	43,59 à 77,69	18,26

Coût récurrent en euros par producteur et par an pour conserver la certification, par détenteur de licence et par producteur. Les données reposent sur les coûts récurrents moyens d'UTZ, Rainforest Alliance, Fairtrade et des labels d'agriculture biologique. Le terme « néant » signifie que les données n'étaient pas disponibles. Aucune donnée n'a été trouvée sur les coûts de 4C. La ligne « Total » présente une fourchette de coûts totaux trouvés dans la littérature et n'est pas forcément égale à la somme des parties précédentes.

TABLEAU 13

Type d'étude	Nb d'études
Études trouvées au total	31
Avec un scénario contrefactuel crédible	1
Sans scénario contrefactuel crédible mais faisant état d'impacts	5
Autre	25

Types et nombre d'études trouvées sur le cacao

TABLEAU 14

Certification	Nb d'études
UTZ Certified	10
Rainforest Alliance	10
Fairtrade	8
Labels d'agriculture biologique	4

Nombre de sources d'information qui contiennent des données sur les coûts de mise en œuvre de la certification du cacao, selon la certification (certaines sources contiennent des informations sur plusieurs certifications).

TABLEAU 15

Certification	Nb d'études	Producteur
UTZ Certified	10	néant
Rainforest Alliance	10	néant
Fairtrade	8	néant
Labels d'agriculture biologique	4	néant
Infrastructure	néant	néant
Formation du personnel	25,76	néant
Formation des producteurs	néant	néant
Gestion	néant	néant
Total (fourchette)	25,76 à 106,74	80,78

Investissement de départ en euros par producteur pour devenir certifié pour les détenteurs de licence et les producteurs. Les données reposent sur les coûts initiaux moyens d'UTZ. Le terme « néant » signifie que les données n'étaient pas disponibles. Aucune donnée n'a été trouvée sur les coûts inhérents à Rainforest Alliance, Fairtrade et aux labels d'agriculture biologique. La ligne « Total » présente une fourchette de coûts totaux trouvés dans la littérature et n'est pas forcément égale à la somme des parties précédentes.

TABLEAU 16

Postes de dépense	Détenteur de licence	Producteur
Activités de contrôle interne ou de système gestion	23,64	néant
Audits externes	10,14	néant
Matériel	3,11	néant
Infrastructure	5,30	néant
Formation du personnel	néant	néant
Formation des producteurs	19,94	néant
Autres prestations de services aux producteurs	néant	néant
Premium	néant	néant
Séparation des flux de produits certifiés et non certifiés sur l'exploitation, en transit, lors de la transformation, du stockage et de l'exportation	4,66	néant
Gestion	néant	néant
Transport	3,07	néant
Total	6,29 à 164,55	54,66

Coût récurrent en euros par producteur par an pour conserver la certification, par détenteur de licence et par producteur. Les données reposent sur les coûts récurrents moyens d'UTZ, Rainforest Alliance et Fairtrade. Le terme « néant » signifie que les données n'étaient pas disponibles. Aucune donnée n'a été trouvée sur les coûts inhérents aux labels d'agriculture biologique. La ligne « Total » présente une fourchette de coûts totaux trouvés dans la littérature et n'est pas forcément égale à la somme des parties précédentes.

Coton

TABLEAU 17

Type d'étude	Nb d'études
Études trouvées au total	38
Avec un scénario contrefactuel crédible	1
Sans scénario contrefactuel crédible mais faisant état d'impacts	10
Autre	27

Types et nombre d'études trouvées.

TABLEAU 18

Certification	Nb d'études
Fairtrade	5
Labels d'agriculture biologique	7
BCI	4
CMiA	3

Nombre de sources d'information qui contiennent des données sur les coûts de mise en œuvre de la certification du cacao, selon la certification (certaines sources contiennent des informations sur plusieurs certifications).

TABLEAU 19

Postes de dépense	Détenteur de licence	Producteur
Activités de contrôle interne ou de système gestion	néant	néant
Audits externes	30,3	néant
Matériel	néant	néant
Infrastructure	néant	néant
Formation du personnel	néant	néant
Formation des producteurs	néant	néant
Autres prestations de services aux producteurs	néant	néant
Premium	néant	néant
Séparation des flux de produits certifiés et non certifiés sur l'exploitation, en transit, lors de la transformation, du stockage et de l'exportation	néant	néant
Gestion	néant	néant
Transport	néant	néant
Total	30,3 à 72,23	37,04 à 121,51

Coût récurrent en euros par producteur par an pour conserver la certification, par détenteur de licence et par producteur. Les données reposent sur les coûts récurrents moyens des labels d'agriculture biologique, de BCI et de CMiA. Le terme « néant » signifie que les données n'étaient pas disponibles. Aucune donnée n'a été trouvée sur les coûts inhérents à la certification Fairtrade. La ligne « Total » présente une fourchette de coûts totaux trouvés dans la littérature et n'est pas forcément égale à la somme des parties précédentes.

Fruits et légumes

TABLEAU 20

Type d'études (certification des fruits)	Nb d'études
Études trouvées au total	41
Avec un scénario contrefactuel crédible	2
Sans scénario contrefactuel crédible mais faisant état d'impacts	21
Autre	18

Types et nombre d'études trouvées sur les fruits.

TABLEAU 21

Type d'étude (certification des légumes)	Nb d'études
Études trouvées au total	25
Avec un scénario contrefactuel crédible	2
Sans scénario contrefactuel crédible mais faisant état d'impacts	8
Autre	15

Types et nombre d'études trouvées sur les légumes.

TABLEAU 22

Certification	Nb d'études
GLOBALG.A.P.	8
Rainforest Alliance	1
Fairtrade	1
Labels d'agriculture biologique	8

Nombre de sources d'information qui contiennent des données sur les coûts de mise en œuvre de la certification du cacao, selon la certification (certaines sources contiennent des informations sur plusieurs certifications).

TABLEAU 23

Postes de dépense	Détenteur de licence	Producteur
Droit d'adhésion, le cas échéant	néant	néant
Perte de rendement pendant la période de transition	néant	néant
Mise en œuvre d'un système interne de contrôle ou de gestion	69,92	néant
Matériel	néant	néant
Infrastructure	194,90	76,34
Formation du personnel	néant	néant
Formation des producteurs	316,97	néant
Gestion	néant	néant
Total (fourchette)	581,60	41,76 à 407,26

Investissement initial en euros par producteur pour devenir certifié, par entité payante (production de fruits). Les données reposent sur les coûts initiaux moyens de la certification GLOBALG.A.P. Le terme « néant » signifie que les données n'étaient pas disponibles. Aucune donnée n'a été trouvée sur les coûts inhérents à la certification Fairtrade, Rainforest Alliance et aux labels d'agriculture biologique. La ligne « Total » présente une fourchette de coûts totaux trouvés dans la littérature et n'est pas forcément égale à la somme des parties précédentes.

TABLEAU 24

Postes de dépense	Détenteur de licence	Producteur
Activités de contrôle interne ou de système gestion	64,37	451,67
Audits externes	77,21	1 012,07
Matériel	néant	12,39
Infrastructure	néant	néant
Formation du personnel	néant	néant
Formation des producteurs	97,76	néant
Autres prestations de services aux producteurs	néant	néant
Premium	néant	néant
Séparation des flux de produits certifiés et non certifiés sur l'exploitation, en transit, lors de la transformation, du stockage et de l'exportation	néant	néant
Gestion	néant	néant
Analyses de laboratoire	95,59	néant
Transport	néant	néant
Total	103,73 à 561	0,61 à 2 604,69

Coût récurrent en euros par producteur par an pour conserver la certification, par entité payante (production de fruits). Les données reposent sur les coûts récurrents moyens de la certification GLOBALG.A.P., Fairtrade et des labels d'agriculture biologique. Le terme « néant » signifie que les données n'étaient pas disponibles. Aucune donnée n'a été trouvée sur les coûts inhérents à Rainforest Alliance. La ligne « Total » présente une fourchette de coûts totaux trouvés dans la littérature et n'est pas forcément égale à la somme des parties précédentes.

TABLEAU 25

Certification	Nb d'études
GLOBALG.A.P.	11
Rainforest Alliance	0
Fairtrade	1
Labels d'agriculture biologique	5

Nombre de sources d'information qui contiennent des données sur les coûts de mise en œuvre de la certification du cacao, selon la certification (certaines sources contiennent des informations sur plusieurs certifications).

TABLEAU 26

Postes de dépense	Détenteur de licence	Producteur
Droit d'adhésion, le cas échéant	475,56	néant
Perte de rendement pendant la période de transition	néant	néant
Mise en œuvre d'un système interne de contrôle ou de gestion	793,37	néant
Audit externe	1 475,06	néant
Matériel	néant	néant
Infrastructure	3 850,62	néant
Formation du personnel	848,89	néant
Formation des producteurs	263,62	néant
Gestion	néant	néant
Total (fourchette)	15,31 à 7 707,13	312,84 à 703,62

Investissement initial en euros par producteur pour devenir certifié, par entité payante (production de légumes). Les données reposent sur les coûts initiaux moyens de la certification GLOBALG.A.P. et sur une donnée sur le coût total de la certification biologique au niveau du détenteur de licence. Le terme « néant » signifie que les données n'étaient pas disponibles. Aucune donnée n'a été trouvée sur les coûts inhérents à la certification Fairtrade et Rainforest Alliance. La ligne « Total » présente une fourchette de coûts totaux trouvés dans la littérature et n'est pas forcément égale à la somme des parties précédentes.

TABLEAU 27

Postes de dépense	Détenteur de licence	Producteur
Droits d'adhésion	185,04	0,85
Activités de contrôle interne ou de système gestion	néant	3,59
Audits externes	228,33	néant
Matériel	néant	néant
Infrastructure	1 848,37	12,82
Formation du personnel	néant	néant
Formation des producteurs	249,34	néant
Autres prestations de services aux producteurs	néant	néant
Premium	néant	néant
Séparation des flux de produits certifiés et non certifiés sur l'exploitation, en transit, lors de la transformation, du stockage et de l'exportation	néant	néant
Gestion	néant	néant
Analyses de laboratoire	néant	néant
Transport	néant	néant
Total	9,19 à 2 511,10	16,36 à 221,39

Coût récurrent en euros par producteur par an pour conserver la certification, par entité payante (production de légumes). Les données reposent sur les coûts récurrents moyens de la certification GLOBALG.A.P. et des labels d'agriculture biologique. Le terme « néant » signifie que les données n'étaient pas disponibles. Aucune donnée n'a été trouvée sur les coûts inhérents à la certification Fairtrade et Rainforest Alliance. La ligne « Total » présente une fourchette de coûts totaux trouvés dans la littérature et n'est pas forcément égale à la somme des parties précédentes.

Annexe 4

Catégorisation des études analysées

La liste complète des 270 études analysées et catégorisées est disponible ici (<http://edepot.wur.nl/310445>).

Notes de fin

1. Selon Ecolabels Index, entreprise qui vend des descriptions d'organismes de certification. <http://www.ecolabelindex.com/>
2. <http://www.isealalliance.org/about-standards/frequently-asked-questions>
3. <http://www.4c-coffeeassociation.org/about-us/faqs/4c-verification.html>
4. Il s'inspire des travaux de Blackman et Rivera, 2011, à cela près que nous tenons compte des coûts de certification, issus d'articles n'ayant pas nécessairement été classés dans les meilleures catégories, ou même parfois d'articles qui ne sont liés aux thématiques d'impact
5. Oxfam International, 2002. Une tasse de café au goût d'injustice. Oxfam
6. Graphique des auteurs, d'après Ecolabels Index, entreprise qui vend des descriptions d'organisations de certification. <http://www.ecolabelindex.com/>
7. Les informations sur le chiffre d'affaires des organisations proviennent de leurs rapports annuels respectifs et, dans le cas de Rainforest Alliance, de leur déclaration d'impôts 2012 (http://www.rainforest-alliance.org/sites/default/files/about/annual_reports/IRS-990-2012.pdf). Le chiffre d'affaires de Fairtrade correspond à la somme du chiffre d'affaires annuel de chacune de ses organisations nationales. La valeur réelle pour Fairtrade est supérieure à celle décrite ici, car toutes les données financières ne sont pas indiquées par toutes les organisations de Fairtrade (la Belgique, l'Estonie, la Finlande, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, l'Afrique du Sud, Hong Kong, le Luxembourg, le Kenya et la Corée du Sud ne sont pas présents en ligne ou n'indiquent pas leurs états financiers)
8. http://fairtradeusa.org/press-room/press_release/fair-trade-usa-resigns-fairtrade-international-flo-membership, page consultée le 29/01/2014 ; et <http://fairtradeusa.org/products-partners/coffee-pilots>, page consultée le 30/01/2014
9. Don Jansen, communication personnelle
10. 4C : <http://www.4c-coffeeassociation.org/become-a-member/membership-benefits/for-producers.html>, page consultée le 30/01/2014
BCI : http://bettercotton.org/wp-content/uploads/2013/12/2012-Harvest-Report_final.pdf ; page 10, consultée le 30/01/2014
CMiA : <http://www.cotton-made-in-africa.com/en/the-initiative.html>, page consultée le 30/01/2014
Fairtrade : <http://www.fairtrade.net/benefits-of-fairtrade.html>, page consultée le 30/01/2014
GLOBALG.A.P. : http://www.GLOBALG.A.P.org/uk_en/, page consultée le 30/01/2014
Labels d'agriculture biologique : <http://www.ifoam.org/en/benefits-organic-agriculture>, page consultée le 30/01/2014
Rainforest Alliance : <http://www.rainforest-alliance.org/work/agriculture>, page consultée le 30/01/2014
UTZ : <https://www.utzcertified.org/en/aboututzcertified/how-utz-works>, page consultée le 30/01/2014
11. Données sur l'offre totale : Base de données USDA FAS ; Données sur l'offre certifiée : http://www.4c-coffeeassociation.org/uploads/media/4C_AR2012_EN_01.pdf, page consultée le 31/01/2014 ; Rapports annuels d'UTZ : <https://utzcertified.org/en/mediacenter/reports-brochures/2074>, page consultée le 31/01/2014 : <https://www.google.nl/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=4&cad=rja&ved=0CD4QFjAD&url=http%3A%2F%2Fwww.intracen.org%2FWorkArea%2FDownloadAs->

- set.aspx%3Fid%3D37613&ei=w2HrUtqEEuSf0wXx1oDIDQ&usg=AFQjCNGG00tXZX5pVeP7DXAMbix-
oqWAcmg&sig2=BNmveqAGeRTiPwi_W0z9TA, page consultée le 31/01/2014
12. Pierrot, et al., 2010. Trends in the trade of certified coffees. Genève : ITC, 2011. vi, 17 pages (article technique) Doc. n° MAR-11-197.E
 13. Données sur l'offre totale : Base de données USDA FAS ; Données sur l'offre certifiée : http://www.4c-coffeeassociation.org/uploads/media/4C_AR2012_EN_01.pdf, page consultée le 31/01/2014 ; Rapports annuels d'UTZ : <https://utzcertified.org/en/mediacenter/reports-brochures/2074>, page consultée le 31/01/2014 : https://www.google.nl/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=4&cad=rja&ved=0CD4QFjAD&url=http%3A%2F%2Fwww.intracen.org%2FWorkArea%2FDownloadAsset.aspx%3Fid%3D37613&ei=w2HrUtqEEuSf0wXx1oDIDQ&usg=AFQjCNGG00tXZX5pVeP7DXAMbix-oqWAcmg&sig2=BNmveqAGeRTiPwi_W0z9TA, page consultée le 31/01/2014
 14. Données sur l'offre certifiée : http://www.4c-coffeeassociation.org/uploads/media/4C_AR2012_EN_01.pdf, page consultée le 31/01/2014 ; Rapports annuels d'UTZ : <https://utzcertified.org/en/mediacenter/reports-brochures/2074>, page consultée le 31/01/2014 : https://www.google.nl/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=4&cad=rja&ved=0CD4QFjAD&url=http%3A%2F%2Fwww.intracen.org%2FWorkArea%2FDownloadAsset.aspx%3Fid%3D37613&ei=w2HrUtqEEuSf0wXx1oDIDQ&usg=AFQjCNGG00tXZX5pVeP7DXAMbix-oqWAcmg&sig2=BNmveqAGeRTiPwi_W0z9TA, page consultée le 31/01/2014
 15. Calculs des auteurs d'après les données de : http://www.4c-coffeeassociation.org/uploads/media/4C_AR2012_EN_01.pdf, page consultée le 31/01/2014 ; Rapports annuels d'UTZ : <https://utzcertified.org/en/mediacenter/reports-brochures/2074>, page consultée le 31/01/2014 : https://www.google.nl/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=4&cad=rja&ved=0CD4QFjAD&url=http%3A%2F%2Fwww.intracen.org%2FWorkArea%2FDownloadAsset.aspx%3Fid%3D37613&ei=w2HrUtqEEuSf0wXx1oDIDQ&usg=AFQjCNGG00tXZX5pVeP7DXAMbix-oqWAcmg&sig2=BNmveqAGeRTiPwi_W0z9TA, page consultée le 31/01/2014
 16. Quispe Guanca, J.L., 2007. Caracterización del impacto ambiental y productivo de las diferentes normas de certificación de café en Costa Rica. Master's thesis. CATIE
 17. Barham, B. L., M. Callenes, et al., 2011. Fair Trade/Organic Coffee, Rural Livelihoods, and the "Agrarian Question": Southern Mexican Coffee Families in Transition. *World Development* 39(1): 134-145 Elsevier
 18. 18 Romero, C.A.G., 2013. Monitoring and Evaluation of Nespresso AAA Sustainable Quality™ Program in Colombia; et COSA, 2013. Vietnam coffee: A COSA Survey of UTZ Certified Farms. Philadelphia, USA, Committee on Sustainability Assessment
 19. Weber, J. G., 2011. How much more do growers receive for Fair Trade-organic coffee? *Food Policy* 36(5): 678-685
 20. Bolwig, S., Gibbon, P., Odeke, M., Taylor, A., 2007. Certified organic export production - implications for economic welfare and gender equity amongst smallholder farmers in tropical Africa. Bacon, C. M., V. E. Méndez, et al., 2008. Are sustainable coffee certifications enough to secure farmer livelihoods? The millenium development goals and Nicaragua's Fair Trade Cooperatives. *Globalizations* 5(2): 259-274
 21. Reck, S., 2012, The Business Case for Sustainability Certification- A Case Study of the Baragwi Farmers' Cooperative Society, Kenya
 22. Baromètre du cacao en 2012
 23. Baromètre du cacao en 2012
 24. Communication personnelle Anirban Deb, Olam Cameroun
 25. Analyse des auteurs à partir des données sur les prix de la Banque mondiale et Bloomberg
 26. State of Sustainability Initiatives, 2014. State of Sustainability Initiatives Review 2014, Standards and the green economy. IISD et IIED
 27. Rapports annuels des organismes de certification, SSI 2014
 28. Calculs des auteurs d'après les données de SSI 2014
 29. State of Sustainability Initiatives, 2014. State of Sustainability Initiatives Review 2014, Standards and the green economy. IISD et IIED
 30. <http://www.mars.com/global/about-mars/mars-pia/our-supply-chain/cocoa.aspx> ; <http://www.>

- thehersheycompany.com/assets/pdfs/hersheycompany/21st_Century-single_page_final.pdf
<http://www.ferreroocrs.com/index.php?lang=EN> Page consultée le 31/01/2014
31. FAOStat
 32. Gibbon, P., Y. Lin, S. Jones, 2009. Revenue effects of participation in small-scale organic cocoa production in tropical Africa: a case study DISS Working Paper DISS, Copenhagen, Danemark
 33. Borer, M., 2013. Linking Standard Implementation to Sustainable Development Goals Presentation at ICCO Certification Workshop Cameroon. Swiss Contact
 34. Bennett, M., G. N. Francesconi, D. Giovannucci, J. Daitchman, 2012. Côte d'Ivoire Cocoa : COSA Survey of Rainforest Alliance Certified Farms COSA Committee on Sustainability Assessment
 35. Nelson, V., K. Opoku, A. Martin, J. Bugri, H. Posthumus, 2013. Assessing the poverty impact of sustainability standards: Fairtrade in Ghanaian cocoa. NRI, Kent, Royaume-Uni
 36. FAOStat
 37. FAOStat pour les données sur la production, l'importation et l'exportation, calculs des auteurs sur les taux de croissance, IndexMundi pour les données sur les prix
 38. <http://www.idhsustainabletrade.com/cotton>, page consultée le 12/02/2014 ; <http://new-rules.org/storage/documents/ffd/valderrama.pdf> page consultée le 12/02/2014
 39. http://www.fairtrade.org.uk/includes/documents/cm_docs/2010/f/fairtrade_cotton_factsheetx_vw_latest.pdf
 40. <http://www.cotton-made-in-africa.com/en/>; <http://bettercotton.org/> ; page consultée le 12/02/2014
 41. FAOStat, http://www.iisd.org/pdf/2014/ssi_2014.pdf ; page consultée le 12/02/201 et calculs des auteurs
 42. State of Sustainability Initiatives, 2014. State of Sustainability Initiatives Review 2014, Standards and the green economy. IISD et IIED
 43. State of Sustainability Initiatives, 2014. State of Sustainability Initiatives Review 2014, Standards and the green economy. IISD et IIED
 44. <http://bettercotton.org/>; http://www.nike.com/nl/en_gb/; <http://about.hm.com/en/About/Sustainability/Reporting-and-Resources/Reports.html#cm-menu> ; pages consultées le 12/02/2014
 45. State of Sustainability Initiatives, 2014. State of Sustainability Initiatives Review 2014, Standards and the green economy. IISD et IIED
 46. http://bettercotton.org/wp-content/uploads/2013/12/2012-Harvest-Report_final.pdf ; page consultée le 12/02/2014 et calculs des auteurs
 47. <http://bettercotton.org/about-bci/press/scaling-up-can-sustainable-cotton-go-mainstream/> ; page consultée le 12/02/2014
 48. <http://www.cotton-made-in-africa.com/en/> ; page consultée le 12/02/2014
 49. State of Sustainability Initiatives, 2014. State of Sustainability Initiatives Review 2014, Standards and the green economy. IISD et IIED
 50. Balineau, G., 2013. Disentangling the Effects of Fairtrade on the Quality of Malian Cotton World Development, Vol 44, pp. 241-255
 51. FAOStat, SSI2014, <http://www.rainforest-alliance.org/sites/default/files/uploads/3/SAN-geographic-representation.pdf>, <http://www.organic-world.net/statistics-data-tables-excel.html?&L=0>
Pages consultées le 13/02/2014
 52. FAOStat et calculs des auteurs
 53. Indexmundi
 54. State of Sustainability Initiatives, 2014. State of Sustainability Initiatives Review 2014, Standards and the green economy. IISD et IIED et rapports annuels de Del Monte et Fyffes
 55. State of Sustainability Initiatives, 2014. State of Sustainability Initiatives Review 2014, Standards and the green economy. IISD et IIED, et FAOStat, http://www.ncausa.org/files/public/Certified_Coffee_RA.pdf
 56. State of Sustainability Initiatives, 2014. State of Sustainability Initiatives Review 2014, Standards and the green economy. IISD et IIED
 57. State of Sustainability Initiatives, 2014. State of Sustainability Initiatives Review 2014, Standards and the green economy. IISD et IIED

58. State of Sustainability Initiatives, 2014. State of Sustainability Initiatives Review 2014, Standards and the green economy. IISD et IIED
59. State of Sustainability Initiatives, 2014. State of Sustainability Initiatives Review 2014, Standards and the green economy. IISD et IIED
60. FAOStat, calculs des auteurs
61. <http://www.organic-world.net/statistics-data-tables-excel.html?&L=0#c7512>; <http://www.rainforest-alliance.org/sites/default/files/uploads/3/SAN-geographic-representation.pdf> ; page consultée le 14/02/2014
62. Kersting, S., Wollni, M. , 2013. Is GLOBALG.A.P. certification of small-scale farmers sustainable? Kersting, S., Wollni, M., 2013. Innovative business models in Thai horticultural sector: a panel data analysis of GLOBALG.A.P. certification.
63. State of Sustainability Initiatives, 2014. State of Sustainability Initiatives Review 2014, Standards and the green economy. IISD et IIED
64. Verina Ingram, communication personnelle, et Waarts, Y.R., L. Ge, G. Ton et J. van der Mheen, 2013. A touch of cocoa: Baseline study of six UTZ-Solidaridad cocoa projects in Ghana. LEI report 2013-048. LEI Wageningen UR, La Haye, les Pays-Bas

Publié par



ISBN 978-92-9081-576-1



9 789290 815761